



**Ensemble,  
cultivons  
votre sourire**

*Avec vous, nous tissons  
une relation de confiance*

**Badf**

Notre banque à tous !

www.badf.bf - contact@badf.bf - +226 25 32 99 00

Sidwaya mobile: tapez \*334#

Lundi 4 mars 2019 ◆ N° 8848 ◆

200F CFA

# Sidwaya

www.sidwaya.bf, \*Le journal de tous les Burkinabè\*

FESPACO 2019

## Le graal à Joël Karekezi

Pages 20-22



Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré (gauche) et son homologue rwandais, Paul Kagamé ont remis à Joël Karekezi, le trophée de l'Étalon d'or de Yennenga

**Editorial**

## Sankara, l'immortel

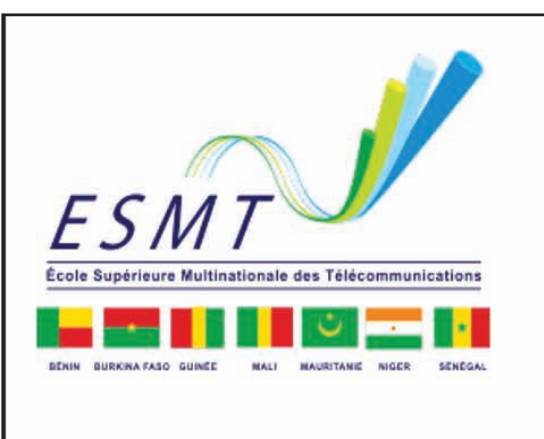
Page 3



Enrôlement des Burkinabè  
de l'extérieur

## Le Niger ouvre le bal

Pages 4-5



**ESMT**  
École Supérieure Multinationale des Télécommunications

BENIN BURKINA FASO GUINÉE MALI MAURITANIE NIGER SÉNÉGAL

L'École Supérieure Multinationale des Télécommunications recrute :

- Un(e) Assistant(e) de Direction
- Un Responsable Finances Comptabilité
- Un Responsable Ressources Humaines

Les descriptions détaillées des postes à pourvoir sont disponibles sur le site d'Eco Afrique  
www.eco-afrique.com et sa page LinkedIn

Candidature (CV et Lettre de Motivation) à déposer à l'adresse suivante :  
ecoafrique@eco-afrique.com

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés





## Mémorial Thomas Sankara

# La «renaissance» du père de la Révolution

**Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré a inauguré le mémorial Thomas-Sankara sur le site du Conseil de l'Entente, à Ouagadougou, le samedi 2 mars 2019. Il avait à ses côtés, l'ex-président ghanéen, John Jerry Rawlings.**

C'est une statue géante en bronze de cinq mètres en «Ronde boss» de feu Thomas Isidore Sankara et de ses douze compagnons fauchés, le 15 octobre 1987, que le public a découverte sur le site du Conseil de l'Entente, le samedi 2 mars 2019, à Ouagadougou. Elle représente le mémorial Thomas-Sankara dont l'acte officiel d'ouverture a été conduit par le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, assisté de l'ancien président ghanéen, Jerry John Rawlings, parrain de la cérémonie et d'autres personnalités. Le chef de l'Etat a, d'emblée, assuré que l'assassinat du leader de la Révolution d'août 1983 ne va pas rester impuni. Il a rendu hommage à l'illustre disparu et à ses douze camarades martyrs dont les idées traversent les âges et qui, selon lui, méritent d'être magnifiées. Il a, en sus, traduit son soutien au Comité international pour le Mémorial Thomas-Sankara (CIM-TS) dans la construction finale de la stèle et loué l'appui constant de Jerry John Rawlings au Burkina Faso pour des événements similaires. Celui-ci, en retour, a été reconnaissant au chef de l'Etat pour avoir soutenu cette œuvre gigantesque qui marque la renaissance d'un grand homme aux grandes idées. Le président du (CIM-TS), le colonel major à la retraite Bernard Sanou, a, pour sa part, salué la présence d'illustres personnalités venues honorer l'ancien président du Faso et ses camarades "lâchement" tués. Par cet acte, selon lui, le leadership et les actions du père de la Révolution démocratique et populaire (RDP) sont glorifiés et resteront à jamais gravés dans les pages dorées de l'histoire du Burkina Faso. «Cette histoire, depuis les origines, glorifie l'audace et la



Le chef de l'Etat et son hôte ghanéen ont déposé une gerbe de fleurs en la mémoire des disparus.

bravoure au service de la communauté», a déclaré le colonel major.

### Un lieu désormais populaire

Le colonel major Sanou a rappelé les temps forts des quatre années marquées par les idéaux de la RDP avant de se convaincre que l'inauguration de ce "complexe" est un lieu de mémoire célébrant la victoire de la vie sur la mort. «Dès les prochaines fois, l'on ne parlera plus de Conseil de l'Entente mais du site du mémorial Thomas-Sankara», a-t-il fait comprendre. Et ce, à l'entendre, pour traduire l'efficacité et l'immortalité des âmes tombées le «Jeudi noir» 15 octobre 1987 du fait de la volonté d'hommes d'enterrer un vaste programme de développement pour la «Rectification». Bernard Sanou a aussi expliqué que le site va, désormais, être un lieu populaire et non une

hantise pour les populations. Il a, par ailleurs, salué le président Kaboré pour le fait, qu'il valorise les valeurs traditionnelles burkinabè. «L'histoire retiendra qu'aux côtés de l'ancien président ghanéen, Jerry John Rawlings, vous avez été le parrain et témoin direct de la renaissance de l'un de vos pairs», a-t-il laissé entendre. Selon le ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Abdoul Karim Sango, co-parrain de la cérémonie, cette découverte solennelle du mémorial Thomas-Sankara et de ses camarades d'infortune témoigne de l'attachement du peuple burkinabè à honorer leur mémoire. «Ce lieu tristement célèbre qui accueille la statue révèle une charge historique et émotionnelle de notre pays», a-t-il clamé. Le site va devenir, sans doute, le carrefour des espoirs et des grandes ambitions des Burkinabè au regard des projets de construction en cours dont le CIM-TS



Ph.: Remi ZOERINGRE

Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré (gauche), en compagnie de l'ancien chef de l'Etat ghanéen, Jerry John Rawlings, a inauguré le mémorial Thomas-Sankara.

va être le maître d'œuvre, a indiqué le ministre en charge de la culture.

### La présence de Rawlings saluée

«Sous l'impulsion du Président du Faso, le gouvernement, par ma voix, se félicite de telle initiative et encourage l'ensemble des acteurs à persévérer pour l'aboutissement du processus de réhabilitation de la mémoire de Thomas Sankara et de ses compagnons», a-t-il ajouté. Il a également loué la présence remarquable de l'ancien président du Ghana, «grand homme» et «grand ami fidèle» de Thomas Sankara qui est toujours, a-t-il rappelé, là pour rendre hommage à «l'homme intègre et hautement patriote». Dans le contexte de la célébration du 26e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), a noté Abdoul Karim Sango, l'inauguration du mémorial est un acte hautement symbolique. Car, de son point de vue, Thomas Sankara a permis à une centaine de cinéastes et d'éminentes personnalités africains et de la diaspora de fouler en 1985, pour la première fois, la terre de leurs ancêtres. Le public a visiblement témoigné sa satisfaction pour cette initiative à l'image de l'un des compagnons du défunt président, Jean Hubert Bazié, pour qui, la statue de Thomas Sankara est un don de Dieu. Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du mémorial pour exprimer désormais son statut de lieu de recueillement en mémoire des disparus du 15 octobre 1987.



Ph.: Remi ZOERINGRE

Le public a été témoin de la découverte officielle de la statue à l'effigie de Thomas Sankara et de ses douze camarades d'infortune.

✉ Boukary BONKOUNGOU



## Univers médiatique burkinabè Le studio *Yafa* fait son apparition

**Le studio *Yafa* a ouvert officiellement ses portes, le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à Ouagadougou en présence de la directrice générale de la fondation Hirondelle, Caroline Vuillemin.**



*Le studio Yafa est un espace équipé qui fera porter plus haut la voix de la jeunesse sur des sujets d'intérêt.*

Créer un dialogue entre générations à travers des plateformes médiatiques afin d'écouter ce que les jeunes ont à dire d'eux-mêmes ; c'est précisément ce qui a prévalu à la mise en place du studio *Yafa* par la fondation Hirondelle. L'inauguration dudit studio est intervenue, le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à Ouagadougou, en présence de la directrice générale de ladite fondation, Caroline Vuillemin, de la Secrétaire générale du ministère en charge de la communication, Hortense Zida et des partenaires. Avec pour slogan « *S'informer pour comprendre, dialoguer pour s'étendre* », le studio *Yafa*, a indiqué Denis Vincenti, responsable nationale de la fondation Hirondelle au Burkina Faso, est un projet de production, avec au programme, trois univers notamment celui radio avec une émission d'actualité et pédagogique de 10 mn chaque jour, vidéo et réseaux sociaux et ce, en 5 langues (mooré, dioula, fulfulde, gulfancema et français). Destiné à la jeunesse, a poursuivi M. Vincenti, le projet a, en sus de la fondation Hirondelle qui l'a initié, bénéficié de l'accompagnement de deux partenaires que sont la Coopération Suédoise et Suisse, de 15 radios et de 2 télévisions dont Canal 3 et Burkina info. A l'écouter, le studio *Yafa* se veut un cadre de rapprochement de la jeunesse de la gouvernance des aînés et aussi d'établissement de la parole de la jeunesse qui a été confisquée à une époque. « *Dans un pays*

*comme le Burkina Faso où 80% de la population constitue la jeunesse, il était tout à fait normal de mettre en place ce studio qui va permettre de parler et d'échanger pour faire avancer les choses au pays* », a-t-il renchéri. Pour la directrice de la fondation Hirondelle, Caroline Vuillemin, la mise en place du studio fait suite à une nécessité de mettre en place un espace qui va travailler en cinq langues avec pour objectif de pouvoir toucher l'ensemble du pays à travers la voix de sa jeunesse. Convaincues que le studio contribuera à un dialogue interculturel entre les jeunes au vu de son slogan, les directrices générales de la coopération Suisse et Suédoise, Elisabeth Pitteloud et Mia Rimby ont réaffirmé leur engagement à faire du studio *Yafa*, un acteur indispensable dans le paysage médiatique burkinabè. « *Contribuer à un dialogue intergénérationnel en vue de la paix, la tolérance et la cohésion sociale, ce sont autant d'enjeux. Pour ce faire, je souhaite au studio Yafa, du courage pour semer des graines de la réconciliation* », a soutenu la directrice de la Coopération Suisse, Elisabeth Pitteloud. La SG du ministère en charge de la communication, Hortense Zida, a, pour sa part, prodigué ses encouragements et soutien au studio pour l'atteinte de ses objectifs.

**Hadofini Clotilde BICABA**  
(Stagiaire)

## Editorial

# Sankara, l'immortel



La statue du président Thomas Sankara et de ses 12 compagnons d'infortune du 15 octobre 1987 a été inaugurée, le samedi 2 mars 2019 sur le site de l'ex-siège du Conseil de l'Entente à Ouagadougou, où ils ont été abattus 32 ans plus tôt. En pleine célébration du cinquantième du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), cet hommage au père de la Révolution burkinabè magnifie la dimension culturelle d'un homme enraciné et visionnaire dont le passage, bien que «*météorique*», à la tête de l'Etat, aura marqué à jamais son temps.

Même si l'expérience a tourné court, c'est Thomas Sankara qui a bataillé et obtenu le premier financement d'un film africain par une banque. Il a apporté une contribution décisive à la mise en place d'une politique culturelle nationale, avec la conviction que toute indépendance politique a besoin de se consolider d'une identité réelle du terroir. Car, le Burkina Faso de l'époque était considéré comme une mosaïque culturelle, qu'il fallait façonner pour donner une envergure nationale. Ce qui a permis au pouvoir révolutionnaire de porter sur les fonts baptismaux, la Semaine nationale de la culture (SNC) et le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), comme les bases d'une culture nationale à travers la production artistique. L'assassinat de l'instigateur de la Révolution d'août 1983, toujours non élucidé, aura aussi été une veine tentative d'interrompre cette nouvelle façon de gouverner et de penser qui rende aux Burkinabè et partant, aux Africains, leur fierté. Trente-deux ans se sont écoulés, mais ils n'ont pas eu raison de la détermination des défenseurs des idéaux de Thomas Sankara. Le mémorial, au-delà de la

polémique artistique indissociable des querelles de chiffonniers entre ses héritiers, fait partie des nombreux monuments qui rendent hommage à l'illustre disparu, à cette exception près que le joyau a été implanté dans la capitale du pays qui l'a vu naître, permettant à ses compatriotes de rompre avec une absurdité. Jusqu'à une date récente, c'est à l'extérieur du Burkina Faso qu'on pouvait véritablement se rendre compte de la popularité du président Thomas Sankara par qui, il était nettement plus aisé de s'identifier. Il était temps que les Burkinabè se donnent le courage de remettre les choses à l'endroit. Il est surtout primordial qu'ils s'approprient au quotidien l'héritage de Thoma Sankara. Cet héritage est bien d'actualité, car les maux que Sankara a combattus jusqu'au jour fatidique de son assassinat, les valeurs qu'il a incarnées et défendues le sont également. C'est tout le sens du message du chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré, a lancé au cours de la cérémonie inaugurale. «*Nous devons être fiers que partout en Afrique et dans le monde, les idées de Thomas Sankara demeurent... Nous devons nous atteler à une introspection profonde. Au-delà de l'homme, ce qui est important ce sont les idées qu'on développe. Nous devons, à travers l'ensemble de ses œuvres, du travail qu'il a fait pour ce pays, de l'engagement personnel au-delà de sa vie, tirer des leçons pour nous-mêmes et pour les générations à venir. Il est important de mettre en exergue l'humilité, le courage, le travail, le sacrifice qui sont fondamentaux pour toute réussite*», a interpellé le président du Faso à l'issue du dévoilement de la statue et du dépôt de gerbe de fleurs sur le site de l'assassinat du capitaine Sankara.

Cette initiative, pilotée par la société civile dans le cadre du Comité international du mémorial Thomas-Sankara (CIM TS), devrait permettre d'ériger un mausolée, un musée, une salle de conférence, une salle de projection et un espace sportif. Elle ne marque pas seulement le début d'une vraie réhabilitation de l'idéal sankariste mais porte aussi l'espoir de nombreux compatriotes que le mémorial de l'un des rares hommes d'Etat consensuel du pays sera le ciment de l'unité et de la cohésion nationale.

**Par Mahamadi TIEGNA**



## Enrôlement des Burkinabè du Niger

# Forte affluence au second jour du lancement

**Au second jour du lancement officiel de l'opération spéciale de délivrance de Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) et de passeports biométriques au profit des Burkinabè résidant au Niger, l'affluence était déjà au rendez-vous. Constat !**

On avait l'impression de vivre un jour d'élection, en cette matinée du vendredi 1er mars 2019 au Consulat général du Burkina Faso au Niger. En station debout ou assise sur leurs motos pour certains et sur des cailloux pour d'autres, des dizaines de ressortissants burkinabè attendent avec impatience l'ouverture des bureaux d'enrôlement. Parmi eux, Michel Yoni, un retraité vivant au Niger depuis 1963. La soixantaine révolue, il est venu se faire délivrer pour la première fois une Carte nationale d'identité burkinabè (CNIB). L'air « inquiet », il jette à plusieurs reprises un œil sur sa montre avant de lancer : « Est-ce qu'ils vont travailler aujourd'hui ? ». Il est vite rassuré par Rosalie Sawadogo, une de ses compatriotes venue également se faire établir une carte d'identité. Celle-ci lui fait comprendre qu'il n'est que 8 heures et que l'enrôlement commence à 9 heures, selon les informations données à la cérémonie de lancement. L'air rassuré, le septuagénaire se dirige à nouveau vers sa moto où il prend place les yeux toujours rivés sur la porte du consulat. 8 heures 30 minutes. L'affluence devient de plus en plus forte. Soudain, le bruit d'un mini car se fait entendre. Celui-ci se dirige vers la porte de l'ambassade où il stationne. Les membres de l'équipe d'enrôlement descendent, matériels en main. Au sein de la foule, des ouf de soulagement se font entendre. A peine descendue, l'équipe s'active à mettre son matériel en place pour le début des activités. Après quelques minutes de réglage, les « candidats » aux CNIB et aux passeports sont invités à s'approcher, munis de leurs documents. Le vieux Yoni est alors le premier à se présenter devant les agents enrôleurs. Après vérification de son acte de naissance, il est autorisé à entrer au sein du consulat pour le reste des formalités. Environ 30 minutes après, le septuagénaire ressort du bâtiment le sourire aux lèvres. « J'ai enfin fini de faire mon inscription. Je suis désormais à 100% Burkinabè », lâche-t-il, tout heureux.



**Michel Yoni, cuisinier à la retraite :** « Depuis ma naissance, je n'ai jamais fait de CNIB. Je suis content de pouvoir le faire aujourd'hui ».

*payer de fortes sommes d'argent. A cause de toutes ces tracasseries, je ne suis plus reparti au Burkina depuis 2010 »,* regrette-t-il avant d'ajouter, qu'avec la CNIB, il pourra désormais rentrer au pays sans difficulté. « Même si c'était 5000 FCFA que l'on devait payer pour la pièce d'identité, je n'allais pas hésiter à le faire », lance-t-il avant d'enfourcher sa monture pour regagner son lieu de travail. Isaac Ouoba, quant à lui, est enseignant dans une école brésilienne à Niamey.

### Faible engouement pour les passeports

Ce matin, il a « séché » les cours pour venir se faire établir une pièce d'identité burkinabè. « Avec la carte consulaire, c'est seulement au Burkina Faso et au Niger que je peux aller. Pourtant avec la CNIB, je pourrai me rendre dans d'autres pays de la sous-région. Et c'est mon intention car en plus d'être enseignant, je suis également



**Emmanuel Naganda, agent enrôleur :** « Les CNIB sont plus sollicitées que les passeports ».

*missionnaire et je compte parcourir l'Afrique pour annoncer l'évangile »,* confie le jeune homme.

Si les inscriptions pour les CNIB mobilisaient pas mal de monde, ce vendredi 1er février, il n'en était pas de même pour les passeports. « Depuis que l'opération a commencé, nous avons eu moins d'une dizaine d'inscrits pour le passeport. La plupart de ceux qui viennent s'intéressent particulièrement aux CNIB », a fait savoir Emmanuel Naganda, agent enrôleur. Pour lui, cela s'explique par le fait que beaucoup de ressortissants burkinabè au Niger ne possèdent pas de certificats de nationalité burkinabè. Pourtant, a-t-il rappelé, la présentation d'un certificat de nationalité valide est impérative pour l'établissement du passeport. De ce fait, il a regretté que les personnes habilitées à les délivrer n'aient pas fait partie de la mission spéciale. « S'il y avait avec nous des gens qualifiés pour faire les certificats de nationalité, il y aurait plus d'affluence au niveau des



**Etienne Lompo, jardinier :** « Avec la carte d'identité, je pourrai rentrer au Burkina sans problème ».

*passeports »,* a-t-il estimé. Sur ce point, le ministre de l'Intégration africaine et des burkinabè de l'extérieur, Paul Robert Tiendrebeogo, a fait savoir que l'objet de la mission consulaire spéciale n'est pas de délivrer des certificats de nationalité mais des CNIB et des passeports. Il a tout de même indiqué que d'autres missions viendront dans les prochains jours pour le faire. Même si l'affluence n'était pas au rendez-vous au bureau des passeports, quelques rares personnes y venaient s'inscrire. Parmi elles, le pasteur Prosper Delma, un Burkinabè qui vit au Niger depuis plus d'une trentaine d'années. « Je suis ici à Niamey depuis 1990. Ma famille, quant à elle, est restée au pays. Je suis donc obligé de faire des aller-retour entre Ouagadougou et Niamey. Pourtant avec les cars, le trajet est non seulement long mais il n'est pas sécurisant. Par contre avec l'avion, c'est plus facile », a-t-il jugé.

**Nadège YAMEOGO**

### Le « passeport » pour le pays natal

Tout comme M. Yoni, Etienne Lompo a « abandonné » son travail de jardinage pour venir se faire enrôler. « Je suis très content de la mission parce qu'elle est venue nous sauver », déclare-t-il, brandissant son récépissé d'inscription. Lorsque nous nous approchons de lui pour en savoir davantage sur les raisons de sa « jubilation », il nous fait comprendre que la non-possession de carte nationale d'identité burkinabè lui pose d'énormes difficultés, lorsqu'il quitte le Niger pour aller voir sa famille à Kantchari au Burkina Faso. Il se rappelle que lors de son dernier voyage, les agents de sécurité l'ont fait descendre du car à plusieurs reprises, parce qu'il ne possédait pas de CNIB. « Et même après avoir présenté ma carte consulaire, ils m'ont fait



**Au lendemain du lancement de l'opération d'enrôlement, des dizaines de personnes ont fait le déplacement pour se faire enrôler.**



Enrôlement des Burkinabè de l'extérieur

## Le Niger ouvre le bal

**Le ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur, Paul Robert Tiendrebeogo, a donné le top de départ de l'opération spéciale d'enrôlement des compatriotes vivant à l'extérieur dans la soirée du 28 février 2019 à Niamey, dans la capitale nigérienne.**

Les ressortissants burkinabè vivant au Niger peuvent se rendre au Consulat général du Burkina Faso à Niamey du 28 février au 14 mars 2019 de 9 heures à 17 heures, pour se faire établir des Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) ou des passeports biométriques. Le top de départ de cette opération spéciale d'enrôlement des Burkinabè de l'extérieur a été donné par le ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur, Paul Robert Tiendrebeogo, dans la soirée du 28 février 2019 à Niamey. Une opération qui, à terme, va permettre aux 750 000 Burkinabè vivant au Niger de disposer des documents nécessaires pour prendre part aux votes de 2020. Cet acte, aux dires du premier responsable des Burkinabè de l'extérieur, est un symbole fort de la réalité et de la vitalité de la démocratie au Burkina Faso. Il est également, a-t-il poursuivi, une concrétisation de l'engagement du président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, de rendre effectif le vote des Burkinabè de l'étranger. Au-delà des votes de 2020, permettre aux Burkinabè du Niger de disposer de CNIB participe de leur protection, foi du ministre Tiendrebeogo. «Vivre hors de son pays n'est pas toujours aisé, tant les défis liés à l'expatriation sont nombreux», a-t-il reconnu avant d'ajouter que disposer de documents d'identification va permettre à ses compatriotes de mieux s'épanouir dans leur pays d'accueil. Il s'est par ailleurs dit confiant quant au traitement appliqué aux Burkinabè en terre nigérienne. «Je me réjouis toujours de constater qu'ici au Niger, vous êtes



**Le ministre en charge des Burkinabè de l'extérieur, Paul Robert Tiendrebeogo, à ses compatriotes du Niger : «Cette mission est également la vôtre, parce que le MIABE est votre ministère ».**

dans un pays frère, dont je voudrais saluer l'hospitalité», a-t-il déclaré. Il a en outre traduit sa reconnaissance aux autorités nigériennes pour les efforts fournis pour le bien-être des ressortissants burkinabè sur leur territoire. «Vous accueillez ici des milliers de Burkinabè, et nous savons combien vous êtes attaché à leur bien-être, et vous vous battez pour cela. Soyez-en infiniment gratifié», a-t-il dit au président de la délégation spéciale de la ville de Niamey, Mouctar Mamadou, présent à la cérémonie de lancement.

### Une initiative saluée

Il a souhaité que les liens séculaires qui unissent les peuples burkinabè et nigérien continuent de se raffermir, à leur plus grand bonheur et sous le leadership des deux frères que sont les présidents Roch Marc Christian Kaboré et Mahamadou Issoufou. Le consul général du Burkina Faso au

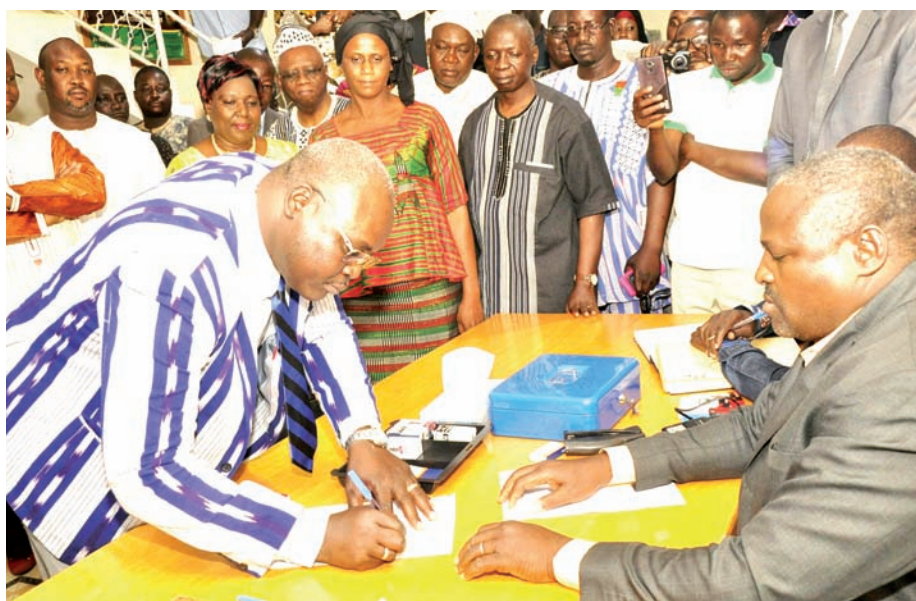


**Le consul général du Burkina Faso au Niger, Léontine Marie Kaboré, a remercié le gouvernement pour cette initiative.**

Niger, Léontine Marie Kaboré, quant à elle, a, au nom de toute la communauté burkinabè résidant au Niger, remercié le gouvernement burkinabè pour cette initiative qui va permettre de doter ses administrés d'actes authentifiés. Elle a assuré l'équipe d'enrôlement de la détermination et de l'engagement de ses compatriotes à se faire établir des passeports biométriques et des CNIB afin de se conformer aux lois et règlements du Burkina Faso et du pays d'accueil. Elle s'est surtout réjouie du choix porté sur le Niger pour le lancement de cette vaste opération qui va, en principe, s'étendre aux pays où il y a une forte concentration de burkinabè. Au-delà de l'opération d'enrôlement, elle a salué l'érection au pays des Hommes intègres d'un Ministère de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur (MIABE). Cela est, à son sens, une illustration de la volonté des premières autorités du pays de faire de la diaspora un

acteur et un bénéficiaire des efforts de développement national. Dans la même veine que le consul, le coordonnateur des délégués du Conseil supérieur des burkinabè de l'étranger (CSBE) section Niger, Etienne Ouoba, a félicité le ministère pour avoir initié cette opération. «S'il n'y avait pas eu cette mission, il nous fallait forcément nous déplacer à Ouagadougou pour nous faire établir des CNIB ou des passeports. Mais voilà que la mission elle-même est venue à nous et c'est à saluer», a-t-il déclaré. Il s'est d'autant plus dit honoré d'avoir été le premier à se faire enrôler. Il a invité ses compatriotes à saisir cette occasion pour, soit renouveler leurs pièces, soit pour les faire établir. Son appel a été entendu ; puisqu'à l'issue de la cérémonie de lancement, de nombreux ressortissants se sont bousculés devant l'équipe d'enrôlement pour s'inscrire. Parmi eux figurent, Habibou Sondé, institutrice à Niamey dont la CNIB a expiré depuis le 8 février. «Cela fait quelques jours que mon document d'identité n'est plus valide. Je cherchais une occasion pour rentrer au pays afin de le renouveler. Mais voilà qu'une mission s'est déplacée ici pour le faire. Je suis donc très contente et je remercie le gouvernement burkinabè pour cette opération», a-t-elle confié. A noter que les coûts des CNIB et des passeports pour cette opération spéciale sont les mêmes que ceux appliqués actuellement au Burkina Faso à savoir 2500 francs CFA pour les CNIB et 50 000 francs CFA pour les passeports.

✎ Nadège YAMEOGO



Etienne Ouoba, coordonnateur des délégués CSBE, a été le premier à se faire enrôler.



Lors de la cérémonie de lancement, les ressortissants burkinabè ont eu une pensée pour les victimes des attaques terroristes.



## Centenaire du Burkina Faso

# Les activités officiellement lancées

**Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale, Siméon Sawadogo, a animé une conférence de presse sur la commémoration du centenaire du Burkina Faso, le vendredi 1er mars 2019, à Ouagadougou. Il s'est agi de dévoiler les activités prévues à l'occasion.**



Photo : Issa COMPAORE

Le ministre en charge de l'administration territoriale, Siméon Sawadogo : « Il s'agit pour nous de rappeler un événement historique capital ».



Photo : Issa COMPAORE

Pour le ministre en charge de la communication, Remis Fulgance Dandjinou, l'élaboration d'un manuel d'histoire du centenaire est nécessaire.



Le soutien de la presse a été sollicité par les organisateurs pour la réussite de l'évènement.

Le Burkina Faso (ex-Haute-Volta) est séculaire. Il va commémorer, de mars à novembre 2019, sous le thème : « De la création de la Haute-Volta à la construction de l'Etat-Nation burkinabè : leçons et défis », le centenaire de sa création avec à la clé plusieurs activités socioculturelles sur tout le territoire national. L'information a été dévoilée à la presse, le vendredi 1er mars 2019, à Ouagadougou, par le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale, Siméon Sawadogo. Selon lui, la commémoration des 100 ans de la création de la Haute-Volta va être marquée par un colloque international du 9 au 12 mars 2019, des conférences régionales sur l'histoire, la culture, les langues et les potentialités écono-

miques de chaque région. Parmi cette liste d'activités, il y a aussi, l'élaboration d'un cours d'histoire du Burkina Faso à lire et enseigner dans toutes les écoles, la sensibilisation au vivre-ensemble, le patriotisme et le civisme, le baptême de rues et d'édifices publics dans chaque chef-lieu de région, a précisé le ministre d'Etat.

### Devoir de mémoire

La production et la diffusion d'émissions de sensibilisation des populations sur, entre autres, les emblèmes de la nation, la pose de la première pierre de la stèle du centenaire et des courses cyclistes et hippiques nationales, aux dires de Siméon Sawadogo, sont également au programme. Cent ans dans la vie d'une nation est un événement qui

mérite autant d'attention, a-t-il indiqué. « Le devoir de mémoire oblige que nous puissions marquer un temps d'arrêt pour une introspection profonde afin de nous approprier notre passé pour une meilleure compréhension du présent et mieux nous projeter dans l'avenir avec des repères sûrs », a-t-il déclaré. Après avoir rappelé les dates historiques clés de la création de la Haute-Volta, le ministre Sawadogo a souligné que le rappel de cet événement dévoile le rôle de levain de l'histoire pour la formation citoyenne et le raffermissement du vivre-ensemble. « La prise en compte de la dimension historique et le souci de la pluridisciplinarité dans la commémoration du centenaire de la création de la Haute-Volta sont donc indispensables », a-t-il ajouté. Quel est le coût du jubilé de cent ans ? Pourquoi l'élaboration d'un cours d'histoire du centenaire ? Quelle est la place de la culture dans la création de la Haute-Volta ? Ce sont autant de questions posées par la presse. Pour le coût de la manifestation, le ministre en charge de l'administration territoriale a noté qu'au départ, elle était évaluée à 1,2 milliard F CFA. Mais, compte tenu des

contraintes budgétaires, le montant a été réduit de moitié soit 600 millions F CFA. L'élaboration d'un cours du centenaire va enseigner à la jeunesse burkinabè l'histoire du pays qui n'est pas suffisamment connue, a expliqué le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Remis Fulgance Dandjinou. Quant à l'historien et conseiller spécial du Premier ministre, Pr Magloire Somé, par rapport à la place de la culture dans la création de la Haute-Volta, il a fait comprendre que déjà, lors de la réorganisation de la colonie du Haut-Sénégal-Niger, les aires culturelles étaient délimitées. Il a donné l'exemple du choix porté premièrement sur la ville de Ouahigouya comme capitale politique et après celle de Ouagadougou qualifiée de « suffisamment centrale » par le colonisateur compte tenu d'une subdivision de type socio-culturel. Il a, par ailleurs, évoqué la création de la Haute-Volta qui s'est faite dans la douleur, en témoignent selon lui, les différentes révoltes réprimées en 1916 par l'envahisseur colonial.

✍️ Boukary BONKOUNGOU


## L'air du temps

«Ceux qui sont morts ne sont pas morts» (Birago Diop)

Le poète est un visionnaire et sa «parole», sa vérité, est pour la vie ! Voici déjà un an (Janvier 2018 que l'ami Zerbo nous quittait, flamme vivace (Tassuma), pour emprunter la grande voie (Sira-ba) vers son Créateur. Avec le FESPACO, le cinéma nous conserve ceux qui s'en sont allés, comme des contemporains de chaque jour.

Merveille du «Septième Art», le cinématographe éveille chez nombre d'adultes le bon vieux temps où les internes des lycées et collèges de chez nous lançaient à haute voix dès le vendredi : «demain, c'est samedi soir !» à l'idée de la sortie autorisée pour voir les films des rares salles publiques. Jeunes potaches, vous ignorez que le cinéma n'était pas uniquement films d'aventures, de cape et d'épée ; il compte à présent trop de parcours et exploitations anatomiques ! N'oublions pas aussi le festival permanent du «cinéma» mondial avec des acteurs politiques cabotins, aptes à changer de rôle, de «salle de tournage», sans mue vocale ni maquillage aucun !

Mounir



Du 23 février au 2 mars 2019, le Burkina Faso a relevé le défi de l'organisation réussie du cinquantième du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO). Dans un contexte d'insécurité comme celui du pays des Hommes intègres, il faut saluer le mérite des Forces de défense et de sécurité (FDS) qui ont mis les bouchées doubles pour que cette fête du cinéma africain se déroule sans couac. Le professionnalisme des gardiens de notre sécurité a mis les Burkinabè et les milliers de festivaliers à l'abri d'attaques et autres attentats. L'image du pays est donc sauvegardée, car le pari n'était pas gagné d'avance.

✍️ Jean-Marie TOE



## Soutien à l'action gouvernementale Le Premier ministre sous la «protection divine et coutumière»

**Le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré, a rendu visite, le vendredi 1er mars 2019, au Moogho Naaba et au cardinal Philippe Ouédraogo. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un périple chez les notabilités religieuses et coutumières qu'il a entamé après sa nomination en janvier dernier.**



Le Premier ministre, Christophe Dabiré, a été rassuré par le Moogho Naaba que la chefferie traditionnelle apportera son soutien à l'action du gouvernement.

Comme il est de «coutume», le nouveau Premier ministre, Christophe Dabiré, a entamé une série de visites aux autorités coutumières et religieuses. Après la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB) et la Fédération des églises et missions évangéliques (FEME), le jeudi 28 février 2019, il s'est rendu, le lendemain vendredi 1er mars chez le Moogho Naaba. «C'est un très grand ami de longue date. Aujourd'hui, je suis venu en tant que 1er responsable du gouvernement burkinabè, parce que les missions qui m'ont été confiées par le chef de l'Etat sont extrêmement importantes. Il était donc bon que je vienne saluer celui qui représente les traditions d'une partie de notre pays», a soutenu le chef du gouvernement. Et de poursuivre qu'à travers le Moogho Naaba, il s'adresse à l'ensemble des coutumiers du Burkina Faso, afin qu'ils puissent accompagner le gouvernement dans la mission qui lui a été confiée par le président du Faso. «Nous souhaitons qu'à travers leurs moyens et leurs pouvoirs, ces missions puissent être réussies dans un contexte où notre pays a besoin de paix, de réconciliation et d'unité», a-t-il soutenu. Christophe Dabiré dit avoir eu une oreille attentive de

son hôte. Le Moogho Naaba, a-t-il fait savoir, a promis que la chefferie coutumière soutiendra le gouvernement et va l'accompagner vers la paix, la solidarité et l'union. Le chef du gouvernement s'est ensuite rendu chez le cardinal Philippe Ouédraogo, archevêque métropolitain de Ouagadougou. Il a dit avoir présenté sa mission à l'Eglise catholique pour qu'elle la place sous la protection divine. «La conférence épiscopale a toujours formulé des observations et inquiétudes à l'endroit des gouvernants pour que la situation politique, économique et sociale aille dans la bonne direction», a-t-il précisé. A l'entendre, la rencontre s'est transformée en séance de travail. Les évêques ont toujours des idées dans la tête et ont

immédiatement posé des préoccupations concernant l'évolution du pays dont la consolidation du vivre-ensemble, a-t-il poursuivi. Le président de la Conférence épiscopale Burkina-Niger (CEB-N), monseigneur Paul Ouédraogo, archevêque de Bobo-Dioulasso, qui s'est réjoui de cette visite, a exprimé la disponibilité de la CEB-N à accompagner M. Dabiré dans sa mission. «Dans l'Eglise, nous sommes au service de la population. Nous travaillons peut-être à des niveaux divers, mais l'essentiel c'est que tous, nous soyons au service des populations avec lesquelles nous cheminons», a-t-il noté. Le président de la Conférence a rappelé que l'autorité est toujours au service du bien. L'Eglise, a-t-il renchéri, aimerait que le Premier ministre travaille dans cet esprit. «Ce sont des conseils parce que quelquefois nous n'avons pas été écoutés», a-t-il lancé. Les préoccupations actuelles des populations que l'Eglise catholique a soumises au chef du gouvernement sont «naturellement» le problème sécuritaire, mais aussi celui de la réconciliation nationale qui doivent être approfondies afin de trouver des stratégies à mettre en œuvre pour les juguler.

✉ Jean-Marie TOE



La Conférence épiscopale a exhorté le chef du gouvernement à travailler pour le bien du plus grand nombre.

## Franc CFA et terrorisme au Sahel Le FPC Yelemani accuse la France

**Le Front patriotique pour le changement (FPC Yelemani) a organisé une conférence de presse, le vendredi 1er mars 2019 à Ouagadougou, pour donner sa position «sur ce qui se passe réellement en Afrique francophone et au Burkina Faso».**

Parti de la majorité présidentielle, le Front patriotique pour le changement (FPC Yelemani) est vent debout contre la France qui, selon lui, maintient ses anciennes colonies africaines dans «l'esclavage économique» à travers le franc CFA. C'est la quintessence d'une conférence de presse que le parti a animée le vendredi 1er mars 2019 à Ouagadougou. Pour son président, Tahirou Ibrahim Zon, le franc CFA constitue un frein à l'émergence des 14 pays de la zone franc parce que ceux-ci sont obligés de stocker environ 50% de leurs réserves au trésor français, alors que, les 50 autres pour cent n'étant pas suffisants, il faut emprunter

théâtre de vengeance» parce que Blaise Compaoré qui accordait l'asile aux terroristes est leur parrain. La mise en œuvre du programme de société du président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré «pour un Burkina émergent et prospère», s'en retrouve ainsi perturbée et «empêchée». «Le président Kaboré était l'un des premiers à dire qu'il faut qu'on quitte le F CFA. C'est peut-être cela, l'une des causes des attaques terroristes dans notre pays», a-t-il précisé. Répondant à la presse sur la question de la réconciliation nationale, le président du parti pense qu'il n'est pas prioritaire et sera envisagée en temps de paix. «Si les gens troublent le



Ph.: Remi ZOERNGRE

Le président du FPC Yelemani, Tahirou Ibrahim Zon (milieu) : «L'Afrique est la vache à lait de la France».

des fonds supplémentaires du trésor français au prix du marché. A l'entendre, cet état de fait est à l'origine de tous les maux des pays ayant en partage le franc CFA. «Voilà pourquoi nous sommes fortement endettés et c'est l'une des fortes raisons de l'immigration... Au cours des 50 dernières années, on a environ 67 coups d'Etat dans 26 pays africains dont 16 étaient d'anciennes colonies françaises», a-t-il soutenu. Le FPC Yelemani accuse aussi la France d'avoir créé le terrorisme dans la sous-région, «pour les richesses de nos sous-sols». Concernant la situation sécuritaire au Burkina Faso, M. Zon, lui, attribue un caractère «mafieux et politique». En effet, a-t-il dit, le Burkina Faso est devenu «un champ de

pays pour nous pousser à aller à la réconciliation, nous disons : non. Il faut la justice d'abord», a-t-il martelé. En somme, le président du Front a proposé au chef de l'Etat, d'ordonner à la France de «libérer» la zone tampon de Pama dans l'Est du pays, de créer des comités de défenses du Faso avec une formation militaire et de ramener le service national populaire avec formation militaire pour les jeunes sortis des écoles professionnelles. Le FPC Yelemani appelle également les Burkinabè à se mettre debout pour accompagner les Forces de défense et de sécurité (FDS) parce que «tout le peuple doit être uni malgré les divergences politiques et choix religieux».

✉ Jean-Marie TOE



Université Ouaga 1 Pr Joseph-Ki-Zerbo

## Le Master en SIG souffle ses dix bougies

Le 10e anniversaire du Master en Système d'information géographique (SIG) de l'université Ouaga 1 Joseph-Ki-Zerbo a été célébré, le jeudi 28 février 2019.



Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Pr Alkassoum Maïga (milieu) a invité les étudiants à plus d'ardeur et de professionnalisme sur le terrain.



Des étudiants au Master SIG ont reçu leurs attestations de fin de formation.

Les acteurs de la recherche scientifique et de l'innovation ont mené une réflexion sur le thème : « Une décennie de recherche et de formation professionnelle dans les technologies et intelligences spatiales : bilan et perspectives ». C'était à l'occasion du 10e anniversaire du Master en Système d'information géographique (SIG) de l'université Ouaga 1 Pr Joseph-Ki-Zerbo, le jeudi 28 février 2019 à Ouagadougou. Selon le promoteur du Master, Pr Tanga Pierre Zoungrana, le bilan est satisfaisant après dix ans car les objectifs sont atteints. « En lançant le Master SIG, nous avons espéré réussir l'application du LMD en ouvrant une filière professionnelle. C'était une façon de contribuer à la réforme de l'enseignement supérieur », a-t-il expliqué. Aussi a-t-il poursuivi, ce système a pour but de mettre à la disposition de structures techniques des spécialistes de l'information spatiale. « Une centaine de personnes a été formée. Ce sont des compétences en termes de conception pour l'aménagement du territoire et la gestion des ressources naturelles », a affirmé M. Zoungrana. Toutefois, il a précisé que des défis demeurent, notamment la manière de consolider le travail d'enseignement pour répondre aux attentes des partenaires. Pour le délégué des étudiants, Jean Stéphane Daboné, les apprenants sont les heureux bénéficiaires d'un savoir-faire taillé d'une formation de qualité. « Nous sommes convaincus de notre vocation qui est d'aider à impulser le processus de développement. Nous sommes prêts à servir », a-t-il dit. Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de

l'Innovation, Alkassoum Maïga, a salué le promoteur du Master pour son initiative. De son avis, les universités burkinabè veulent rompre avec le cycle de fabrication de chômeurs.

### Renforcer les capacités

A l'entendre, ce Master SIG est une opportunité pour les étudiants à la recherche du travail et pour les professionnels qui veulent renforcer leurs capacités. « L'on ne peut pas continuer avec des diplômés de théoriciens. Il faut des pratiques qui améliorent nos institutions de formation », a soutenu le ministre. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, une décision a été prise afin de créer dans chaque université, une vice-

présidence chargée de la professionnalisation des relations avec le monde de l'emploi et des entreprises. Par ailleurs, il a félicité tous les acteurs qui ont été dans la constance pendant dix ans. « Le gouvernement attend des efforts en matière de renforcement de capacité. Il compte sur eux pour la transformation souveraine de l'économie nationale », a-t-il argué. La ministre déléguée chargée de l'aménagement du territoire, Pauline Zouré, par ailleurs marraine de l'évènement, a indiqué que les spécialistes de la géomatique seront utiles au marché de l'emploi et pourront aider divers secteurs d'activités dans l'aménagement de leur espace. Elle a donc exhorté ses filleuls à tenir haut le flambeau de

l'université. Le directeur de l'Unité de formation et de recherche en Sciences humaines (UFR/SH), Fernand Bationo a, dans la même veine, fait savoir que le Master va renforcer les capacités en technologie spatiale et environnementale. Le président de l'université Ouaga I Joseph-Ki-Zerbo, Rabiou Cissé, a dit être ravi de constater les bons résultats académiques obtenus par des apprenants et leur insertion dans la vie active. « Cela révèle à souhait que l'université répond au besoin de la société », a-t-il signifié. A l'issue de la cérémonie, des attestations ont été remises aux partenaires et aux étudiants.

✉ Mariam SOMDA



Les partenaires ont reçu des attestations de reconnaissance.



Couverture de l'assurance maladie universelle

# Développer les compétences des mutuelles

L'ONG ASMADE a organisé, du 25 février au 1er mars 2019, une formation diplômante de Master II en matière de couverture de santé en général au profit d'une trentaine de cadres et d'administrateurs de mutuelles.



Photo : Issa COMPAORE

La secrétaire exécutive de l'ONG ASMADE, Juliette Compaoré : « Le développement des mutuelles nationales est l'approche retenue au Burkina Faso pour assurer une couverture de santé universelle ».



Photo : Issa COMPAORE

Le formateur, Pr Jean-Luc Penot, a indiqué que la mutualité est une belle aventure.



Le juriste de Solidarités mutualité de la Belgique, Paul Jamar : « La mise en place de la mutualité fait face à des défis d'adhésion de la population ».

La mise en œuvre du Régime d'assurance maladie universelle (RAMU) adopté par la plupart des pays africains nécessite de développer des compétences nationales en matière de mutualité. C'est dans cette dynamique que l'Association Songui Manégré/Aide au développement endogène (ASMADE) a formé spécifiquement, du 25 février au 1er mars 2019, à Ouagadougou, une trentaine de cadres et d'administrateurs de mutuelles de Master II en gouvernance mutualiste. Ce premier regroupement de ladite formation a réuni des participants venus de la France, de la Belgique, de la Côte d'Ivoire, du Tchad et du Burkina Faso. Pour le formateur, Pr Jean-Luc Penot de l'université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines, la mutualité est une belle aventure qu'il a tenue à partager avec les apprenants en

s'appuyant sur les expériences déjà capitalisées. C'est un programme sur les modules «*Environnement économique et social de la mutualité*» et «*Cadre juridique de l'activité mutualiste*» de façon générale qui a été servi aux apprenants. La secrétaire exécutive de l'ONG ASMADE, Juliette Compaoré a, au nom de tous les participants, salué l'accompagnement du Pr Penot en vue de développer des pools de compétences en Afrique. Et ce, a-t-elle dit, pour soutenir le développement de la mutualité dans la perspective d'une mise en place de l'assurance maladie universelle. «*La mutualité reste un outil possible pour accompagner l'extension de la protection sociale en vue d'améliorer l'accès à la santé*», a soutenu Juliette Compaoré. Elle a également été reconnaissante de ses partenaires notamment Solidarités

mutualité de la Belgique et le gouvernement du Tchad pour leur soutien à la formation ; un atout afin d'accompagner les gouvernants dans le processus de la couverture santé. Le coordonnateur de la cellule couverture santé universelle du Tchad, Dr Dadjim Blague a, pour sa part, indiqué que sa présence témoigne de l'intérêt que le Tchad porte à ce renforcement de capacité. «*La formation vient à point nommé car le Tchad vient de démarrer la mise en œuvre de sa stratégie de couverture santé universelle*», a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, loué l'accompagnement financier du Centre de ressources «*La Ruche de la protection sociale*» de l'ONG ASMADE. Quant au juriste de Solidarités mutualité de la Belgique, Paul Jamar, il a expliqué que la construction de la mutualité est une lutte de

longue haleine parce qu'elle fait face à des défis d'adhésion de la population. Mais à l'entendre, en Belgique, près de 99% de la population adhèrent à la mutualité en payant leurs cotisations. «*C'est un succès qui ne s'est pas réalisé tout seul et en un temps record. Mais, il a fallu 180 ans pour y arriver*», a-t-il déclaré. Pour lui, l'histoire mutualiste est porteuse de grands espoirs mais elle doit se faire avec une série de contraintes. Cette formation fait suite à une autre, introductive réalisée au Tchad courant mois de novembre 2018. Les formés à la gouvernance mutualiste à Ouagadougou devraient être des relais pour garantir le développement de l'assurance maladie universelle en Afrique de l'Ouest et centrale.

✎ Boukary BONKOUNGOU



Photo : Issa COMPAORE

Le coordonnateur de la cellule couverture santé universelle du Tchad, Dr Dadjim Blague, a indiqué que le Tchad est en bonne voie pour la mise en œuvre de son «*Assurance maladie universelle* ».



Les participants devraient être des relais pour accompagner leurs gouvernants à asseoir durablement l'«*Assurance maladie universelle* ».



## Relève Des réflexions pour dynamiser le football des jeunes

**La Fédération burkinabè de football (FBF) a organisé un atelier national sur la dynamisation du football des jeunes, le samedi 2 mars 2019 à Ouagadougou. Des thèmes ont permis aux participants de mieux cerner cette dynamisation.**



**Le président de la Fédération burkinabè de football, Sita Sangaré (gauche) :** «...il s'agit de voir comment donner un souffle nouveau au secteur des petites catégories».

La dynamisation du football des jeunes a été au cœur d'un atelier organisé, le 2 mars dernier, par la Fédération burkinabè de football (FBF). Cinq thèmes ont été développés, à cet effet, aux participants. On peut citer, entre autres, la nouvelle vision du développement du football de jeunes ; la structuration du football de jeunes au Burkina Faso et la gestion des ressources humaines ; l'architecture, les formules et la promotion des compétitions de jeunes et la promotion des talents. Pour mieux percevoir ces thèmes, il y a eu d'abord des exposés, et des échanges entre participants et conférenciers. «La réflexion a commencé il y a longtemps, et j'allais dire que c'est peut-être depuis la période électorale. Ce présent atelier est le fruit d'une des réflexions de la culture que nous avons mis sur pied pour voir comment donner un souffle nouveau au sec-

teur des petites catégories», a déclaré le président de la FBF, Sita Sangaré. Il a, en outre, précisé que la dernière assemblée générale de la Fédération a donné quitus à la structure pour une autre orientation de l'organisation du secteur des jeunes. «Je dois dire que pour sa mise en place, le Comité exécutif a chargé une équipe technique pour la réflexion», a ajouté Sita Sangaré. Selon le directeur technique de la FBF, Ousmane Sawadogo, il y a près de trois mois que la Fédération a mis en place la Coordination nationale du football de jeunes qui s'est penchée sur des formules que la direction technique a proposées. Ce sont des formules pour des compétitions concernant les minimes, les cadets, les juniors et les olympiques. A cet atelier, il y a eu une soixantaine de participants venus de divers horizons.

✉ **Fernand KOUDA**



**Il y avait une soixantaine de participants pour cet atelier national sur la dynamisation du football de jeunes.**

## 4<sup>e</sup> journée de la coupe de la Confédération Salitas se complique la tâche

**Salitas FC et le Club sportif Sfaxien se sont quittés sur un résultat nul (0-0) hier au stade du 4-Août, en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée de la phase de groupes de la coupe de la Confédération de la CAF. Les Colombes signent leur 3<sup>e</sup> nul de suite dans la compétition et restent toujours derniers de leur groupe.**



Ph.: Remi ZOERINGRE

**L'attaque des Colombes à l'image de Ousmane Nana n'a pas réussi à inquiéter le portier tunisien, Dahmen Aymen.**

Une victoire pour se relancer dans la poule B était le scénario idéal pour Salitas FC hier au stade du 4-Août, avant le coup d'envoi face au CS Sfaxien en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée de la coupe de la Confédération de la CAF. Mais hélas, à l'arrivée, les Colombes se sont contentées d'un nul vierge comme au match aller le week-end dernier, à Sfax, en Tunisie. Par contre pour cette manche retour, le capitaine Youssouf Barro et ses coéquipiers étaient déterminés à enfin signer une première victoire dans cette phase de poule. La preuve, dès le coup d'envoi, ils n'ont pas observé le traditionnel round d'observation. Ousmane Nana dès les premières minutes chauffe les gangs du portier des visiteurs, Dahmen Aymen. Ils assiègent le camp des tunisiens sans parvenir à scorer. La défense du CS Sfaxien parvient à enrayer les offensives des protégés du colonel Yac. Après ces quelques minutes d'euphorie, les visiteurs parviennent à équilibrer le jeu. Ils ne parviennent pas aussi à inquiéter les locaux qui repartent à l'abordage lors de la fin de la première

période. Cependant, les attaquants de Salitas pêchent par précipitation devant les buts tunisiens. Ils s'illustrent par des frappes lointaines qui passent au-dessus des cages sans danger pour le portier du CS Sfaxien. De Ousmane Nana en passant par Elliass Dianda ou encore Kalifa Nikiéma, aucun d'entre eux n'a pu véritablement cadrer un tir. Leurs belles combinaisons au milieu du terrain n'ont jamais abouti à de véritables occasions de but. Malgré le retour sur blessure du buteur maison de Salitas FC, Illasse Sawadogo, la victoire tant attendue n'a pas eu lieu au stade du 4-Août. Avec trois nuls et une défaite, Salitas FC occupe toujours la dernière place du groupe B. Le club burkinabè manque une occasion de remonter au classement, puisque dans l'autre match du groupe, l'Etoile sportive du Sahel est allée s'imposer à Enugu, au Nigéria. Les protégés du colonel Yacouba Ouédraogo reçoivent l'équipe nigériane le 10 mars prochain pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée.

✉ **Ollo Aimé Césaire HIEN**



Ph.: Remi ZOERINGRE

**Ismaël Zagré, le défenseur central de Salitas FC a enrayer toutes les actions des Tunisiens.**

### Résultats de la 4<sup>e</sup> journée de la poule B

Salitas FC # SC Sfaxien : 0-0  
Enugu Rangers # Etoile du Sahel : 0-2  
Classement de la poule B  
1er Etoile du Sahel : 7 pts +2  
2e CS Sfaxien : 6 pts +1  
3e Enugu Rangers : 4 pts -1  
4e Salitas FC : 3 pts -2

### Fiche technique

Dimanche 3 mars 2019. Stade du 4-Août. SALITAS FC# CSS : 0-0. Avertissements : Youssouf Barro 38e, Oula Abass Traoré 43e (SALITAS FC) ; Ben Ali Mohamed 27e, Kingsley Sokari 61e, Mohamed Ali Moncer 82e (CSS).

**Arbitrage :** Souleimane Ahmed Djama, Farhan Bogoreh Salime, Salah Abdi Mohamed (Djibouti).  
**4<sup>e</sup> officiel :** Saddam Hussein Mansour (Djibouti).

**Commissaire :** René Williams Séré (Côte d'Ivoire).

**SALITAS FC :** Daouda Diakité (gk), Youssouf Bagbéba Barro (cap), Ismael Zagré, Oula Abass Traoré, Cédric Badolo, Arnaud Bambara, Elliass Dianda puis Illas Sawadogo (81e), Ousmane Nana puis Aboubacar Sidiki Traoré (73e), Somgogma Hermann Nikiéma, Kalifa Nikiéma, Ismael Bandé.

**Entraîneur :** Ladjji Coulibaly

**CSS :** Ben Ali Mohamed, Heni Amamou, Ayman Hussein Gadhban puis Ala Marzougui (57e), Kingsley Sokari (cap), Houssein Dagdou, Firas Chaouat, Hamza Jlassi, Nassim Hnid, Habib Oueslati puis Houssein Ben Ali (76e), Mohamed Ali Moncer, Dahmen Aymen (gk).

**Entraîneur :** Ruud Krol



MABUCIG  
Société Anonyme avec Conseil d'administration  
au capital de 935.396.000 FCFA  
Siège social : 55, rue 19.14 Kodené  
BP 94 - Bobo Dioulasso  
BURKINA FASO  
RCCM : BF BBD 2015 M 0986

## AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société MABUCIG sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra :  
**le mardi 12 mars 2019 à 10 heures à Ouagadougou, dans la salle WAONGO II de l'Hôtel LAICO OUAGA 2000,**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport général du Commissaire aux comptes portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Fixation du montant des indemnités de fonction pour l'exercice 2019.
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société CORALMA International.
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire.
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant.
- Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA.
- Pouvoir pour les formalités.

**Les documents d'information relatifs à cet ordre du jour seront disponibles à partir du 26 février 2019, au siège de la société à BOBO sis 55, Rue 19.14 – Kodené, et à MABUCIG OUAGA, sis 1310, Avenue Kwamé N'Krumah, au Secrétariat du Président du Conseil d'Administration.**

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix. A cet effet, des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social à Bobo-Dioulasso, et au bureau MABUCIG à Ouagadougou.

Pour le Conseil d'Administration

**Monsieur Lassiné DIAWARA**

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION REGIONALE  
DE LA BOUCLE DU MOUHOUN



## AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi de la Boucle du Mouhoun recherche pour la **Mairie de Lankoué**, quinze (15) candidatures pour le recrutement d'un **(01) Aide-comptable** :

### Qualifications requises :

- Etre titulaire du CAP en Comptabilité
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 37 ans au plus au 31 Décembre 2019
- Etre de nationalité burkinabè ;
- Accepter résider dans la commune de Lankoué
- Savoir manipuler l'ordinateur ;
- Etre immédiatement disponible.

Les éventuels candidats (es) intéressés (es) par cette offre d'emploi remplissant les conditions ci-dessus citées sont invités à déposer à la Direction Régionale de l'ANPE sise route de Nouna après la SONABEL et la Direction de l'Hydraulique au plus tard le **Mardi 05 Mars 2019**, un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au directeur régional de l'ANPE timbrée à 200 francs timbre fiscal
- Une copie légalisée du diplôme de CAP
- Une copie légalisée de la CNIB
- Un extrait d'acte de naissance
- Une copie simple de la carte ANPE à jour

### Mode de recrutement :

- Présélection de dossiers
- Test écrit
- Entretien oral avec jury

Dédougou le 22 février 2019

**P. le Directeur Général et P/D**  
- **Le Secrétaire Général**  
**Oussaini KONATE**  
Chevalier de l'Ordre National

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION REGIONALE  
DE LA BOUCLE DU MOUHOUN



## AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi de la Boucle du Mouhoun (ANPE/BMH) recherche **Dix (10) candidatures** pour le recrutement d'un **(01) Agent d'Etat Civil** au profit de la **Commune de Toeni**

### Qualifications requises :

- Etre titulaire du BEPC
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 37 ans au plus au 31 Décembre 2019
- Etre de nationalité burkinabè
- Accepter résider dans la commune de Toeni
- Savoir manipuler l'ordinateur serait un atout
- Etre immédiatement disponible

Les éventuels candidats (es) intéressés (es) par cette offre d'emploi remplissant les conditions ci-dessus citées sont invités à déposer à la Direction Régionale de l'ANPE sise route de Nouna après la SONABEL et la Direction de l'Hydraulique au plus tard le **Lundi 04/03/2019** un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au directeur régional de l'ANPE timbrée à 200 francs timbre fiscal
- Une copie légalisée du diplôme de BEPC
- Une copie légalisée de la CNIB
- Un extrait d'acte de naissance
- Une copie simple de la carte ANPE à jour

### Mode de recrutement :

- Présélection sur dossiers
- Test écrit
- Entretien oral avec jury

Dédougou le 22 février 2019

**P. le Directeur Général et P/D**  
- **Le Secrétaire Général**  
**Oussaini KONATE**  
Chevalier de l'Ordre National



## PREMIER MINISTRE

### COMITE INTERMINISTERIEL DE SELECTION DES CANDIDATS AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL



## Avis d'appel à candidatures pour le recrutement du Directeur général du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Dori

Le Comité interministériel de sélection des candidats au poste de Directeur général des établissements publics de l'Etat et des sociétés à participation majoritaire de l'Etat, sélectionne pour le compte du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Dori, des candidat(e)s en vue du recrutement d'un(e) Directeur (trice) général(e) dudit établissement.

Le CHR de Dori est un établissement public de santé qui a pour missions de faire le diagnostic, le traitement et la surveillance des malades, des blessés et des femmes enceintes en tenant compte des aspects psychologiques et socioéconomiques des patients dont il assure l'hébergement. Il participe en outre à des activités de formation, de recherche et aux actions de santé publique, notamment aux actions d'éducation pour la santé et de prévention et à toutes actions médico-sociales coordonnées.

### 1. Missions du Directeur général

Le (la) Directeur (trice) général(e) est chargé(e) de la mise en œuvre des missions du CHR. A ce titre, il (elle) :

- est ordonnateur principal du budget de l'établissement ;
- assume en dernier ressort la responsabilité de la direction de l'établissement qu'il représente dans les actes de la vie civile, notamment à l'égard des tiers et des usagers ;
- élabore, met en œuvre et évalue le projet d'établissement dans le cadre des textes en vigueur ;
- prépare les délibérations du CA, en exécute les décisions et lui rend compte ;
- prend toutes initiatives et, dans la limite de ses attributions, toutes décisions dans l'intérêt de l'établissement ;
- propose au Conseil d'Administration, dans le cadre des tarifs généraux de cession des biens et des services produits par l'établissement, les conditions particulières à consentir à chaque catégorie de clientèle, notamment les remises et les abattements éventuels ;
- assure le suivi des projets et accords de jumelage dans le cadre de la coopération internationale ;
- prend dans les cas d'urgence qui nécessitent un dépassement de ses attributions normales, toutes mesures conservatoires, à charge pour lui d'en rendre compte au Président du Conseil d'Administration dans les plus brefs délais ;
- développe une politique managériale orientée vers les résultats, notamment dans les domaines de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, de l'organisation des soins et services centrés sur la personne et la sécurité des patients, des investissements, des systèmes d'informations et de communication.

En outre, le (la) Directeur (trice) général(e) est chargé(e) de mettre en place un système de procédures standards et de management de la qualité dans le domaine hospitalier du Burkina.

### 2. Qualités requises

Le (la) candidat(e) doit posséder les qualités ci-après :

- une bonne connaissance du système de santé du Burkina Faso ;
- une capacité de leadership, de management des organisations, de coordination et de pilotage d'équipes pluridisciplinaires ;
- une capacité de communication, de décision et de création de consensus autour de questions complexes ;
- une bonne capacité de management orienté vers les résultats ;
- une bonne moralité ;
- une grande rigueur méthodologique et organisationnelle ;
- avoir une bonne connaissance en management de la qualité ;
- pouvoir travailler sous pression, être disponible à tout moment pour le déploiement des plans d'urgence ;
- avoir des notions de gestion d'un établissement public de santé en zone confrontée à des défis sécuritaires ;
- un sens poussé de l'initiative et de l'anticipation.

### 3. Profil et qualifications requis

Le (la) candidat(e) à ce poste doit :

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir cinquante-sept (57) ans au plus au 31 décembre 2019 ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau bac+5 en sciences sociales, en économie, en gestion d'entreprise ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau doctorat/PhD dans le domaine de la santé humaine ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans, dont cinq (05) ans au moins à des postes de direction dans le secteur public ou privé ;
- jouir d'une bonne santé physique et mentale ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique ;
- avoir un diplôme en économie de la santé ou en santé publique serait un atout ;
- n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation judiciaire ou d'un contentieux financier avéré ;
- être immédiatement disponible et à plein temps.

### 4. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA adressée au Président du Comité interministériel de sélection des candidats au poste de directeur général ;
- une lettre de motivation (deux pages maximum) ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité burkinabè (CNIB) ou du passeport en cours de validité ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- les copies certifiées conformes des diplômes, certificats et attestations de travail ou tout document justifiant de l'ancienneté et des postes de travail occupés ;
- un curriculum vitae actualisé, daté et signé par le (la) candidat(e) faisant ressortir les noms et coordonnées (numéros de téléphone et adresse Email) de trois références professionnelles et indiquant clairement le rapport avec la référence professionnelle ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat de visite et de contre-visite datant de moins de trois (03) mois et revêtu d'un timbre fiscal de trois cents (300) francs CFA.

### 5. Procédure de sélection

Le recrutement se fera par voie de présélection sur dossier suivie d'un entretien avec les candidats présélectionnés.

### 6. Conditions d'embauche

Le (la) candidat(e) admis (e) sera nommé(e) en Conseil des Ministres. L'intéressé(e) sera soumis (e) à un contrat d'objectifs assorti d'une évaluation annuelle. Un contrat de travail d'une durée de trois (03) ans renouvelable une et une seule fois en fonction des performances sera signé entre le (la) candidat(e) retenu(e) et le conseil d'administration du CHR de Dori.

### 7. Rémunération

La rémunération du Directeur général est fixée par le Conseil d'Administration en application des textes en vigueur.

### 8. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous plis fermés avec la mention « Avis de recrutement au poste de Directeur général du Centre Hospitalier Régional de Dori » au secrétariat du comité sis au service du courrier central du Premier Ministère, au plus tard le vendredi 07 mars 2019 à 16 heures 30 mn.

Les dossiers parvenus au lieu du dépôt après ce délai, ne seront pas reçus.

Nota Bene :

- Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas examiné ;
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus ;
- Aucun dossier de candidature ne sera restitué.

**Le Président**  
**Bamory OUATTARA**  
*Officier de l'Ordre National*



**PREMIER MINISTERE**

**COMITE INTERMINISTERIEL DE SELECTION DES CANDIDATS  
AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL**



**Avis d'appel à candidatures pour le recrutement du Directeur général  
du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Ziniaré**

Le Comité interministériel de sélection des candidats au poste de Directeur général des établissements publics de l'Etat et des sociétés à participation majoritaire de l'Etat, sélectionne pour le compte du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Ziniaré, des candidat(e)s en vue du recrutement d'un(e) Directeur (trice) général (e) dudit établissement.

Le CHR de Ziniaré est un établissement public de santé qui a été créé par le Conseil des Ministres en sa séance du 31 mars 2018. Il a pour missions de faire le diagnostic, le traitement et la surveillance des malades, des blessés et des femmes enceintes en tenant compte des aspects psychologiques et socioéconomiques des patients dont il assure l'hébergement. Il participe en outre à des activités de formation, de recherche et aux actions de santé publique, notamment aux actions d'éducation pour la santé et de prévention et à toutes actions médico-sociales coordonnées.

Il faut signaler que ce centre n'est pas encore fonctionnel et il sera le premier CHR de la région du Plateau central.

**1. Missions du Directeur général**

Le (la) Directeur (trice) général(e) est chargé(e) de la mise en œuvre des missions du CHR. A ce titre, il (elle) :

- est ordonnateur principal du budget de l'établissement ;
- assume en dernier ressort la responsabilité de la direction de l'établissement qu'il représente dans les actes de la vie civile, notamment à l'égard des tiers et des usagers ;
- élabore, met en œuvre et évalue le projet d'établissement dans le cadre des textes en vigueur ;
- prépare les délibérations du CA, en exécute les décisions et lui rend compte ;
- prend toutes initiatives et, dans la limite de ses attributions, toutes décisions dans l'intérêt de l'établissement ;
- propose au Conseil d'Administration, dans le cadre des tarifs généraux de cession des biens et des services produits par l'établissement, les conditions particulières à consentir à chaque catégorie de clientèle, notamment les remises et les abattements éventuels ;
- assure le suivi des projets et accords de jumelage dans le cadre de la coopération internationale ;
- prend dans les cas d'urgence qui nécessitent un dépassement de ses attributions normales, toutes mesures conservatoires, à charge pour lui d'en rendre compte au Président du Conseil d'Administration dans les plus brefs délais ;
- développe une politique managériale orientée vers les résultats, notamment dans les domaines de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, de l'organisation des soins et services centrés sur la personne et la sécurité des patients, des investissements, des systèmes d'informations et de communication.

En outre, compte tenu de la non fonctionnalité du centre, le (la) Directeur (trice) général(e) est chargé(e) également de :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif (organisation, ressources humaines, équipement, etc.) pour l'ouverture de l'établissement, la conduite et le développement des activités hospitalières en collaboration avec le coordonnateur du Programme d'appui au développement des régions sanitaires du Plateau central et du Centre sud (programme ayant construit et équipé le CHR) dans les domaines relevant de ses compétences ;
- mettre en place un système de procédures standards et de management de la qualité dans le domaine hospitalier du Burkina.

**2. Qualités requises**

Le (la) candidat(e) doit posséder les qualités ci-après :

- une bonne connaissance du système de santé du Burkina Faso ;
- une capacité de leadership, de management des organisations, de coordination et de pilotage d'équipes pluridisciplinaires ;
- une capacité de communication, de décision et de création de consensus autour de questions complexes ;
- une bonne capacité de management orienté vers les résultats ;
- une bonne moralité ;
- une grande rigueur méthodologique et organisationnelle ;
- une capacité à travailler sous pression ;
- une bonne connaissance en management de la qualité ;
- un sens poussé de l'initiative et de l'anticipation.

**3. Profil et qualifications requis**

Le (la) candidat(e) à ce poste doit :

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir cinquante-sept (57) ans au plus au 31 décembre 2019 ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau bac+5 en sciences sociales, en économie, en gestion d'entreprise ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau doctorat/PhD dans le domaine de la santé humaine ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans, dont cinq (05) ans au moins à des postes de direction dans le secteur public ou privé ;
- jouir d'une bonne santé physique et mentale ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique ;
- avoir un diplôme en économie de la santé ou en santé publique serait un atout ;
- n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation judiciaire ou d'un contentieux financier avéré ;
- pouvoir travailler sous pression, être disponible à tout moment pour le déploiement des plans d'urgence ;
- être immédiatement disponible et à plein temps.

**4. Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA adressée au Président du Comité interministériel de sélection des candidats au poste de directeur général ;
- une lettre de motivation (deux pages maximum) ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité burkinabè (CNIB) ou du passeport en cours de validité ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- les copies certifiées conformes des diplômes, certificats et attestations de travail ou tous autres documents justifiant de l'ancienneté et des postes de travail occupés ;
- un curriculum vitae actualisé, daté et signé par le (la) candidat(e) faisant ressortir les noms et coordonnées (numéros de téléphone et adresse Email) de trois références professionnelles et indiquant clairement le rapport avec la référence professionnelle ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat de visite et de contre-visite datant de moins de trois (03) mois et revêtu d'un timbre fiscal de trois cents (300) francs CFA.

**5. Procédure de sélection**

Le recrutement se fera par voie de présélection sur dossier suivie d'un entretien avec les candidats présélectionnés.

**6. Conditions d'embauche**

Le (la) candidat(e) admis (e) sera nommé(e) en Conseil des Ministres. L'intéressé(e) sera soumis (e) à un contrat d'objectifs assorti d'une évaluation annuelle. Un contrat de travail d'une durée de trois (03) ans renouvelable une et une seule fois en fonction des performances sera signé entre le (la) candidat(e) retenu(e) et le conseil d'administration du CHR de Ziniaré.

**7. Rémunération**

La rémunération du Directeur général est fixée par le Conseil d'Administration en application des textes en vigueur.

**8. Dépôt de candidature**

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous plis fermés avec la mention « Avis de recrutement au poste de Directeur général du Centre Hospitalier Régional de Ziniaré » au secrétariat du comité sis au service du courrier central du Premier Ministère, au plus tard le vendredi 07 mars 2019 à 16 heures 30 mn.

Les dossiers parvenus au lieu du dépôt après ce délai, ne seront pas reçus.

Nota Bene :

- Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas examiné ;
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus ;
- Aucun dossier de candidature ne sera restitué.

**Le Président**

**Bamory OUATTARA**  
Officier de l'Ordre National



## COMMUNIQUE

**Siège social**  
2257, Avenue  
du Sanmatenga

01 BP 5665  
Ouagadougou 01  
BURKINA FASO

**Téléphone**  
+226 25 35 67 87  
+226 25 35 77 01  
+226 25 35 55 55  
**Fax**  
+226 25 35 66 80

**Agence de**  
**Bobo-Dioulasso**  
+226 54 93 93 93

**Agence de**  
**Koudougou**  
+226 54 88 88 88

**E-mail**  
contact@sotraco.bf

**Site Web**  
www.sotraco.bf

**RCCM N°**  
BF OUA 2016 M 4393

**IFU N°**  
00001345 5

**Numéros de compte**  
BCB : 0122 5010 4240 - 24  
BABF : 0501 2952 0007 - 86  
CBAO : 0360 0024 4801 - 41

Le Directeur général de la Société de transport en commun (SO.TRA.CO) porte à la connaissance des populations de Ouagadougou, Koubri et Kouba de l'ouverture de la première ligne dite « Ligne intercommunale » « **OUAGADOUGOU - Koubri** » depuis le **jeudi 21 février 2019**.

L'itinéraire de la ligne part du terminus de Koubri sis au marché de poissons à la gare routière de la Patte d'oie communément appelé Ouaga inter en passant par la Mairie de Koubri, le péage, traverse le village de Koub- Kiendpalgo, Namentenga, Lanoayiri et l'échangeur Ouaga 2000.

Les points d'arrêts sur l'itinéraire sont matérialisés par des poteaux SOTRACO.

Les tarifs sont les suivants :

- ✚ En ce qui concerne les tickets à la course
  - Tronçon Ouaga – Koubri : 400 FCFA
  - Tronçon Ouaga – Kouba péage : 200 FCFA
  - Tronçon Kouba – Koubri : 200 FCFA
- ✚ En ce qui concerne l'abonnement :
  - Ouaga- Koubri : 10 000 FCFA par mois
  - Ouaga- Kouba : 7 000 FCFA par mois
  - Le montant des abonnements des élèves, des étudiants, des personnes de 3<sup>ème</sup> âge ou en situation de handicap est de 3 000 FCFA ;
  - Un montant supplémentaire de 2 000 FCFA est demandé pour tout nouvel abonné.

L'abonnement permet à l'utilisateur d'emprunter les bus du réseau ordinaire de Ouagadougou avec la même carte.

Au regard des avantages qu'offre le bus notamment la sécurité, la réalisation d'économies et la préservation de l'environnement, la SOTRACO invite la population à l'adopter comme principal moyen de transport.

**La SOTRACO, encore plus proche de la population !**

Fait à Ouagadougou, le 19 février 2019

**Le Directeur général**  
*(Signature)*  
**Pascal TENKODOGO**

*Une entreprise citoyenne pour relever un défi urbain majeur !*



# COTECNA

Burkina Faso S.A.R.L.

## ANNONCE

Le Directeur Général de Cotecna Burkina Faso porte à la connaissance de ses collaborateurs, partenaires et usagers, qu'à compter du 28 février 2019, ses bureaux seront transférés de l'Avenue Kwamé N'Krumah à la zone de Ouaga 2000 dans un immeuble situé à l'Arrondissement 12, parcelle 15, lot 15 489(D), Zone B ouaga 2000, secteur 54.

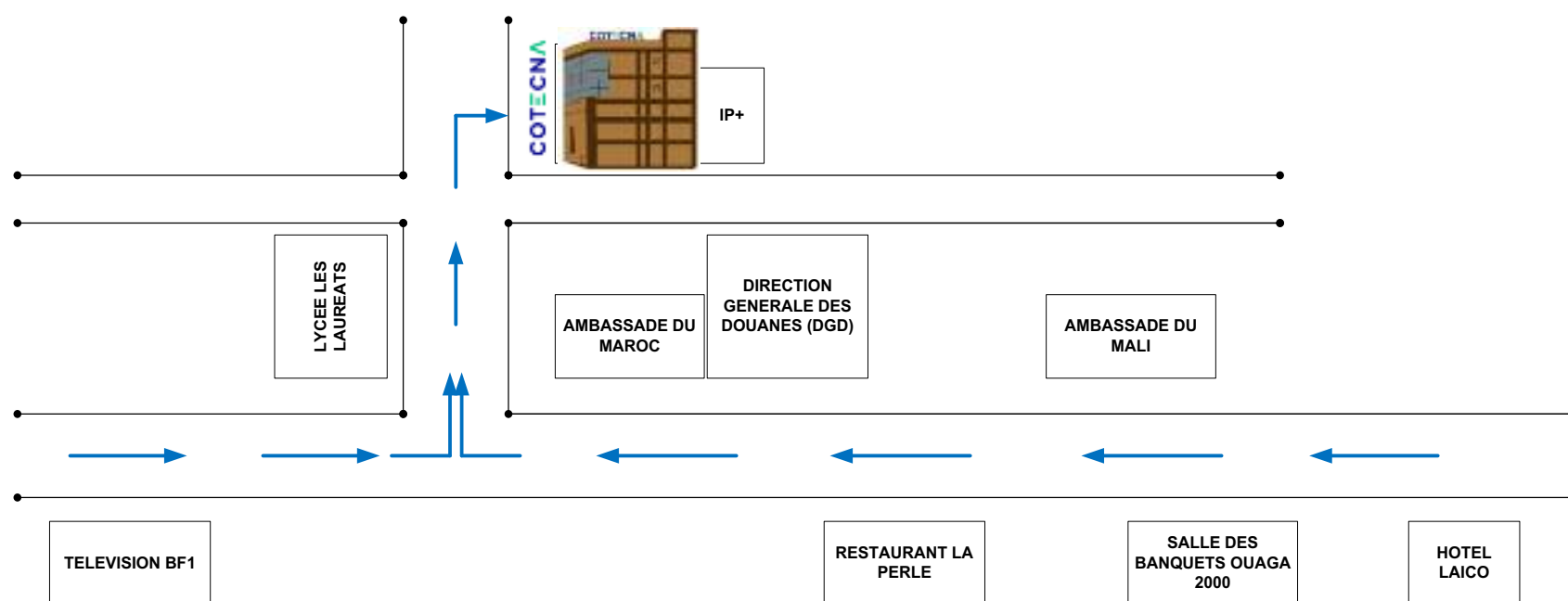
Ci-après l'adresse postale (inchangée) et les nouveaux contacts téléphoniques, le fax, l'adresse email ainsi que notre site web.

- Boîte postale : 11 BP 1900 Ouagadougou 11
- Tél : +226 25 37 52 62 / 25 37 52 82
- Fax : +226 25 37 52 56
- Mail : [cotecna.burkinafaso@cotecna.bf](mailto:cotecna.burkinafaso@cotecna.bf)
- Site : [cotecna.com](http://cotecna.com)

Le Directeur Général de Cotecna Burkina Faso et toute son équipe vous remercie pour votre confiance, et reste à votre entière disposition pour continuer à vous accompagner dans la facilitation et la sécurisation de vos échanges commerciaux.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

### Plan indicatif du nouveau siège de Cotecna Burkina Faso Sarl



Cotecna Burkina Faso Sarl • Arrondissement 12, ZONE B Ouaga 2000 secteur 54 • 11 BP 1900 Ouagadougou 11 • Burkina Faso  
 Tel +226 25 37 52 62 / +226 25 37 52 82 • Fax +226 25 37 52 82 • [cotecna.burkinafaso@cotecna.bf](mailto:cotecna.burkinafaso@cotecna.bf)  
 R.C. N° BFOUA2014B0774 • N° IFU 00053725B



## Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso (Beog - Puuto)

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
POUR LA FOURNITURE DE 5 VEHICULES 4X4 PICK- UP DOUBLE CABINES, 2 VEHICULES STATION WAGON ET DE 40 MOTOS A DEUX ROUES DE TERRAIN A SOS SAHEL INTERNATIONAL  
N° AO: SOSSAHEL 001 /ASDI/2019/11406**

### Financement :

- Suédoise pour le Développement International au Burkina

Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE DE 5 VEHICULES 4X4 PICK- UP DOUBLE CABINES, 2 VEHICULES STATION WAGON ET DE 40 MOTOS A DEUX ROUES DE TERRAIN A SOS SAHEL INTERNATIONAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso », l'ONG SOS SAHEL International France,

prévoit acheter cinq véhicules 4X4 pick-up double cabine, de deux véhicules 4X4 station wagon et de quarante motos de terrain.

Pour cela, SOS SAHEL International voudrait recevoir des offres pour la livraison de cinq (5) véhicules 4X4 pick-up double cabine, de deux (2) véhicules 4X4 station wagon et de 40 motos de terrain.

Le marché est subdivisée en deux 2 lots :

· Lot 1: Livraison de cinq (5) véhicules 4X4 pick-up double cabine, de deux (2) véhicules 4X4 station wagon

· Lot2: Livraison de 40 motos (puissance comprise entre 123 et 125 cm<sup>3</sup> au moins)

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant

qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs offres aux heures ouvrables au plus tard le 08 avril 2019 au siège de SOS SAHEL International France situé à Ouagadougou au secteur 47, Karpala, derrière la station Shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04 , à 12h00.

Les offres resteront valables pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

Le délai d'exécution est de trois (3) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de fourniture du matériel aussi bien pour les véhicules que pour les motos.

Les soumissionnaires peuvent obtenir des renseignements complémentaires et se procurer le dossier d'Appel d'offres au siège de : SOS SAHEL International France, 01 BP 2549 Ouagadougou 01, Tel +226 25 37 03 04 Email : contact@sosahel.org

Le dossier de l'appel d'offre peut être consulté **gratuitement** ou retiré au secrétariat de SOS SAHEL International France situé à Ouagadougou au secteur 47, Karpala, derrière la station Shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot.

Les offres devront être déposées en trois exemplaires dont 1 original et 2 copies au plus tard le 08 avril 2019 à 12 heures 00 mn GMT au siège de SOS SAHEL International France situé à Ouagadougou au secteur 47, Karpala, derrière la station shell en face du SIAO n° tel Tél : +226 25 37 03 04 , à 12h00..

L'ouverture des plis est publique et aura lieu le même jour dans la salle de réunion de l'ONG à 12 h 00 mn.

SOS SAHEL International France se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent appel d'offres.

**Le Directeur des Opérations**

**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 05/03/19**

**BONS DU TRÉSOR**  
L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE  
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres  
pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 30 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE FCFA
DURÉE	: 91 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: MERCREDI 06 MARS 2019
ÉCHÉANCE	: MARDI 04 JUIN 2019

**BONS DU TRÉSOR  
91  
JOURS**

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date : Mardi 5 mars 2019 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 26 février 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres : **M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Côte d'Ivoire : **M. Konan Jacques ASSAHORE**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.  
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:  
email : adjudications@umootitres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 06/03/19**

**BONS DU TRÉSOR**  
L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU BURKINA FASO  
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres  
pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BURKINA
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 30 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DF FCFA
DURÉE	: 364 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: JEUDI 07 MARS 2019
ÉCHÉANCE	: MERCREDI 04 MARS 2020

**BONS DU TRÉSOR  
JOURS**

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date : Mercredi 6 mars 2019 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 22 février 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres : **M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso : **M. Célestin Sanzou**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.  
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:  
email : adjudications@umootitres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57



## U.S. EMBASSY OUAGADOUGOU VACANCY ANNOUNCEMENT # 19- 04 GARDENER

The U.S. Mission in Ouagadougou, Burkina Faso is seeking eligible and qualified applicants for the position of **Gardener in the Facility Maintenance Section.**

**Opening Date: February 25, 2019**

**Closing Date: March 11, 2019**

**Open to:** all interested candidates/ All Sources

**Work Schedule: Full-time (40 hours/week)**

**SALARY: \*Ordinarily Resident (OR): CFA 4,640,646p.a. (Starting Salary)**  
**(Position Grade: FSN-02)**

**ALL ORDINARILY RESIDENT (OR) APPLICANTS (See Appendix for definition) MUST HAVE THE REQUIRED WORK AND/OR RESIDENCY PERMITS TO BE ELIGIBLE FOR CONSIDERATION.**

### BASIC FUNCTION OF POSITION:

This is one of several gardener positions located in the Facility Maintenance Section. Day-to-day supervision is provided by the Gardener Supervisor. Overall supervision is by the Facility Manager. Duties of this position involve the care and maintenance of the grounds (soft scape -- trees, shrubbery, grass, flowers, etc.; and, hardscape -- paved and gravel areas, etc.) at the Chancery compound and the residential compounds; and, swimming pool care.

### QUALIFICATIONS REQUIRED:

- 1. EDUCATION:** Completion of primary school education is required.
- 2. EXPERIENCE:** One-year prior gardening experience is required.
- 3. LANGUAGE:** Level II (Limited knowledge) speaking/writing French is required.

Level II (Limited knowledge) speaking/writing English is required. **These may be tested.**

**4. SKILLS AND ABILITIES:** Must be able to use all gardening tools and swimming pool cleaning equipment. Must be able to bend, kneel, and walk short distances. Must be able to lift 20 kilos. **These may be tested**

**5. JOB KNOWLEDGE:** General gardening and swimming pool cleaning techniques.

### HOW TO APPLY:

**A) Applicants must complete the following application process to be considered:**

- Create an account on the Electronic Recruitment Application (ERA) Website at
- Choose Announcement Number Ouaga-2019-04 Gardener and complete the online application.
- Upload any additional documentation that supports or addresses the requirements listed above (e.g. resume, cover letter, degrees certificates, work permits & SF 50 if applicable) into the Electronic Recruitment Application system

**B) Required documentation/attachments:** Applicants

must electronically submit the documents listed below to be considered for employment. Failure to do so may result in a determination that the applicant is not eligible and qualified.

- Clear and concise resume
- Residency and/or Work Permit (If applicable)
- Primary School Certificate not transcripts
- DD-214 - Member Copy 4, Letter from Veterans' Affairs, or other supporting documentation (if applicable)
- SF-50 (if applicable)
- Copy of Work Attestations/Certificates

**What to Expect Next: Only applicants who are invited to take a language or skills test, or who are selected for an interview will be contacted via telephone calls and email.**

**FOR FURTHER INFORMATION:** Go to <https://bf.usembassy.gov/embassy/jobs/>

The complete position description listing all of the duties and responsibilities may be obtained directly from the Electronic recruitment system (ERA) or by contacting the Human Resources Office at [HROouaga@state.gov](mailto:HROouaga@state.gov).

### Note:

- All applications received after the deadline will not be considered.
- All applications must be for an open/advertised position.
- Only shortlisted applicants will be contacted.

**EQUAL EMPLOYMENT OPPORTUNITY:** The U.S. Mission provides equal opportunity and fair and equitable treatment in employment to all people without regard to race, color, religion, sex, national origin, age, disability, political affiliation, marital status, or sexual orientation. The Department of State also strives to achieve equal employment opportunity in all personnel operations through continuing diversity enhancement programs. The EEO complaint procedure is not available to individuals who believe they have been denied equal opportunity based upon marital status or political affiliation. Individuals with such complaints should avail themselves of the appropriate grievance procedures, remedies for prohibited personnel practices, and/or courts for relief.



L'Agence Nationale Pour l'Emploi recherche pour le compte de la Commune de KIRSI (Province du Passoré), dix (10) candidats pour le recrutement de deux (02) agents de Bureau, répondant au profil suivant :

### Conditions requises :

- Etre titulaire du CEP ;
- Maitriser l'outil informatique ;
- Etre de nationalité Burkinabè ;
- Accepter résider dans la commune de KIRSI (Province du Passoré) ;
- Etre de bonne moralité et travailleur ;
- Etre immédiatement disponible ;
- Etre âgé de 18 au moins et de 37 ans au 31 décembre 2019.

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi et ayant leur carte de demandeur d'emploi à jour, sont invitées à déposer à la Direction Régionale de l'ANPE du Nord/Ouahigouya, Tel 24 55 10 20 **du jeudi 28 février 2019 au jeudi 14 mars 2019 à 15h**, un dossier de candidature comprenant :

- Une demande manuscrite timbrée à 200frs adressée à Monsieur le Directeur Régional de l'ANPE du Nord ;
- Les photocopies légalisées du diplôme ;
- Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un curriculum vitae ;
- Une photocopie simple de la carte de demandeur d'emploi à jour.

**P/ Directeur Général et par délégation**  
**Le Secrétaire Général**  
**Oussaini KONATE**  
*Chevalier de l'ordre national*



## AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 07/03/19

### OBLIGATIONS DU TRÉSOR

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU BÉNIN  
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

### CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BÉNIN
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 15 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 5 ANS
TAUX D'INTÉRÊT	: 6,30%
DATE DE VALEUR	: VENDREDI 08 MARS 2019
ÉCHÉANCE	: VENDREDI 08 MARS 2024

**6,30%**

Date : Jeudi 07 mars 2019 à 10h30mn TU (Heure locale)

Le remboursement de ces obligations se fera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine).  
Le paiement des intérêts se fera à un taux d'intérêt de 6,30% l'an dès la première année.

Dakar, le 22 février 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

M. Adrien DIQUE

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Bénin

M. Oumara KARIMOU ASSOUMA

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.  
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:  
email : [adjudications@umaattres.org](mailto:adjudications@umaattres.org) / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57



Conférence Episcopale du Burkina Faso  
 Le Centre National de l'Action Sociale  
**SECRETARIAT EXECUTIF DIOCESAIN DE DEDOUGOU**  
 BP : 35 Dedougou  
 Tel : (00226) 20 52 02 66/72 71 27 27  
 Email : ocaedeskd@yantra.org  
 Site web : www.ocadoes-dedougou.org

## Avis d'appel d'offre ouvert n° 001/2019

Financement : WaterAid/DANIDA

**Objet** : Acquisition de moto monocylindre à 4 temps à refroidissement à air, vélos et équipements maçons

Dans le cadre de l'exécution du projet « Promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts Bassins », l'ONG OCADES DEDOUGOU lance un appel d'offres pour l'acquisition de :

- (12) Motos Monocylindre 4 temps hommes ;
- (12 moto Monocylindre 4 temps dame ;
- (474) vélos dames et hommes
- (237) kits d'équipement maçons

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et, pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont constituées en quatre (04) lots :

- Lot 1; (12) motos hommes à 4 temps
- Lot 2 : 12 motos dames à 4 temps
- Lot 3; 237 vélos dames
- Lot 4; 237 vélos hommes
- Lot 5 : 118 kits d'équipements maçons
- Lot 6 : 119 kits d'équipements maçons

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou deux lots maximum. Dans le cas où ils soumissionnent pour deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai de livraison par lot du marché objet du présent avis d'appel d'offres sera fixé par les soumissionnaires, mais en aucun cas, ce délai ne saurait dépasser : dix (10) jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de l'OCADES DEDOUGOU. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier

d'appel d'offre à l'OCADES DEDOUGOU moyennant le paiement d'un montant non remboursable, moyennant un reçu conformément au tableau ci-dessous.

Numéro lot	Montant
1	15 000
2	15 000
3	30 000
4	30 000
5	20 000
6	20 000

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires et accompagnées pour chacun des lots d'une garantie de soumission conformément au plan suivant :

- Lot 01 : (Deux cent quarante mille) (240 000) F CFA
- Lot 02 : (Deux cent quarante mille) (240 000) F CFA
- Lot 03 : (Quatre cent quatorze mille sept cent cinquante) (414 750) F CFA
- Lot 04 : (Quatre cent quatorze mille sept cent cinquante) (414 750) F CFA
- Lot 05 : (Deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent) (297 500) F CFA
- Lot 06 : (Deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent) (297 500) F CFA

Ces offres devront parvenir à l'OCADES DEDOUGOU au plus tard le 11 Mars 2019 à 9h00. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'OCADES DEDOUGOU, ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent appel d'offres.

Dédougou le 22 février 2019  
Le Secrétaire Exécutif Diocésain



Agrément n° A - 13070368 du 17/12/07  
 01 BP 4383 Ouagadougou 01  
 Tél.: 25 30 72 09  
 E-mail : codecu@fasonet.bf

## COMMUNIQUE

La CODEC-Ouaga informe ses clients membres, ses clients potentiels et le grand public du déménagement de son siège dans l'immeuble jeunesse d'Afrique situé en face de la Cathédrale de Ouagadougou côté ouest du bâtiment pour compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

La CODEC-OUAGA vous souhaite la bienvenue dans son nouveau siège.

Le Président du Conseil d'administration

**Fora François TRAORE**  
Chevalier de l'Ordre National

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
 TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION  
 SECRETARIAT GENERAL  
 REGION : CENTRE-NORD



BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

Récépissé de déclaration d'existence d'Association  
 N° d'identification : RCNR0001

Le Gouverneur

Donne récépissé à l'association dénommée : Association Féminine YAOLEM-NEERE pour le Développement du Centre-Nord en abrégé « AFYD-CN »

**Siège social** : département de Kaya, Province du Sanmatenga, Région du Centre-Nord

**Adresse** : secteur n°5 de la Commune de Kaya/Tel : 70 53 81 44

**Objet principal** : promouvoir le développement intégral de la Région du Centre-Nord

**Domaine d'intervention** : développement socio-économique

**Principales dirigeantes** :

- Présidente : GUEDRAOGO/SAWADOGO Jacqueline Wendinyélé
- Secrétaire Générale : SAWADOGO Rotassida Edwige
- Trésorière Générale : ZOUNGRANA/QUEDRAOGO Wendemi Emeline

Ce bureau est issu de l'assemblée générale constitutive du 24 août 2018 et est valable jusqu'au 23 août 2021.

**Pièces fournies** :

- Statuts
- Règlement intérieur
- Procès-verbal
- Copies légalisées des CNIE



Article 14 de la loi n°20-2018-001 du 20 octobre 2018 portant sur la décentralisation : Dans un délai de deux (02) mois à partir de la date de diffusion de récépissé de déclaration, les dirigeants de l'association sont tenus de faire procéder à l'insertion au journal officiel, publié trimestriellement.  
En cas de modifications des statuts ou de changement dans la composition des organes dirigeants de l'association, sont tenus de faire procéder à l'insertion au journal officiel de l'administration prévue à l'article 54 de la présente loi.



## Abonnement Canal+

# Une solution simple avec Coris money

**Coris Bank international et Canal+ Burkina ont signé, le jeudi 28 février 2019 à Ouagadougou, une convention de partenariat. Cette collaboration permet aux abonnés de Canal+ de s'abonner ou se réabonner via la plateforme Coris Money.**

«*A l'heure du tout digital, nos clients respectifs attendent de notre part plus de facilité d'accès à nos services, des moyens de paiements plus simples et des solutions qui renforcent leur autonomie*». C'est cette philosophie du Directeur général (DG) de Coris Bank international, Diakarya Ouattara qui a suscité la collaboration de son entreprise avec Canal+ Burkina dont la convention a été signée le jeudi 28 février 2019 à Ouagadougou par les deux parties. Elle offre une solution d'abonnement et de réabonnement aux usagers de Canal+ via Coris Money, la plateforme de paiement mobile de Coris Bank international. Le DG de Coris Bank international a traduit sa reconnaissance à son homologue de Canal+ pour le bon déroulement des travaux d'implémentation techniques, périodes durant lesquelles ses équipes ont montré leur disponibilité et professionnalisme pour l'aboutissement du projet. «*Notre banque a mis sur le marché depuis le mois de juin 2018 sa solution de paiement mobile dénommée Coris Money. Cette solution permet aux clients de disposer de porte-monnaie électronique et de réaliser des transactions financières à partir de différents appa-*



Le DG de Coris Bank international, Diakarya Ouattara : «*Après trois mois de phase pilote, nous enregistrons à ce jour plus de 630 abonnements* ».



Le DG de Canal+ Burkina, Dyme Makuta a invité ses abonnés à s'approprier le nouvel outil de paiement.

«*améliorer la qualité de vie de la clientèle par des offres de services répondant aux attentes, apporter des motifs de satisfaction totale et offrir davantage de produits et services innovants* », a laissé entendre le premier responsable de Canal+ Burkina. Depuis cinq ans, a-t-il ajouté, c'est l'ambition nourrie par Canal Burkina, à savoir être plus proche des abonnés avec des contenus intéressants et exclusifs mais aussi faciliter l'accès à nos services par un outil de paiement fiable. C'est pourquoi, il a invité les clients à s'approprier ce nouvel outil de paiement mis à leur disposition.

Joseph HARO

«*reils digitaux comme le téléphone, la tablette, l'ordinateur, ...*», a mentionné Diakarya Ouattara. En outre, il s'est réjoui de se joindre à Canal+ à travers la convention après plusieurs intégrations importantes qui ont largement enrichi l'offre de service du produit. A l'écouter, ce partenariat offre à l'entreprise audiovisuelle d'utiliser le réseau de distribution de la banque en vue de la commercialisation des abonnements.

### «Une collaboration naturelle»

«*Coris Money contribuera, à travers ce nouveau mode d'abonnement, à offrir plus de confort aux clients de*

«*Canal+ et à rendre leur processus d'abonnement simple et cool* », a soutenu le DG de Coris Bank international. Selon le DG de Canal+ Burkina, Dyme Makuta, la vision de son entreprise est d'offrir le meilleur du divertissement, de la culture et du sport aux Burkinabè à travers une technologie de plus en plus pointue. En témoigne, le lancement du décodeur et des 50 chaînes en mode haute définition. Ainsi, a-t-il renchéri, le lien de collaboration avec Coris Bank répond à une requête forte de leurs clients. «*L'air du digital transforme nos clients qui veulent de la facilité pour accéder à nos services. Avec un peu de*

«*recul, cette collaboration est naturelle quand on connaît les missions de Coris Bank international :*

### Procédure de réabonnement à Canal+

- 1- Lancer l'application Coris Money et entrez dans le menu «*Factures*»
- 2- Sélectionnez «*Canal+/Iroko+*»
- 3- Pour conduire la formule précédente :
  - Choisissez «*éabonnement Canal+*»
  - Entrez les 14 chiffres de la carte et validez
- 4- Pour changer de formule :
  - Choisissez «*hangement offre Canal+*»
  - Entrez les 14 chiffres de la carte
  - Sélectionnez la nouvelle formule et défilez pour descendre
  - Sélectionnez la durée et validez
- 5- Vérifiez les informations et validez
- 6- Mettez votre code secret et validez
- 7- Vous recevrez une notification confirmant le réabonnement

Source : Coris Money



La signature de convention est intervenue ...



... en présence des collaborateurs des deux directeurs généraux.



## FESPACO 2019

# Le graal à Joël Karekezi

Les lampions se sont éteints sur la 26<sup>e</sup> édition du FESPACO, le samedi 2 mars 2019, avec le sacre de «*The Mercy of the jungle*» ou «*La miséricorde de la jungle*» du Rwandais Joël Karekezi comme Etalon d'or de Yennenga. La cérémonie a connu la présence du président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré et de ses homologues malien, Ibrahim Boubacar Kéita et rwandais, Paul Kagamé.



Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré (gauche) et son homologue rwandais, Paul Kagamé ont remis à Joël Karekezi, le trophée de l'Étalon d'or de Yennenga.



Pour le lauréat Joël Karekezi, ce trophée est une preuve que la jeunesse africaine doit continuer à se battre pour s'imposer par la qualité et l'abnégation.

«*The Mercy of the jungle*» ou «*La miséricorde de la jungle*» de Joël Karekezi a remporté l'Étalon d'or de Yennenga à la 26<sup>e</sup> édition du FESPACO. Il succède ainsi à Alain Gomis, qui a remporté le plus prestigieux trophée du cinéma africain à la précédente édition. En plus du trophée, le lauréat a reçu 20 000 000 de francs CFA. Très ému, le lauréat, 33 ans, a dédié son trophée à la jeune génération. Car, pour lui, la plus grande distinction du cinéma africain vient prouver que les jeunes sont capables de réaliser de bons films qui racontent de très belles histoires. «*The Mercy of the jungle*» est un film qui parle de la vie et de la paix. «*Nous l'avons tour-*

*né dans des conditions assez difficiles dans la jungle. Mais, je crois que ce trophée est une satisfaction entière de toute l'équipe de tournage*», a déclaré Joël Karekezi, dont le film a également remporté la meilleure interprétation masculine avec son acteur principal, Marc Zinga. L'Étalon d'argent (10 000 000 F CFA) échoit à «*Karma*» de l'Égyptien Khaled Youssef et le bronze (5 000 000 F CFA) est revenu à «*Fatwa*» du Tunisien, Ben Mohmound. Le Burkina Faso s'en est sorti avec trois trophées. Il s'agit du meilleur décor remporté par le long métrage «*Desrances*» de Apolline Traoré, l'Étalon d'or dans la catégorie documentaire

long métrage avec Aïcha Boro pour son œuvre «*Le loup d'or de Balolé*» et «*Maison de retraite*» de Ismaël Césaire Kafando de l'Institut supérieur de l'image et du son (ISIS), lauréat du deuxième prix des films écoles.

### Investir dans le cinéma

La cérémonie de clôture, riche en couleurs, s'est déroulée le 2 mars 2019 au Palais des sports de Ouaga 2000 en présence des présidents, Roch Marc Christian Kaboré, Ibrahim Boubacar Kéita du Mali, Paul Kagamé du Rwanda, et de l'ancien chef d'Etat ghanéen, Jerry John Rawlings et d'un parterre d'invités et de cinéastes.

### Qui est l'Étalon d'or ?

Joël Karekezi est un scénariste, réalisateur et producteur rwandais, né le 12 décembre 1985. Il perd son père à l'âge de 8 ans dans le génocide rwandais. Il a fait des études en biologie-chimie-éducation. Il a, par la suite, appris la réalisation de films en ligne dans une école canadienne. En 2011, il a réalisé un long métrage, «*Le Pardon*». Ce film a remporté le prix Golden Impala au Amakula International Film festival en Ouganda et a été présenté dans des festivals comme le festival international du film de Göteborg, le festival international du film de Seattle en 2013, le festival international du film de Chicago et au FESPACO en 2013. Son film, «*The Mercy of the jungle*», sorti en 2018, a été tourné au Rwanda et en Ouganda. Avant de remporter l'étalon d'or de Yennenga, le film avait été présenté dès sa sortie au festival de Toronto et au festival international du film francophone de Namur. Le script de «*The Mercy of the jungle*» avait remporté le CFI Best Audiovisual Award pour le projet audiovisuel le plus prometteur à Durban FilmMart en 2012.

G.B



Le ballet national du Rwanda a émerveillé le public présent à la clôture de la biennale du cinéma africain.



Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a appelé les Etats à investir davantage dans le cinéma et dans la culture de façon générale.



Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a félicité le lauréat de l'étalon d'or de Yennenga ainsi que tous ceux qui ont été primés. «*Je pense que c'est au prix de beaucoup d'efforts que ces prix ont été reçus*», a soutenu le chef de l'Etat burkinabè. Il a fait savoir que les recommandations issues des fora de cette biennale seront étudiées et prises en compte pour une meilleure valorisation de la culture africaine. «*Il faut que nous travaillions à ce que les Etats investissent dans la culture et dans le cinéma pour aider les différents artistes*», a affirmé le président Kaboré. A ce propos, l'Union européenne a donné une contribution de 100 millions de francs CFA au FESPACO au profit des trois films longs métrage primés. Le président Rwandais pour sa part, a dit que le FESPACO est un cadre fédérateur qui permet une meilleure valorisation des connaissances et des cultures africaines. «*Je suis honoré par le Burkina Faso et je remercie le Président du Faso pour le choix porté sur le Rwanda pour être invité d'honneur de ce festival*», a-t-il déclaré. De son côté, le délégué général du FESPACO, Ardiouma Soma, a dressé un bilan positif du cinquantenaire. Une édition, a-t-il indiqué, qui a permis de décerner des prix d'une valeur de plus de 145 millions francs CFA. «*Je salue le dévouement des forces de défense et de sécurité qui ont contribué à la réussite de cet événement. C'est le Burkina Faso tout entier qui est honoré*», a dit M. Soma. Il a rappelé que le festival, placé sous le thème : «*Mémoire et avenir des cinémas africains*», a enregistré 434 séances de projections en huit jours dans neuf salles et 68 séances de projection dans les quartiers de la ville de Ouagadougou et à la périphérie.

✉ Gaspard BAYALA  
gaspardbayala87@gmail.com

## Palmarès complet du 26<sup>e</sup> FESPACO

### Prix des Ecoles africaines de Cinéma soutenus par Canal+

**2e Prix** : «*Maison de retraite*», d'Ismaël Césaire Kafando (ISIS-SE) du Burkina Faso d'une valeur d'un million FCFA,

**1er Prix** : «*Incompris*», de Jaurès Koukpedjé, (ISMA) du Bénin estimé à 2 millions de FCFA

### Films d'animation :

**Prix du jury** : «*Da Tsysy Da*» de Tojo Niaina Rajaofera de Madagascar, d'une valeur d'un million de FCFA,

**2e Prix** : «*Un Kalabanda a mangé mes devoirs*» de Raymond Malinga de l'Ouganda, d'une valeur de 2 millions FCFA,

**1er Prix** : Briska, de Nadia Rais de la Tunisie estimé à 3 millions de F CFA

### Séries TV africaines soutenues par Canal+

**2e Prix** : «*Blog*» de Melyou Akéré Loba Diby de la Côte d'Ivoire estimé à 1 million de F CFA,

**1er Prix** : «*Petites histoires, grandes vérités*» de Ambrose B. Cooke du Ghana d'une valeur de 2 millions FCFA

### Catégorie Documentaire court Métrage

**Poulain de Bronze du film documentaire** : «*Tata Milouda*» de Nadja Harek (Algérie/France) d'une valeur de 2 millions FCFA ;

**Poulain d'Argent du film documentaire** : «*Ainsi parlait Félix*», de Nantenaina Lova de Madagascar, estimé à 3 millions de F CFA,

**Poulain d'Or du film documentaire** : «*Contre toute attente*», de Charity Resian Nampaso & Andréa Iannetta (Kenya/Italie), d'une valeur de 5 millions de F CFA

### Documentaire long Métrage

**Prix Paul Robeson de la 1<sup>re</sup> œuvre documentaire de la Diaspora** : «*Mon ami Fela*» de Joel Zito Araujo du Brésil d'une valeur de 2 millions CFA;

**Étalon de Bronze du film documentaire**: «*Whispering truth to power-de*» Shameela Seedat, (Afrique du Sud) estimé à 3 millions FCFA ;

**Étalon d'Argent du film documentaire** : «*Au temps où les arabes dansaient*» de Jawad Rhalib du Maroc estimé à 5 millions FCFA ;

**Étalon d'Or du film documentaire**: «*Le loup d'or de Balolé*» de Aicha Boro Leterrier du Burkina Faso, d'une valeur 10 millions de F CFA.

### Catégories Fiction

**Court métrage fiction** :

**Poulain de Bronze** : «*Un air de Kora*», de Angèle Diabang du Sénégal estimé à 2 millions FCFA ;

**Poulain d'Argent** : «*Une place dans l'avion*», de Khadidiatou Sow du Sénégal d'une valeur de 3 millions F CFA ;

**Poulain d'Or** : «*Black Mamba*» de Amel Guellaty de la Tunisie d'une valeur de 5 millions FCFA

### Long métrage fiction :

**Prix Oumarou Ganda de la meilleure œuvre de long métrage** : «*Jusqu'à la fin des temps*» de Yasmine Chouikh de l'Algérie d'une valeur de 2 millions FCFA ;

**Prix du meilleur montage** : «*Mabata Bata*», João Luis Sol De Carvalho de la Mozambique d'une valeur d'1 million CFA ;

**Prix du Meilleur décor** : «*Desrances*» de Apolline Traoré (Burkina Faso) d'une valeur de 1 million FCFA ;

**Prix de la meilleure musique**: «*Sew the Winter to My Skin*» de Jahmil X.t. Qubeka de l'Afrique du Sud, estimé à 1 million FCFA ;

**Prix du meilleur son** : «*Karma*» de Khaled Youssef, (Egypte) d'une valeur d'un million de F CFA ;

**Meilleure image** : «*Mabata Bata*», João Luis Sol De Carvalho, (Mozambique) d'une valeur d'un million F CFA ;

**2e meilleur scénario** : «*Keteke*» de Peter Sedufia, (Ghana), estimé à 3000 euros ;

**1er meilleur scénario** : «*Regarde-moi*» de Nejib Belkadi (Tunisie), d'une valeur de 5000 euros ;

**Prix de la meilleure interprétation féminine** : «*Samantha Mugotsia*» dans le film Rafikide Wanuri Kahiu, (Kenya) d'une valeur d'un million FCFA ;

**Prix de la meilleure interprétation masculine** : Marc Zinga dans le film «*The mercy of the jungle*» de Joel Karekezi (Rwanda) d'une valeur d'un million F CFA ;

**Étalon de Bronze long métrage fiction** : «*Fatwa*» de Ben Mohmound de la Tunisie d'une valeur de 5 millions F CFA ;

**Étalon d'Argent long métrage fiction** : «*Karma*» de Khaled Youssef (Egypte) d'une valeur de 10 millions F CFA ;

**Étalon d'Or Yennenga** : «*The Mercy of the jungle*» de Joël Karekezi du Rwanda d'une valeur de 20 millions F CFA.

**Prix de la meilleure interprétation masculine** : Marc Zinga dans le film «*The mercy of the jungle*» de Joel Karekezi (Rwanda) d'une valeur d'un million F CFA ;

**Étalon de Bronze long métrage fiction** : «*Fatwa*» de Ben Mohmound de la Tunisie d'une valeur de 5 millions F CFA ;

**Étalon d'Argent long métrage fiction** : «*Karma*» de Khaled Youssef (Egypte) d'une valeur de 10 millions F CFA ;

**Étalon d'Or Yennenga** : «*The Mercy of the jungle*» de Joël Karekezi du Rwanda d'une valeur de 20 millions F CFA.

**Prix de la meilleure interprétation masculine** : Marc Zinga dans le film «*The mercy of the jungle*» de Joel Karekezi (Rwanda) d'une valeur d'un million F CFA ;

**Étalon de Bronze long métrage fiction** : «*Fatwa*» de Ben Mohmound de la Tunisie d'une valeur de 5 millions F CFA ;

**Étalon d'Argent long métrage fiction** : «*Karma*» de Khaled Youssef (Egypte) d'une valeur de 10 millions F CFA ;

**Étalon d'Or Yennenga** : «*The Mercy of the jungle*» de Joël Karekezi du Rwanda d'une valeur de 20 millions F CFA.

de Boris Oué et de Marcel Sangné de la Côte d'Ivoire d'une valeur de 10 000 000 F CFA.

### Prix spéciaux de l'UEMOA

**Documentaire long métrage** : «*Juma Duman*» de Salif Traoré (Mali) d'une valeur de 8 millions CFA,

**Court métrage de fiction** : «*Le rêve brisé*» de Bédé Modeste Ganafé Mofé Dog-Na (Burkina Faso), d'une valeur de 8 millions CFA,

**Long métrage fiction** : «*Duga*» d'Abdoulaye Dao et de Hervé Eric Lingani (Burkina Faso) estimé à 10 millions FCFA.

### Prix de la CEDEAO

**Prix de la meilleure femme cinéaste de la CEDEAO** : «*Un air de Kora*» de Angèle Diabang (Sénégal) estimé à 10 millions FCFA,

**Prix de l'intégration de la CEDEAO**: «*Résolution*» de Boris Oue et de Marcel Sangne de la Côte d'Ivoire d'un montant de 15 millions F CFA

**Prix spécial de l'Union africaine pour la Paix et la Sécurité** : «*Fatwa*» de Ben Mohmound de la Tunisie estimé à 8 millions FCFA

**Prix Sembène Ousmane** revient à Jean-Pierre Bekolo du Cameroun avec le film «*Les armes miraculeuses*». Ce prix d'une valeur de 5 000 000 F.CFA est offert par la Fondation Ecobank.

**Prix de l'Assemblée nationale du Burkina Faso** : «*Desrances*» de Apolline Traoré. Il a une valeur de 7 000 000 FCFA plus un trophée.

**Prix de la Chance de LONAB** : «*Naabiga/Le Prince*» de Zalissa Zoungana. Une valeur de 5 000 000 FCFA.

**Prix Thomas Sankara** : «*Black Mamba*» de la Tunisienne Armel Guellaty. Le prix sera remis à la clôture officielle du FESPACO.

**Prix Signis** : «*DUGA*» de Abdoulaye Dao et Hervé Lengani, d'une valeur de 2 000 000 FCFA. Signis est une association catholique mondiale pour la Communication.

**Prix de la Critique cinématographique africaine** : «*Indigo*» de la Marocaine Selma Bargach. Un prix composé uniquement d'un trophée.

Source : FESPACO

Suite page 22



Suite de la page 21

## Des acteurs se prononcent

**Cheick Oumar Sissoko, Secrétaire général de la FEPACI :** « une femme pouvait remporter l'Étalon d'or »



«Je n'ai pas pu voir tous les films. Mais j'estime que si le Rwandais a été primé, c'est parce qu'il le mérite. Maintenant, je suis quelque peu surpris que les films burkinabè ne soient pas nominés dans les trois grandes catégories. Il y avait deux films burkinabè notamment «Duga» le charognard et «Desrances». Mais c'est une compétition et le jury est autonome. Maintenant, s'agissant de la cérémonie de clôture, je crois qu'il y a quelques ratés. On ne peut pas faire la proclamation de prix sans laisser la parole aux membres du jury ou au président du jury. On a besoin de savoir pourquoi, ils ont décerné le prix, les critères qui ont milité en la faveur du lauréat ou des lauréats. Je crois que cela allait permettre une bonne compréhension. Qu'à cela ne tienne, cette année, il faut dire que les projections étaient de qualité. Mais, c'est dommage que les salles n'aient pu contenir les publics venus d'horizons divers. Je suis également satisfait du fait qu'il y a eu beaucoup de jeunes et femmes cette année. On avait toutes les raisons de croire qu'une femme pouvait remporter l'Étalon d'or. Parce que ce soit l'Algérienne, la Burkinabè ou la Tunisienne, elles ont réalisé de très bons films».

**Delu Armoise, cinéaste français :** « L'Étalon d'or est mérité »

«L'Étalon d'Or est mérité. J'ai vraiment aimé le film lauréat. Il est d'une grande qualité esthétique et bien enchainé. Le thème est impressionnant. Parce qu'il évoque un drame humain, qui montre comment survivre dans les périodes de guerre et l'absurdité des guerres. Malheureusement, je n'ai pas pu voir le film d'Apolline Traoré parce que chaque fois, c'était salle comble. De ce que j'ai entendu, c'était un bon film. Mais dans une compétition, il y a un gagnant et je

crois que le jury a jugé sur la base de la meilleure qualité et du meilleur thème».

**Alain Héma, comédien burkinabè :** «le jury a été très rigoureux»



«L'Étalon d'or est parti au Rwanda. C'est une fierté pour le cinéma africain tout entier. Mais, je n'ai pas pu suivre le film mais je pense que c'est une question de travail et de qualité. Quand on pense que l'Etat burkinabè a mis 1 milliard francs CFA afin que nos réalisateurs puissent être présents dans le palmarès, mais je crois que quand l'appui vient de façon tardive, cela joue sur la qualité. Parce que le jury a été très rigoureux sur les différents critères. C'est pourquoi, je propose que si l'on doit accompagner les réalisateurs, il faut leur donner les moyens à deux ans, minimum afin qu'ils se préparent correctement».

**Bakari Bamba, comédien ivoirien :** «c'est du très beau travail »



«C'est un prix bien mérité. J'ai vu le film et c'est du très beau travail. J'ai apprécié mais chacun avait son film dans sa tête. Mais, je pensais à la Tunisie ou à l'Égypte. Mais le Rwandais, je ne suis pas surpris, je suis très content pour lui. Les Burkinabè travaillent bien mais dans une compétition, c'est le meilleur des meilleurs que l'on prend».

Propos recueillis par **Gaspard BAYALA**

## FESPACO 2019

### La culture mandingue magnifiée à Ouagadougou

En marge du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), la diaspora malienne au Burkina Faso a organisé, le vendredi 1 mars 2019, une nuit culturelle pour accueillir le président Ibrahim Boubacar Keita et son homologue rwandais, Paul Kagamé.



Ph.: Remi ZOERIN GRE

La nuit culturelle du Mali a été ponctuée par plusieurs prestations musicales.

Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), est également une occasion pour magnifier les cultures et les civilisations africaines. Un volet que la communauté malienne vivant au pays des Hommes intègres a su mettre en évidence en organisant, le vendredi 1er mars dernier, une soirée mandingue au sein de l'ambassade du Mali au Burkina Faso.

Une cérémonie qui a connu un grand engouement avec en scène plusieurs prestations musicales d'artistes maliens, burkinabè et rwandais. Pour l'ambassadeur du Mali au Burkina Faso, Amadou Soualalé, le FESPACO joue un rôle capital dans le brassage des populations. Mieux, la culture est selon lui, le socle du développement. Et d'ajouter qu'elle est également le ciment de l'intégration des peuples et du renforcement des liens diplomatiques. «La préservation de la culture

participe à la cohésion sociale et à la paix dans les pays. Les faits culturels sont des richesses que les autorités travaillent à pérenniser», a-t-il dit. Selon le diplomate, le choix d'une soirée culturelle du Mali à l'occasion du cinquantième du FESPACO résulte du fait que ce pays a une participation record au FESPACO. Il a été également trois fois lauréat du prestigieux trophée de l'étalon d'or de Yennenga avec des réalisateurs comme Souleymane Cissé et Cheick Sissoko, a indiqué le diplomate. Avant l'ouverture de la soirée, les deux chefs d'Etat (Ibrahim Boubacar Keita et Paul Kagamé) ont, au cours d'un déjeuner offert par le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, reçu des distinctions nationales. Ils ont été élevés à la dignité de Grand-croix de l'Ordre de l'étalon.

Wanlé Gérard COULIBALY

### L'OIF, «le parrain» des Poulains de Yennenga

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) accompagne le FESPACO à hauteur de plus de 327 millions francs CFA (500 000 euros).

L'accompagnement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) a fait l'objet d'une conférence publique, le 1<sup>er</sup> mars 2019. La Directrice de la langue française, culture et diversités (DLFCD) de l'OIF, Youma Fall, a expliqué que sa structure soutient le 7<sup>e</sup> art, sous diverses formes, notamment financière et par des formations. Pour le cinquantième du FESPACO, l'OIF a parrainé les Poulains de Yennenga. En termes de chiffres, a confié Youma Fall, l'OIF a injecté plus de 327 millions francs CFA (500 000 euros) dans la tenue de l'édition cinquantième du FESPACO.



La DLFCD de l'OIF, Youma Fall : «Nous soutiendrons toujours le FESPACO».

D. S.



## AVIS DE RECRUTEMENT

Le Bureau Pays du Fonds des Nations Unies pour la Population au Burkina Faso (UNFPA) lance un appel à candidature pour les postes suivants:

- Un chauffeur – niveau du poste SB1
- Un(e) Assistant(e) Administratif (ve) et financier(e) – niveau du poste SB2

Lien pour les descriptions de tâches :

<https://burkinafaso.unfpa.org/fr/vacancies/avis-de-recrutement-pour-le-projet-pbf>

La composition du dossier de candidature :

- ✓ Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Représentant a.i. de l'UNFPA au Burkina Faso ;
- ✓ Une photocopie des diplômes ;
- ✓ Un Curriculum Vitae détaillé et signé (CV) ;
- ✓ Le formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli et signé ;
- ✓ Une attestation des expériences du (de la) candidat(e) dans les domaines couverts par le poste (stages, formations, etc.) ;
- ✓ La liste de trois personnes de référence, avec leur adresse complète.

*Les dossiers de candidatures incomplets et non-conformes au profil recherché ne seront pas examinés. L'UNFPA se réserve le droit de demander les copies certifiées conformes des diplômes pour les candidatures retenues.*

### Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont reçus :

Sous pli fermé, avec sur l'enveloppe, la mention « Avis de vacance de poste « Titre du poste » au plus tard le 07

**mars 2019 à 12h30 (heure limite) à la Réception de l'immeuble des Nations Unies.**

Par Email : à l'adresse suivante :

**recruit.burkinafaso@unfpa.org**, avec la mention : «Avis de vacance de poste de « Titre du poste », au plus tard le **07 mars 2019 à 12h30 (heure limite).**

**NB :** Les Formulaires P11 et les termes de référence (TDR) du poste sont disponibles sur le site du Bureau Pays de l'UNFPA <http://burkinafaso.unfpa.org/> et peuvent être obtenus à la Réception de l'immeuble des Nations Unies.

- *Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus. Ils/elles seront soumis(e)s à un test écrit et à un entretien de recrutement.*
- *UNFPA fournit un environnement de travail qui reflète les valeurs de l'égalité de genre, du travail d'équipe, du respect pour la diversité, de l'intégrité et d'une balance saine du travail et de la vie.*
- *UNFPA est commis à maintenir une distribution équilibrée de genre et encourage les candidatures féminines.*
- *Aucune pratique discriminatoire n'est tolérée, y compris celle fondée sur le statut de sérologique VIH des candidat(e)s.*
- *Avertissement :*
- *L'UNFPA n'exige pas de frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, d'examen ou d'autres frais en rapport avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être rapportées à la hotline de fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>*



## Avis d'Appel d'Offres No 01/2019/AO/COM/UEMOA



1. Le présent appel d'offres a pour objet la sélection de prestataires en vue de la désinfection - désinsectisation - dératisation des locaux, du nettoyage des locaux, et de l'entretien de la cour et des espaces verts des Organes de l'UEMOA à Ouagadougou.

2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour ledit appel d'offres constitué des trois lots suivants :

- **lot 1** : Entretien et nettoyage des locaux, des Organes de l'UEMOA ;

- **lot 2** : Entretien et nettoyage de la cour et des espaces verts et enlèvement des ordures des Organes de l'UEMOA ;

- **lot 3** : Désinfection - désinsectisation - dératisation des locaux des Organes de l'UEMOA.

Attention les lots seront attribués de façon séparée. Chaque soumissionnaire devra fournir la garantie de soumission et le formulaire de l'offre pour chaque lot soumissionné.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres.

4. La durée d'exécution des contrats est de trois (03) ans.

5. Une visite obligatoire de tous les sites est prévue le 28 mars 2019 à 8h30 pour le siège de la Commission, à 11h00 pour le complexe administratif, à 14h00 à la Cour des comptes Cour de Justice et enfin à 15h00 à la Résidence du Président de la Commission. Une attestation de visite de site sera délivrée à chaque soumissionnaire. Le point de rendez-vous pour ces visites est le secrétariat de la Direction du Patrimoine et de la Sécurité au siège de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou.

6. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, des Archives et de la Documentation de la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou**, contre paiement en espèces d'une somme non

remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

7. Les offres, rédigées obligatoirement en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le 12 avril 2019 à 14 h 00, heure locale**.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

8. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 14 H 30 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.

9. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.

10. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

**La Commission de l'UEMOA, 380,  
Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO  
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)  
Département des Services Administratifs et Financiers**

Personnes à contacter :

- **Madame Emilienne GNADA/HIEN** -

**Email : ehien@uemoa.int**

- **Monsieur Abdoulaye SAWADOGO** -

**Email : asawadogo@uemoa.int**

11. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

**Pour le Commissaire chargé du Département  
des Services Administratifs et Financiers  
et par délégation,  
Le Directeur de Cabinet,  
Adamou SOULEY**



**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE  
La Commission**

Ouagadougou, le 18 FEB 2019



**APPEL A CANDIDATURES POUR LE SOUTIEN DE L'UEMOA  
A LA FORMATION ET A LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE  
EDITION 2019-2020**

**1. Objet**

Dans le cadre des objectifs du Traité de l'UEMOA en matière de développement des ressources humaines, la Commission a mis en place un programme de soutien à la formation et à la recherche. Le présent appel à candidatures vise à présélectionner les bénéficiaires de ce soutien qui est accordé **pour une période de douze mois non prolongeable, non renouvelable et non soumise à report.**

Peuvent répondre à cet appel, les ressortissant(e)s des Etats membres de l'UEMOA qui remplissent les conditions ci-dessous:

- Etre âgé(e) de **35 ans au maximum**;
- Etre titulaire d'une maîtrise ancien régime ou être en Master 1 (avoir validé le M1, en joignant le relevé de notes de l'année), ou être en dernière année de thèse de doctorat;
- Avoir au minimum une moyenne de 14/20 au M1 ou au diplôme présenté ;
- Etre inscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur public (national ou communautaire) implanté sur le territoire de l'Union;
- Etudier prioritairement dans un des domaines suivants : Sciences de l'ingénieur, Expertise Comptable, Santé publique, Sciences de l'éducation, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

**2. Formulaire de candidature**

Les personnes intéressées à candidater sont invitées à remplir le formulaire de candidature en ligne sur le site internet de l'UEMOA, à l'adresse suivante :

**<http://www.uemoa.int>** (CARRIERE/Bourse), jusqu'au 30 avril 2019.

**3. Composition du dossier de candidature en cas de présélection**

Les personnes présélectionnées seront invitées à transmettre les pièces complémentaires suivantes:

- Un curriculum vitae de deux pages au maximum;
- Une copie légalisée du dernier diplôme obtenu;
- Le relevé des notes obtenues à ce diplôme (il ne s'agit pas de la note de soutenance) ;
- Un certificat de nationalité ;
- Le chronogramme de la thèse (uniquement pour les

formations doctorales) ;

- Une facture pro forma fournie par l'établissement d'accueil, indiquant les différents frais : inscription, scolarité, laboratoire ... ;
- Une attestation d'inscription ou de réussite au concours d'entrée dans l'établissement sollicité.

**4. Composition du soutien**

Le soutien de l'UEMOA comprend : la somme de **deux cent mille (200 000) francs CFA** au titre des frais d'installation; la somme de **deux cent mille (200 000) francs CFA** au titre de l'allocation pour assurance et la somme de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** par mois, pendant une durée totale de douze mois à compter de la date de rentrée effective, au titre des allocations de subsistance.

L'UEMOA paiera les frais de formation conformément à la facture qui sera transmise par l'établissement d'accueil (dans la limite des ressources budgétaires prévues au Programme).

Une Convention entre l'UEMOA et l'établissement d'accueil fixera les modalités de versement et de gestion du soutien.

**TRES IMPORTANT**

1. Préciser s'il s'agit d'une formation en ligne.
2. En dehors du présent appel à candidatures, aucune suite ne sera donnée à toute autre demande adressée à la Commission de l'UEMOA.
3. Les dossiers incomplets ou non conformes seront rejetés.

**La Commission de l'UEMOA, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Genre de l'UEMOA 2018-2027 visant à faire de l'UEMOA « un espace communautaire dans lequel les femmes et les hommes prennent part à l'émergence économique, en favorisant leur participation à la gouvernance régionale... », encourage fortement les candidatures féminines. Une attention particulière sera portée à ces candidatures.**

**Le Président de la Commission  
Pour le président de la Commission  
Le Commissaire chargé de l'intérim  
Filiga Michel SAWADOGO**

**380, Rue Pr Joseph Ki-Zerbo-01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. : (+226) 25 31 88 73 à 76 Fax: (+226) 25 31 88 72  
Email. [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int) Sites Internet: [www.uemoa.int](http://www.uemoa.int) et [www.izf.net](http://www.izf.net)**



Request for Quotations (RFQ)	Demande de Devis (DDD)
<p>RFQ Number: PSM-BFA-RFQ-27            Issuance Date: March 4, 2019            Deadline for Questions: March 7, 2019, 5PM (Ouagadougou)</p> <p>Deadline for Offers: March 11, 2019 5 PM (Ouagadougou)            Description:            For: Burkina Faso Global Health Supply Chain (GHSC-PSM) Project</p> <p>Funded By: United States Agency for International Development (USAID), Contract No. AID-OAA-I-15-00004, TO-15-00009;            Implemented By :Chemonics International Inc.            Point of Contact : Tiendrebeogo Aminata</p>	<p>Numéro de la demande : PSM-BFA-RFQ-27            Date de publication : le 04 Mars, 2019            Date limite pour des questions: le 07 Mars, 2019 17h (Ouagadougou)            Date limite des offres : le 11 Mars 2019 17h (Ouagadougou)            Description :            Pour : Projet PSM de la chaîne d'approvisionnement mondiale en santé du Burkina Faso (GHSC-PSM)            Financé par: United States Agency for International Development (USAID), Contrat No. Contract No. AID-OAA-I-15-00004, TO-15-00009            Implémentée par : Chemonics International Inc.            Point de Contact : Tiendrebeogo Aminata</p>
<p><b>**** ETHICAL AND BUSINESS CONDUCT REQUIREMENTS ****</b></p> <p>Chemonics is committed to integrity in procurement, and only selects suppliers based on objective business criteria such as price and technical merit. Chemonics expects suppliers to comply with our Standards of Business Conduct, available at <a href="http://www.chemonics.com/OurStory/OurMissionAndValues/Standards-of-Business-Conduct/Pages/default.aspx">http://www.chemonics.com/OurStory/OurMissionAndValues/Standards-of-Business-Conduct/Pages/default.aspx</a>.</p> <p>Chemonics does not tolerate fraud, collusion among offerors, falsified proposals/bids, bribery, or kickbacks. Any firm or individual violating these standards will be disqualified from this procurement, barred from future procurement opportunities, and may be reported to both USAID and the Office of the Inspector General. Employees and agents of Chemonics are strictly prohibited from asking for or accepting any money, fee, commission, credit, gift, gratuity, object of value or compensation from current or potential vendors or suppliers in exchange for or as a reward for business. Employees and agents engaging in this conduct are subject to termination and will be reported to USAID and the Office of the Inspector General. In addition, Chemonics will inform USAID and the Office of the Inspector General of any supplier offers of money, fee, commission, credit, gift, gratuity, object of value, or compensation to obtain business.</p> <p>Offerors responding to this RFQ must include the following as part of the proposal submission:</p>	<p><b>****EXIGENCES DE CONDUITE ÉTHIQUE ET PROFESSIONNELLE****</b></p> <p>Chemonics s'engage à l'intégrité d'approvisionnement et sélectionne les fournisseurs uniquement selon des critères objectifs commerciaux comme le prix et les mérites techniques. Chemonics attend de la part des fournisseurs qu'ils se conforment à nos normes de conduite professionnelle, disponibles sur : <a href="http://www.chemonics.com/OurStory/OurMissionAndValues/Standards-of-Business-Conduct/Pages/default.aspx">http://www.chemonics.com/OurStory/OurMissionAndValues/Standards-of-Business-Conduct/Pages/default.aspx</a></p> <p>Chemonics ne tolère pas de fraude, de collusion entre les soumissionnaires, de falsification d'offres/de propositions, de corruption ou pots-de-vin. Toute entreprise ou individu qui viole ces normes sera disqualifié de cette acquisition, exclu des futures possibilités d'approvisionnements, et feront éventuellement l'objet d'un signalement à USAID et au bureau de l'inspecteur général.</p> <p>Il est strictement interdit aux salariés et agents de Chemonics de solliciter ou d'accepter toute gratification financière, tous frais, commission, crédit, don, pourboire, objet de valeur ou indemnisation de vendeurs réels ou potentiels, ou de fournisseurs en d'une récompense de marchés obtenus. Les salariés et les agents qui se livrent à ces pratiques seront renvoyés et signalés à USAID et au bureau de l'inspecteur général. En outre, Chemonics informera USAID et le Bureau de l'inspecteur général de n'importe quelle personne ayant offert de l'argent, des frais, des commissions, du crédit, un cadeau, un pourboire, un objet de valeur, ou une compensation afin d'obtenir des marchés.</p> <p>Les soumissionnaires répondant à cette demande de devis doivent inclure ce qui suit dans le cadre de la soumission de la proposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Divulguer toute relation étroite, familiale ou financière avec Chemonics ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin du soumissionnaire est employé par le projet, le soumissionnaire doit l'indiquer.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disclose any close, familial, or financial relationships with Chemonics or project staff. For example, if an offeror's cousin is employed by the project, the offeror must state this.</li> <li>• Disclose any family or financial relationship with other offerors submitting proposals. For example, if the offeror's father owns a company that is submitting another proposal, the offeror must state this.</li> <li>• Certify that the prices in the offer have been arrived at independently, without any consultation, communication, or agreement with any other offeror or competitor for the purpose of restricting competition.</li> <li>• Certify that all information in the proposal and all supporting documentation are authentic and accurate.</li> <li>• Certify understanding and agreement to Chemonics' prohibitions against fraud, bribery and kickbacks.</li> </ul> <p>Please contact Office of Business Conduct at <a href="mailto:businessconduct@chemonics.com">businessconduct@chemonics.com</a> with any questions or concerns found</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divulguer toute relation familiale et/ou financière avec d'autres soumissionnaires. Par exemple, si le père du soumissionnaire possède une entreprise qui présente une autre proposition, le soumissionnaire doit l'indiquer.</li> <li>• Attester que le montant financier de l'offre a été estimé de façon indépendante, sans consultation, communication ou accord avec d'autres soumissionnaires ou concurrents dans le but de fausser la concurrence.</li> <li>• Certifier que toutes les informations contenues dans la proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.</li> <li>• Certifier qu'ils comprennent et approuvent les préconisations de Chemonics afin de lutter contre la fraude, la corruption et des pots-de-vin.</li> </ul> <p>Merci de bien vouloir contacter <a href="mailto:businessconduct@chemonics.com">businessconduct@chemonics.com</a> pour toute question ou préoccupation concernant les informations ci-dessus ou pour signaler toute infraction potentielle.</p>
<p><b>Section 1: Instructions to Offerors</b></p>	<p><b>Article 1 : Instructions pour les soumissionnaires</b></p>
<p>1. <b>Introduction:</b> The Global Health Supply Chain Procurement and Supply Management (GHSC-PSM) Project is a USAID program implemented by Chemonics International in Burkina Faso. The goal of the GHSC-PSM project is to ensure uninterrupted supplies of health commodities in support of United States Government-funded public health initiatives around the world, including Burkina Faso. As part of project activities, the GHSC-PSM needs to rent a vehicle. The purpose of this RFQ is to solicit quotations for these items.</p> <p>Offerors are responsible for ensuring that their offers are received by Chemonics in accordance with the instructions, terms, and conditions described in this RFQ. Failure to adhere with instructions described in this RFQ may lead to disqualification of an offer from consideration.</p> <p>2. <b>Offer Deadline and Protocol:</b> Offers must be received no later than 5:00 PM local Ouagadougou time on March 11, 2019 by emailing quotations to <a href="mailto:atiendrebeogo@ghsc-psm.org">atiendrebeogo@ghsc-psm.org</a>, <a href="mailto:pedah@ghsc-psm.org">pedah@ghsc-psm.org</a> and <a href="mailto:joschneider@ghsc-psm.org">joschneider@ghsc-psm.org</a></p> <p>Please reference the RFQ number (PSM-BFA-RFQ-027) in any response to this RFQ. Offers received after the specified time and date will be considered late and will be considered only at the discretion of Chemonics.</p>	<p>1. <b>Introduction :</b> Le projet Global Health Supply Chain Procurement and Supply Management (GHSC-PSM) est un projet financé par l'USAID mis en œuvre par Chemonics International au Burkina Faso. L'objectif du projet est d'assurer un approvisionnement ininterrompu en produits de santé pour appuyer des initiatives de santé publique financées par le Gouvernement Américain à travers le monde. Dans le cadre des activités du projet GHSC-PSM a besoin de louer un véhicule. Le but de cette DDD est de solliciter des devis pour ce service.</p> <p>Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer que leurs offres soient reçues conformément aux instructions mentionnées dans le présent DDD. Le non-respect des instructions décrites dans le présent document peut entraîner l'élimination d'office d'une proposition.</p> <p>2. <b>Date limite de l'offre et protocole :</b> Les offres doivent être reçues au plus tard à 17h heure local Ouagadougou le 11 Mars, 2019 par email a <a href="mailto:atiendrebeogo@ghsc-psm.org">atiendrebeogo@ghsc-psm.org</a>, <a href="mailto:pedah@ghsc-psm.org">pedah@ghsc-psm.org</a> and <a href="mailto:joschneider@ghsc-psm.org">joschneider@ghsc-psm.org</a></p> <p>Veuillez indiquer le numéro de DDD (PSM-BFA-RFQ-027) dans toute réponse à cette DDD. Les offres reçues après la date et l'heure spécifiées seront considérées en retard et seront considérées seulement à la discrétion de Chemonics.</p>



3. **Questions** : Questions regarding the technical or administrative requirements of this RFQ may be submitted no later than 5:00 PM local Ougadougou time on March 7, 2019 by email to [atiendrebeogo@ghsc-psm.org](mailto:atiendrebeogo@ghsc-psm.org), [pedah@ghsc-psm.org](mailto:pedah@ghsc-psm.org) and [joschneider@ghsc-psm.org](mailto:joschneider@ghsc-psm.org). Questions must be submitted in writing; phone calls will not be accepted. Questions and requests for clarification—and the responses thereto—that Chemonics believes may be of interest to other offerors will be circulated to all RFQ recipients who have indicated an interest in bidding.

Only the written answers issued by Chemonics will be considered official and carry weight in the RFQ process and subsequent evaluation. Any verbal information received from employees of GHSC-PSM or any other entity should not be considered as an official response to any questions regarding this RFQ.

4. **Specifications**: Section 3 contains the technical specifications of the required items. All commodities offered in response to this RFQ must be new and unused.

Please note that, unless otherwise indicated, stated brand names or models are for illustrative description only. An equivalent substitute, as determined by the specifications, is acceptable.

5. **Quotations**: Quotations in response to this RFQ must be priced on a fixed-price, all-inclusive basis, including delivery and all other costs. Pricing must be presented in FCFA. Offers must remain valid for not less than thirty (30) calendar days after the offer deadline. Offerors are requested to provide quotations on their official quotation format or letterhead; in the event this is not possible, offerors may complete the table in Section 3.

In addition, offerors responding to this RFQ are requested to submit the following:

- Organizations responding to this RFQ are requested to submit a copy of their official registration or business license.
- Individuals responding to this RFQ are requested to submit a copy of their identification card.

6. **Delivery**: The delivery location for the items described in this RFQ is Ouagadougou, Burkina Faso. As part of its response to this RFQ, each offeror is expected to provide an estimate (in calendar days) of the delivery timeframe

(after receipt of order). The delivery estimate presented in an offer in response to this RFQ must be upheld in the performance of any resulting contract.

7. **Source/Nationality/Manufacture**: All goods and services offered in response to this RFQ or supplied under any resulting award must meet **USAID Geographic Code 935** in accordance with the United States Code of Federal Regulations (CFR), [22 CFR §228](#). The cooperating country for this RFQ is Burkina Faso.

Offerors may not offer or supply any commodities or services that are manufactured or assembled in, shipped from, transported through, or otherwise involving any of the following countries: Cuba, Iran, North Korea, Syria.

8. **Warranty**: Warranty service and repair within the cooperating country is required for all commodities under this RFQ. The warranty coverage must be valid on all commodities for a minimum of twelve (12) months after delivery and acceptance of the commodities, unless otherwise specified in the technical specifications.

9. **Taxes and VAT**:

The agreement under which this procurement is financed does not permit the financing of any taxes, VAT, tariffs, duties, or other levies imposed by any laws in effect in Burkina Faso. No such Cooperating Country taxes, VAT, charges, tariffs, duties or levies will be paid under an order resulting from this RFQ.

10. **DUNS Number**: Companies or organizations, whether for-profit or non-profit, shall be requested to provide a Data Universal Numbering System (DUNS) number if selected to receive an award in response to this RFQ valued greater than or equal to USD\$30,000 (or equivalent in other currency). If the Offeror does not have a DUNS number and is unable to obtain one before proposal submission deadline, Offeror shall include a statement noting their intention to register for a DUNS number should it be selected as the successful offeror or explaining why registration for a DUNS number is not possible. Contact Dun & Bradstreet through this webform to obtain a number: <https://fedgov.dnb.com/webform>. Further guidance on obtaining a DUNS number is available from Chemonics upon request.

11. **Eligibility**: By submitting an offer in response to this RFQ, the offeror certifies that it and its principal officers are not debarred, suspended, or otherwise considered ineligible for an award by the U.S. Government. Chemonics will not award a

3. **Questions** : Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de ce DDD p locale O euvent être soumises au plus tard à 17h heure uagadougou le 07 Mars, 2019 par email à [atiendrebeogo@ghsc-psm.org](mailto:atiendrebeogo@ghsc-psm.org), [pedah@ghsc-psm.org](mailto:pedah@ghsc-psm.org) et [joschneider@ghsc-psm.org](mailto:joschneider@ghsc-psm.org). Les questions doivent être soumises par écrit ; les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et demandes de clarification — et les réponses s'y rapportant — que Chemonics croit pouvoir intéresser d'autres soumissionnaires seront communiquées, par écrit, à tous les acquéreurs du DDD qui ont manifesté leur intérêt à soumissionner.

Seules les réponses écrites émises par Chemonics seront considérées comme officielles et seront utilisées dans le processus de demande de propositions et l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue des employés de GHSC-PSM ou toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant ce DDD.

4. **Spécifications** : L'article 3 contient les spécifications techniques des éléments requis. Tous les produits offerts en réponse à cette DDD doit être nouveau et inutilisé.

Veillez noter que, sauf indication contraire, les noms de marque ou modèles mentionnés sont pour description illustratifs. Un substitut équivalent, tel que déterminé par les spécifications, est acceptable.

5. **Devis** : Les devis en réponse à cette DDD doivent être facturés en prix fixe, sur une base forfaitaire, y compris la livraison et tous les autres coûts. Les prix doivent être présentés FCFA et l'offre doivent demeurer valides au moins trente (30) jours civils après la date limite d'offres. Les soumissionnaires sont priés de fournir des devis sur leur format de devis officielle ou en-tête ; dans le cas où cela n'est pas impossible, les soumissionnaires peuvent compléter le tableau de l'article 3.

De plus, les soumissionnaires répondant à cette DDD sont invités à soumettre les documents suivants :

- Les organisations répondant à cette DDD sont priées de soumettre une copie de leur enregistrement ou licence officielle d'entreprise.
- Les personnes répondant à cette DDD sont priées de soumettre une copie de leur carte d'identité.

6. **Livraison** : Le lieu de remise pour les éléments décrits dans cette demande de devis est le bureau du projet Ouagadougou, Burkina Faso. Dans le cadre de réponse à cette demande de devis, chaque soumissionnaire est censé de fournir une estimation (en jours) de la prévision de livraison (après la réception de

commande). L'estimation de livraison présentée dans une offre en réponse à cette demande de devis doit être respectée dans l'exécution de tout contrat qui en résultera.

7. **Source/nationalité/fabrication** : Tous les biens et services offerts en réponse à ce DDD ou fournis en vertu de toute attribution qui en résulte doit satisfaire au **Code géographique de l'USAID 935**, conformément au Code des règlements fédéraux (CFR) des États-Unis, 22 CFR §228. Le pays coopérant pour ce DDD est le Burkina Faso. Les soumissionnaires ne peuvent pas offrir ou fournir des produits ou services connexes qui sont manufacturés ou assemblés dans, expédiés depuis, transportés via ou impliquant de quelque façon que ce soit l'un des pays suivants : Cuba, Iran, Corée du Nord, et Syrie.

8. **Garantie** : le service de garantie et de réparation dans le pays coopérant est requis pour tous les produits en vertu de ce présent DDD. Il est très important que ces produits soient fournis par une entreprise locale compétente et ayant pignon sur rue. La garantie doit couvrir tous les produits pour une durée de douze (12) mois après la livraison et l'acceptation des produits, sauf indication contraire dans les spécifications techniques.

9. **Taxes et TVA** : L'accord en vertu duquel cet achat est financé ne permet pas le financement de n'importe taxes, TVA, tarifs, droits ou autres redevances imposées par les lois en vigueur au Burkina Faso. Pas de taxes du pays de coopération, TVA, frais, tarifs, droits ou prélèvements seront payés en vertu d'une ordonnance résultant de cette demande de devis.

10. **Numero de DUNS** Les entreprises ou organisations, à but lucratif ou non lucratif, sont invitées à fournir un numéro DUNS (Data Universal Numbering System), si elles sont sélectionnées pour recevoir un prix en réponse à la présente demande d'offre d'une valeur supérieure ou égale à 30 000 USD (ou l'équivalent en dollars américains) dans une autre devise. Si l'offrant n'a pas de numéro DUNS et est incapable d'en obtenir un avant la date limite de soumission des propositions, l'offrant doit inclure une déclaration indiquant son intention de s'inscrire pour un numéro DUNS si celui-ci est sélectionné en tant qu'offrant retenu ou expliquant la raison de son inscription. n'est pas possible. Contactez Dun & Bradstreet via ce formulaire Web pour obtenir un numéro: <https://fedgov.dnb.com/webform>. Des informations supplémentaires sur l'obtention d'un numéro DUNS sont disponibles sur demande auprès de Chemonics.

11. **Admissibilité** : En soumettant une offre en réponse à ce DDD, le soumissionnaire certifie que ni lui ni ses administrateurs principaux ne sont bannis, suspendus ou autrement inadmissibles à une attribution de contrat par le gouvernement



<p>contract to any firm that is debarred, suspended, or considered to be ineligible by the U.S. Government.</p> <p>12. <b>Evaluation and Award:</b> The award will be made to a responsible offeror whose offer follows the RFQ instructions, meets the eligibility requirements, meets or exceeds the minimum required technical specifications, and is judged to be the best value based on a lowest-price, technically-acceptable basis.</p> <p>Please note that if there are significant deficiencies regarding responsiveness to the requirements of this RFQ, an offer may be deemed “non-responsive” and thereby disqualified from consideration. Chemonics reserves the right to waive immaterial deficiencies at its discretion.</p> <p>Best-offer quotations are requested. It is anticipated that award will be made solely on the basis of these original quotations. However, Chemonics reserves the right to conduct any of the following:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chemonics may conduct negotiations with and/or request clarifications from any offeror prior to award.</li> <li>• While preference will be given to offerors who can address the full technical requirements of this RFQ, Chemonics may issue a partial award or split the award among various suppliers, if in the best interest of the GHSC-PSM Project.</li> <li>• Chemonics may cancel this RFQ at any time.</li> </ul> <p>Please note that in submitting a response to this RFQ, the offeror understands that USAID is not a party to this solicitation and the offeror agrees that any protest hereunder must be presented—in writing with full explanations—to the GHSC-PSM Project for consideration, as USAID will not consider protests regarding procurements carried out by implementing partners. Chemonics, at its sole discretion, will make a final decision on the protest for this procurement.</p> <p>13. <b>Terms and Conditions:</b> This is a Request for Quotations only. Issuance of this RFQ does not in any way obligate Chemonics, the GHSC-PSM Project, or USAID to make an award or pay for costs incurred by potential offerors in the preparation and submission of an offer.</p> <p>This solicitation is subject to Chemonics’ standard terms and conditions. Any resultant award will be governed by these terms and conditions; a copy of the full terms and conditions is available upon request. Please note the following terms and conditions will apply:</p> <p>(a) Chemonics’ standard payment terms are net 30 days after receipt and acceptance of any commodities or deliverables. Payment will only be issued to the entity submitting the offer in response to this RFQ and identified in the resulting award; payment will not be issued to a third party.</p> <p>(b) Any award resulting from this RFQ will be firm fixed price, in the form of a transportation service agreement</p> <p>(c) No commodities or services may be supplied that are manufactured or assembled in, shipped from, transported through, or otherwise involving any of the following countries: Cuba, Iran, North Korea, Syria.</p> <p>(d) Any international air or ocean transportation or shipping carried out under any award resulting from this RFQ must take place on U.S.-flag carriers/vessels.</p> <p>(e) United States law prohibits transactions with, and the provision of resources and support to, individuals and organizations associated with terrorism. The supplier under any award resulting from this RFQ must ensure compliance with these laws.</p> <p>(f) The title to any goods supplied under any award resulting from this RFQ shall pass to Chemonics following delivery and acceptance of the goods by Chemonics. Risk of loss, injury, or destruction of the goods shall be borne by the offeror until title passes to Chemonics.</p>	<p>américain. Chemonics n'attribuera aucun contrat à une firme qui est bannie, suspendue ou considérée inadmissible par le gouvernement américain.</p> <p>12. <b>Evaluation et attribution :</b> L'attribution sera faite à un soumissionnaire responsable dont l'offre suit les instructions du DDD, satisfait aux exigences d'admissibilité et respecte ou dépasse les spécifications techniques minimales requises et est considérée comme la meilleure valeur sur la base des prix les plus bas et techniquement acceptables.</p> <p>Veillez noter qu'en présence d'écarts importants concernant la recevabilité aux exigences de ce DDD, une offre peut être considérée « non recevable » et par conséquent disqualifiée. Chemonics se réserve le droit de supprimer tout écart non important, à sa discrétion.</p> <p>Chemonics demande à ce que les soumissionnaires lui présentent leurs meilleures propositions. Il est prévu que le marché soit attribué sur la base de ces propositions originales. Toutefois, Chemonics se réserve le droit d'entreprendre l'une ou plusieurs des mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chemonics peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications de la part de tout soumissionnaire avant l'attribution du contrat.</li> <li>• Même si seront privilégiés les soumissionnaires qui peuvent satisfaire à l'ensemble des exigences techniques de ce DDD, Chemonics peut émettre une attribution partielle ou diviser l'attribution du contrat entre plusieurs fournisseurs, s'il estime que c'est dans le meilleur intérêt de GHSC-PSM.</li> <li>• Chemonics peut annuler ce DDD à tout moment.</li> </ul> <p>Veillez noter qu'en soumettant une réponse à ce DDD, le soumissionnaire comprend que l'USAID ne fait pas partie de cette sollicitation et consent que toute contestation aux termes des présentes doit être présentée- par écrit avec des explications complètes- à GHSC-PSM à des fins d'examen, puisque l'USAID ne prendra pas en considération les contestations concernant les passations de marché par les partenaires exécutants. Chemonics, à sa seule discrétion, prendra la décision finale concernant la contestation pour cette passation de marché.</p> <p>13. <b>Conditions générales :</b> Ceci est une demande de devis uniquement. La publication de cette demande de devis ne signifie aucune obligation de Chemonics, du GHSC-PSM ou l'USAID à prononcer une accordance ou à payer les frais engagés par les proposant potentiels dans leur préparation et leur soumission d'une offre.</p> <p>Cet appel d'offres est soumis aux conditions générales de Chemonics. Toute attribution qui en résulte sera régie par ses conditions générales ; une copie de tous les termes, les conditions est disponible sur demande. Veuillez noter que les conditions suivantes s'appliqueront :</p> <p>(a) Les conditions de paiement standard de Chemonics sont nets 30 jours après réception et approbation des produits ou livrables. Le paiement sera émis à l'entité qui soumet l'offre en réponse à cette DDD et identifié dans l'attribution qui en résulte ; le paiement ne sera pas émis à un tiers.</p> <p>(b) Toute attribution résultant de cette DDD sera à prix fixe, sous la d'un contrat de service de transport</p> <p>(c) Aucun produits ou services peuvent être fournis qui sont fabriqués ou assemblés en, expédiés de, transportés par ou autrement impliquant un des pays suivants : Cuba, Iran, Corée du Nord, la Syrie.</p> <p>(d) Tout transport international effectué dans le cadre de la présente sous-traitance doit avoir lieu sur des navires / transporteurs battant pavillon américain.</p> <p>(e) Le droit américain interdit les transactions avec, et la prestation des ressources et appui aux, particuliers et organisations liées au terrorisme. Le proposant dans le cadre des attributions résultant de cette demande de devis doit s'assurer le respect de ces lois.</p> <p>(f) Le titre de toutes les marchandises fournies dans le cadre des attributions résultant de cette demande de devis est transféré à Chemonics après livraison et approbation des marchandises par Chemonics. Risque de perte, dommage ou destruction des marchandises incombe à le proposant jusqu'à ce que le titre passe à Chemonics.</p>
<p><b>Section 2: Offer Checklist</b></p> <p>To assist offerors in preparation of proposals, the following checklist summarizes the documentation to include an offer in response to this RFQ:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Cover letter, signed by an authorized representative of the offeror (see Section 4 for template)</li> <li><input type="checkbox"/> Official quotation, including specifications of offered equipment (see Section 3 for example format)</li> <li><input type="checkbox"/> Copy of offeror’s registration or business license (see Section 1.5 for more details)</li> </ul>	<p><b>Article 2 : Liste de vérification d'offre</b></p> <p>Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs offres, la liste de vérification suivante résume la documentation afin d'inclure une offre en réponse à cette demande de devis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Lettre de motivation, signée par un représentant autorisé de l'initiateur (voir l'article 4 pour le modèle)</li> <li><input type="checkbox"/> Devis officiel, y compris les spécifications de l'équipement offert (voir l'article 3 pour l'exemple du format)</li> <li><input type="checkbox"/> Copie de licence d'enregistrement ou entreprise permis d'initiateur (voir article 1.5 pour plus de détails)</li> </ul>
<p><b>Section 3: Specifications and Technical Requirements</b></p> <p>The table below contains the technical requirements of the commodities/services. Offerors are requested to provide quotations containing the information below on official letterhead or official quotation format. In the event this is not possible, offerors may complete this Section 3 and submit a signed/stamped version to Chemonics.</p>	<p><b>Article 3 : Spécifications et exigences techniques</b></p> <p>Le tableau ci-dessous contient les exigences techniques des produits/services. Les soumissionnaires sont priés de soumettre des devis contenant les informations ci-dessous sur papier à entête officiel ou format de devis officiel. Dans le cas où cela n'est pas impossible, les soumissionnaires peuvent remplir l'article 3 et le soumettre une version signée / estampillé à Chemonics.</p>



Numéro de l'Article	Spécifications techniques	Quantité/	Éléments et spécifications offerts (Veuillez inclure tous les points)	Prix Unitaire (FCFA) HTVA par véhicule par jour
Line Item	Technical Specifications	Quantity	Items and Specifications Offered (Please include ALL points)	Unit Price (FCFA) Excluding VAT per vehicle per day
1	Toyota Land Cruiser ou équivalent avec chauffeur par jour <ul style="list-style-type: none"> <li>• Model 2009 ou plus récent</li> <li>• Équipé de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des pneus de secours et outillage,</li> <li>○ extincteur,</li> <li>○ trousse de premiers secours,</li> <li>○ corde de remorquage,</li> <li>○ triangle d'urgence,</li> <li>○ tous les documents pertinents pour la circulation du véhicule dans le pays Les ceintures de sécurité doivent être fonctionnelles et capacité de verrouillage de toutes les portes et fenêtre</li> </ul> </li> <li>• Le véhicule devra avoir au moins cinq (5) sièges (1 pour le conducteur + 4 passagers)</li> <li>• Les ceintures de sécurité doivent être fonctionnelles et capacité de verrouillage de toutes les portes et fenêtre</li> <li>• Les fenêtres arrière doivent avoir une teinte claire</li> <li>• Climatiseur (Air conditionné)</li> </ul>	1 véhicule		
2	Toyota Land Cruiser or equivalent with fuel and driver per day <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2009 or newer</li> <li>• Equipped with:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- spare tire and tools,</li> <li>- fire extinguisher,</li> <li>- first aid kit,</li> <li>- tow rope,</li> <li>- emergency triangle</li> <li>- the relevant documentation for use of the vehicle in country</li> </ul> </li> <li>• Vehicle should have at least five (5) seats (1 for driver + 4 passenger)</li> <li>• Seat belts should all be functional and all doors and windows must be capable of locking</li> <li>• Rear windows should have a light tint</li> <li>• Air conditioning</li> </ul>	1 vehicle		
3	Voiture Berline avec chauffeur par jour <ul style="list-style-type: none"> <li>• Model 2006 ou plus récent</li> <li>• Équipé de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des pneus de secours et outillage,</li> <li>- extincteur,</li> <li>- trousse de premiers secours,</li> <li>- corde de remorquage,</li> <li>- triangle d'urgence,</li> <li>- tous les documents pertinents pour la circulation du véhicule dans le pays</li> </ul> </li> <li>• Le véhicule devra avoir au moins cinq (5) sièges (1 pour le conducteur + 4 passagers)</li> <li>• Les ceintures de sécurité doivent être fonctionnelles et capacité de verrouillage de toutes les portes et fenêtre</li> <li>• Les fenêtres arrière doivent avoir une teinte claire</li> <li>• Climatiseur (Air conditionné)</li> </ul>	1 véhicule		
4	Sedan vehicle with driver per day <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2009 or newer</li> <li>• Equipped with:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- spare tire and tools,</li> <li>- fire extinguisher,</li> <li>- first aid kit,</li> <li>- tow rope,</li> <li>- emergency triangle</li> <li>- the relevant documentation for use of the vehicle in country</li> </ul> </li> <li>• Vehicle should have at least five (5) seats (1 for driver + 4 passenger)</li> <li>• Seat belts should all be functional and all doors and windows must be capable of locking</li> <li>• Rear windows should have a light tint</li> <li>• Air conditioning</li> </ul>	1 vehicle		

Nombre de véhicules disponibles/ Number of vehicles available : ..... Véhicules / Vehicles

**Section 4: Offer Cover Letter**

**Article 4 : Lettre d'accompagnement**

La lettre d'accompagnement suivante doit être placée sur papier à en-tête et achevée/signée/estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

To: GHSC-PSM Burkina Faso  
 1<sup>st</sup> Floor Majali Building at Ouaga 2000  
 Commercial Zone A Plot 11 Lot 3, BIS  
 Section B Sector 15  
 11 BP 173 Ouagadougou CMS11  
 Ouagadougou, Burkina Faso

Référence : PSM-BFA-RFQ-027

À qui de droit :

Nous, les soussignés, attestons par la présente de fournir l'offre ci-jointe à fin d'exécution de tous les travaux prévus pour compléter les activités et besoins comme décrit dans la demande de devis citée. Retrouvez notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions incluses dans la demande de devis citée. Nous certifions en outre que l'entreprise ci-dessous — ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les produits et services offerts en réponse à cette demande de devis — sont admissibles à participer dans cet approvisionnement aux termes de cet appel d'offres et en vertu des règlements d'USAID.

En outre, nous certifions que :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec aucun membre du personnel de Chemonics ou du projet GHSC-PSM Burkina Faso ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec aucune autre entreprise qui soumettra des propositions en réponse à la demande de devis susmentionnée ;
- Le montant de notre offre financière a été déterminé de façon indépendante, sans consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou concurrent dans le but de fausser la concurrence.
- Toutes les informations de notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de Chemonics en référence à la fraude, à la corruption et à l'attribution de pots-de-vin.

Nous certifions que les certifications et autres déclarations sont exactes, actualisées et complètes.

Signature autorisée : \_\_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Téléphone et site Web de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Registre de commerce de l'entreprise ou numéro d'identification de contributions sociales : \_\_\_\_\_

L'entreprise a-t-elle un compte bancaire actif (oui/non) ? \_\_\_\_\_

Nom officiel associé au compte bancaire (de paiement) : \_\_\_\_\_

Numéro DUNS : \_\_\_\_\_



**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DU DEVELOPPEMENT  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**



**BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice**

Ouagadougou, le 28 FEV 2019

## COMMUNIQUE

L'engagement de Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement d'accompagner les collectivités territoriales par le rapprochement des services de son département desdites Collectivités, se traduit aujourd'hui par l'opérationnalisation de la Direction du Centre des Impôts de Ouaga VII qui a une compétence territoriale sur les secteurs **41,42,43,44 et 45 de l'Arrondissement 10 de la Commune de Ouagadougou et sur la commune rurale de SAABA.**

Pour ce faire, le Directeur Général des Impôts a le plaisir d'informer l'ensemble des contribuables qui accomplissaient précédemment leurs obligations fiscales dans les Directions de Centres des Impôts de Ouaga IV et Ouaga V, de l'ouverture de la **Direction du Centre des Impôts Ouaga**

**VII le 1 er mars 2019.**

Par conséquent, les contribuables relevant des localités sus citées, sont invités à s'adresser à cette nouvelle Direction, sise dans les locaux de l'ex Direction des Moyennes Entreprises du Centre II, **côté nord de la station Total du Musée**, pour accomplir leurs obligations fiscales à compter de la date d'ouverture.

**La DGI au service du Développement économique et social du Burkina Faso.**

**Le Directeur Général des Impôts  
Adama BADOLO  
Chevalier de l'Ordre National**

**Direction Générale des Impôts -01 BP 119 OUAGADOUGOU 01 Tél.:(+226) 25 30 89  
85:86 :87-25 31 60 03/05 -Fax (+226) 25 31 27 70 Site web: www.impots.gov.bf**

**MINISTERE DE LA CULTURE,  
DES ARTS ET DU TOURISME  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DES ARTS**

Ouagadougou, le 26 FEV 2019

## COMMUNIQUE

La Directrice Générale des Arts a le plaisir de porter à la connaissance du public en général et des opérateurs culturels en particulier que le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme a initié une opération de soutien aux artistes-musiciens par la production de leurs œuvres à travers un appel d'offres sur **fonds de la téléphonie mobile.**

L'appel d'offres s'adresse aux entreprises culturelles régulièrement installées sur le territoire national, en règle vis-à-vis des impôts et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et désirant offrir des prestations de services notamment dans les domaines de la **production, de l'enregistrement et de la duplication de clips.**

Les offres précisant les spécifications techniques de la structure et comportant une liste du personnel disponible et qualifié pour la réalisation de la tâche exigée, doivent être déposées à la Direction Générale des Arts, sise face à **IB Bank** non loin du cimetière municipal de Ouagadougou, dans un délai de deux semaines (14 jours), pour compter de la première date de diffusion du présent communiqué.

**Alimata SAWADOGO/TANLY  
Chevalier de l'Ordre National**



## COMMUNIQUE

DANS LE CADRE DE LA COUVERTURE MEDIATIQUE DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE PREVUE EN ALGERIE LE 18 AVRIL 2019, LES JOURNALISTES BURKINABE SOUHAITANT SE RENDRE EN ALGERIE POUR LA COUVERTURE MEDIATIQUE DE CETTE ELECTION, SONT INVITES A INTRODUIRE LEUR DEMANDE DE VISA DE PRESSE DURANT LA PERIODE DU MERCREDI 27 FEVRIER AU MERCREDI 10 AVRIL 2019.

LA LISTE DES DOCUMENTS NECESSAIRES A LA DELIVRANCE DU VISA PEUT ETRE CONSULTEE SUR LE SITE WEB DE L'AMBASSADE:

**www.ambalgbf.net**

**OUAGADOUGOU LE 26/02/2019**



## In memoria

« *Nul ne meurt si son souvenir demeure intact dans la mémoire des siens* »

5 mars 2017, Voilà deux (2) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son serviteur bien aimé :



### ZIDA DESIRE VICTOR

A l'occasion de ce triste anniversaire, demeurant dans la prière pour son repos paisible et éternel,

#### Les grandes familles

ZIDA à Yako et Ouagadougou,  
Monsieur ZIDA Justin et famille à Samandin,

Ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants,  
Madame Léontine Marie Florence ZOMBRE née ZIDA, son époux Gérard ZOMBRE et famille,  
Madame Catherine TRAORE née ZIDA, son époux le Colonel-Major Daouda David Traore et famille,

Madame Denise AYITE née zida et famille,  
Mme Edith HIEN née ZIDA et famille,  
Mr Benjamin ZIDA, son épouse Françoise GNOUMOU et famille,  
Mr Sévérin ZIDA, son épouse Alima TASSEMBEDO et famille,

#### La Veuve Hortense ZIDA née KANKYONO et ses enfants :

Wilfried, Cédric, Stéphan, Noël et Alcides,  
Prient ceux qui l'ont connu et aimé, à s'unir à elles dans la prière et ou en pensée, pour le repos de son âme. Que Dieu Tout Puissant vous bénisse et vous rende au centuple vos bienfaits !

**Une messe sera dite à cette intention, ce mardi 5 mars 2019, à 18h 30, à l'Eglise de la paroisse Saint Jean XIII à Ouagadougou.**

Merci pour vos prières, votre fraternité et votre présence !  
Que par la Miséricorde de Dieu, les âmes des fidèles défunts reposent en paix !

## Remerciements

La famille SAWADOGO à Fanka, Kaya, Boulsa, Sapouy, Ouagadougou et en Côte d'Ivoire,

Les familles alliées : Yaoliré, Nana, Kaboré, Kargougou, Ouédraogo, Kibora, Tiendrebéogo, Bagemzanré, Bélem, Kièma, zoungrana et Bamogo



Remercient du fond du cœur tous ceux qui les ont assistés moralement et financièrement lors du rappel à Dieu de leur fils, frère, père, époux, grand-père, neveu, cousin

#### SAWADOGO Benjamin

le 25 février 2019 à Ouagadougou suivi de l'inhumation le 26 février 2019 au cimetière de Zagtouli.

Les remerciements vont particulièrement à la Directrice et au personnel de la DGEC, aux délégations de la Police Nationale et de la Gendarmerie, aux représentants du ministère des transports, aux voisins et jeunes du quartier Koumdayonré, aux fidèles de la paroisse St Augustin de Bissighin, à la coordination Ste Marie et de la CCB St pierre, aux collègues de Ouagadougou et de Sapouy, aux parents, amis et connaissances venus de Koudougou, Ziniaré, Kaya, Zam, Yondé, Nagréongo.

Que Dieu tout puissant vous rende au centuple vos bienfaits.

## « RAKIETA »

La Compagnie Burkinabè de Transport RAKIETA, PORTE A LA CONNAISSANCE DE SON AIMABLE CLIENTELE DE L'OUVERTURE DE SES LIGNES INTERNATIONALES.

#### DEPARTS TOUS LES JOURS :

\* OUAGA-BOUAKE : .....22h45  
\* OUAGA-BAMAKO : .....22h45  
\* BOBO-BOUAKE : .....6h00  
\* BOBO-SIKASSO-BAMAKO : .....6h15  
\* BANFORA-BOUAKE : .....8h00  
\* BAMAKO-BOBO-OUAGA : .....7h00  
\* BOUAKA-BANFORA-BOBO-OUAGA : .....8h

#### CONTACTS :

Ouaga : 50 31 40 56/7074 14 66  
Bobo : 20 97 18 91/ 70 74 14 64  
Banfora : 20 91 03 81/ 70 74 14 63  
Bamako : (00223) 66 87 23 10  
Sikasso : (00223) 74 18 61 42  
Bouaké : (00225) 49 31 17 41

Email : cbtrakieta@yahoo.fr Site web : www.transport-rakieta.com

**RAKIETA VOTRE COMPAGNIE DE VOYAGE**





## REMERCIEMENTS ET FAIRE-PART

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie »

**La grande famille YAMEOGO à Koudougou, Dapoya, Nayalgué, Ouagadougou, République de Côte d'Ivoire et Maroc ;**

Le Ting-soaba de Koudougou,  
M. YAMEOGO Tinga Norbert et frères en République de Côte d'Ivoire,  
M. YAMEOGO Ambroise et frères à Nayalgué,  
M. YAMEOGO Zassin Souleymane et frères à Ouagadougou,  
M. YAMEOGO Félix à Ouagadougou (Dapoya),

**La grande famille BIRBA et ROUAMBA à Sourgou, Kougsin, Koudougou, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, République de Côte d'Ivoire ;**

Sa majesté le Naba Saaga de Kougsin,  
M. BIRBA Issaka en République de Côte d'Ivoire,  
M. BIRBA A. Alain à Bobo-Dioulasso,  
M. ROUAMBA Nabyouré à Koudougou,

**Les Enfants :**

Mme GANDEMA Y. Sanata à Sourgou, M. YAMEOGO Sibila François, Architecte (AHD) à Ouagadougou, Mme OUEDRAOGO Zalissa à Ramongho, YAMEOGO Madeleine à Ouagadougou, YAMEOGO K. Robert, YAMEOGO K. Denis et SAWADOGO Rosalie à Nayalgué, YAMEOGO Siguibou Marcel à Ouagadougou et YAMEOGO Xavier à Nayalgué, YAMEOGO Bosbi Albert et YAMEOGO N. Roger à Ouagadougou, Mme ILBOUDO Odette, YAMEOGO Jean Paul et YAMEOGO Marie à Ouagadougou,

**Les petits enfants et les arrières petits enfants;**

**Les familles alliées GANDEMA, OUEDRAOGO, SAWADOGO, YERBANGA, ILBOUDO, SOME et LOMPO.**

Très touchés par les nombreuses marques de compassion et de solidarité, remercient tous ceux, qui de près ou de loin, les ont assistés spirituellement, moralement, matériellement et financièrement lors du rappel à Dieu de leur épouse, fille et sœur, mère, grand-mère et belle-mère

le **Mercredi 16 Janvier 2019,**

suivi de son inhumation le **Vendredi 18 Janvier 2019** au domicile familial à Nayalgué.

Ils remercient particulièrement :

- Les autorités politiques, administratives, militaires et paramilitaires venues de Koudougou, Sourgou, Ouagadougou et ailleurs ;
- Les autorités coutumières de Koudougou, de Sourgou ;
- Les communautés religieuses de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou, et tout particulièrement son Excellence Mgr Paul OUEDRAOGO, Président de la Conférence épiscopale Burkina-Niger ;
- Les élus consulaires de la Chambre de Commerce de Koudougou ;
- Les opérateurs économiques, commerçants et entrepreneurs ;
- Les voisins, parents, tontons, tanties, amis et collègues;
- Le Curé de la paroisse cathédrale de Koudougou, les prêtres, religieux et religieuses ;
- Le personnel et les partenaires de l'Agence Habitat et Développement (AHD) ;
- Le Directeur Général et le personnel du Groupe SONAR ;
- Le Directeur Général et le personnel de Coris Bank International,
- Le corps enseignant des écoles de Nayalgué et de Koudougou,
- La chorale et le catéchiste de l'Eglise Saint Etienne de Nayalgué ;
- Le Président et les membres de l'Ordre des Architectes ;
- Les Professeurs, Docteurs en médecine et personnel soignant des différents services médicaux, du Centre Médical de l'Espérance (CME), de l'Hôpital National Universitaire de Tengandogo ;

Ils s'excusent de ne pouvoir citer les noms et prient que Dieu dans sa miséricorde reçoive l'âme de la défunte dans sa demeure et qu'il rende à chacun le centuple de ses bienfaits.



**Madame YAMEOGO née BIRBA Wouigou Mariam Marie**

### PROGRAMME DES MESSES DE REQUIEM

N°	Lieux (Eglises)	Dates	Heures
01	Notre dame de la réconciliation (Koudougou)	- Dimanche 10 Mars 2019	09h00
		- Dimanche 24 Mars 2019	09h00
		- Dimanche 07 Avril 2019	09h00
		- Dimanche 21 Avril 2019	09h00
02	Cathédrale St Augustin (Koudougou)	- Dimanche 17 Mars 2019	09h00
		- Dimanche 31 Mars 2019	09h00
		- Dimanche 14 Avril 2019	09h00
03	St François d'Assise (Ouagadougou)	- Dimanche 28 Avril 2019	09h00
		- Dimanche 17 Mars 2019	18h00
04	St Camille (Ouagadougou)	- Dimanche 24 Mars 2019	06h30
		- Dimanche 10 Mars 2019	18h00
05	Sacré Cœur Dapoya (Ouagadougou)	- Dimanche 24 Mars 2019	09h00
		- Dimanche 07 Avril 2019	06h30
		- Dimanche 21 Avril 2019	09h00
		- Dimanche 17 Mars 2019	09h00
06	Eglise Cathédrale (Ouagadougou)	- Dimanche 31 Mars 2019	07h00
		- Dimanche 14 Avril 2019	09h00
		- Dimanche 28 Avril 2019	07h00
		- Dimanche 17 Mars 2019	09h00
07	Notre Dame des Apôtres Patte d'Oie (Ouagadougou)	- Dimanche 31 Mars 2019	07h00
		- Dimanche 14 Avril 2019	09h00
		- Dimanche 28 Avril 2019	07h00
		- Dimanche 10 Mars 2019	07h00
		- Samedi 16 Mars 2019	18h00
		- Samedi 06 Avril 2019	18h00
		- Dimanche 21 Avril 2019	09h00

*Que par l'amour et la miséricorde de Dieu, l'âme de Maman Mariam Marie repose en paix.*



**BURKINA FASO**  
UNITE-PROGRES-JUSTICE



**SONATUR**

Société d'Etat Régie  
par la loi n°25/99/AN  
du 16 novembre 1999  
Créée par décret N° 97-  
426/PRES/PM/MIHU  
du 13 octobre 1997  
RCCM:BF OUA 2001 B 657  
IFU : 00003223T

S. E. au capital de  
3.000.000.000 F CFA  
1525 Avenue Kwamé  
N'Krumah  
03 BP 7222  
Ouagadougou 03  
Tél. : (226) 50 30 17 73  
Tél. : (226) 50 30 17 74  
Fax. : (226) 50 31 87 19  
E-mail : sonatur@fasonet.bf  
Web : www.sonatur.org

## Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains

Ouagadougou, le 01 MARS 2019

# Communiqué nécrologique

Le Directeur Général de la SONATUR a le profond regret d'annoncer le décès des suites de courte maladie de monsieur



## **IBRIGA Wilfred Wenceslas,**

précédemment chauffeur-mécanicien, matricule numéro 9113 C,

le mercredi 13 février 2019 à Ouahigouya.

Au nom de l'ensemble du personnel et en son nom propre, il présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

**Union de Prières !**

**Le Directeur Général**



## Les prix spéciaux ont livré leur verdict

Sous le patronage du Premier ministre, représenté par le ministre en charge de la communication, Remi Fulgance Dandjinou, la commission des prix spéciaux du FESPACO 2019 a dévoilé les lauréats de ladite catégorie, le vendredi 1er 2019 à Ouagadougou. Au total, 17 prix ont été décernés par 14 partenaires.



Apolline Traoré recevant des mains du maire de Ouagadougou son 2e prix de la soirée.

Sous des acclamations bien nourries et des cris de joie, les lauréats des prix spéciaux du FESPACO 2019 ont été dévoilés au public dans la soirée du vendredi 1er mars 2019. Quatorze (14) partenaires ont décerné dix-sept (17) prix d'un montant total d'environ 110 000 000 FCFA pour encourager et valoriser le cinéma africain. Le Burkina Faso s'en sort avec le gros lot en totalisant six prix spéciaux à son compte. La réalisatrice Apolline Traoré s'adjuge les prix spéciaux de l'Assemblée nationale (7 000 000 FCFA) et de la commune de Ouagadougou (3 000 000 FCFA) avec son

long métrage «Desrances». Abdoulaye Dao et Hervé R.E Lingani arrachent le prix spécial long métrage de l'UEMOA de 10 000 000 FCFA et le 2ème prix de l'association catholique mondiale de la communication (SIGNIS) de 2 000 000 FCFA. Les films «Rêve brisé» de Béde Modeste Ganafé, et «Naabiga» (le Prince) de Zalissa Zoungana remportent respectivement le prix spécial court métrage de l'UEMOA (8 000 000 FCFA), et celui de la chance d'un montant de 5 000 000 FCFA attribué par la Loterie nationale burkinabè (LONAB). La Côte d'Ivoire

et la Tunisie enlèvent chacune deux prix spéciaux. Il s'agit des prix Houphouët-Boigny du Conseil de l'Entente (10 000 000 FCFA) et celui de l'intégration africaine décerné par la CEDEAO (15 000 000 FCFA) qui échoient aux deux cinéastes Boris Oué et Marcel Sagné avec leur réalisation «Résolution». Le prix Thomas-Sankara (3 000 000 FCFA) revient au Tunisien Amel Guellaty avec son film «Black Mamba», et celui de

l'Union africaine à son compatriote Ben Mohmound avec sa réalisation «Fatwa». Le prix Sembène-Ousmane (5 000 000 FCFA) revenu au film «Les armes miraculeuses» du Camerounais Jean-Pierre Bekolo. Le Malien Salif Traoré, avec son documentaire «Juma Duman», arrache le 3e prix spécial de l'UEMOA d'une valeur de 8 000 000 FCFA. Le prix de la meilleure réalisatrice de l'Afrique de l'Ouest octroyé par la

CEDEAO est allé à «Un air de Kora» de la Sénégalaise Angèle Diabang. Et c'est avec une grande joie et une satisfaction que la meilleure femme du 7e Art de l'Afrique occidentale reçoit ce prix d'une valeur de 10 000 000 FCFA. Enfin «Indigo» de la Marocaine Salmane Bargach est récompensé par le prix spécial de la critique africaine.

✍ Kamélé FAYAMA



Photo de famille des lauréats avec les officiels.

### Prix Thomas Sankara

## «Black Mamba» sur la plus haute marche

Le court métrage «Black Mamba» de la réalisatrice tunisienne Amel Guellaty a remporté, le vendredi 1er mars 2019, au cours d'une soirée dénommée «Nuit du court métrage» à Ouagadougou, le Prix Thomas-Sankara d'une valeur de 3 millions de FCFA.

La réalisatrice tunisienne Amel Guellaty avec son court métrage «Black Mamba» est lauréate du prix Thomas-Sankara de la 26e édition du FESPACO. D'une valeur de 3 millions de FCFA, le prix lui a été décerné, le vendredi 1er mars 2019 au cours d'une soirée dénommée «Nuit du court métrage» à Ouagadougou, le prix Thomas-Sankara. Ce court métrage de 20 minutes, sélectionné parmi les 28 œuvres officielles du FESPACO dans ladite catégorie, a, selon la présidente du jury, Fanta Régina Nacro, répondu aux critères de sélection.



La représentante de la lauréate, Kahena Attia (2e à droite), très émue de recevoir le trophée de sa compatriote tunisienne Amel Guellaty.

«Seul un film excellent pouvait nous intéresser : un talent narratif, un bon son, une bonne image, une bonne

mise en scène, de bons jeux d'acteurs, un regard humaniste sur le monde etc.», a-t-elle expliqué. «Black

Mamba» raconte l'histoire de Sarra, une jeune tunisienne de la classe moyenne qui mène en apparence une vie ordinaire que sa mère lui a tracée. «Elle prend des cours de couture et s'apprête à épouser un gentil garçon. Mais Sarra a d'autres plans inavoués, à travers lesquels elle veut échapper à sa vie actuelle», précise le synopsis du film. La représentante de la réalisatrice Kahena Attia qui s'est dite heureuse de recevoir ce prix, a tenu un discours admiratif en l'honneur du père de la révolution burkinabè. «Thomas Sankara a été un homme, président,

porteur d'espoir pour toute l'Afrique et un défenseur des droits des femmes. C'est une personne qui nous a permis de rêver pour la liberté». C'est le président de la Guilde africaine des réalisateurs et des producteurs Balufu Bakupa Kanyinda, organisateur du prix et Fanta Nacro qui ont procédé à la remise du prix. Après Leyla Bouzid (Tunisie), Marie Clémentine Dusabembo (Rwanda), Amel Guellaty (Tunisie) est la troisième lauréate du prix Thomas-Sankara.

✍ Adama SALAMBERE



Prix spéciaux de l'UEMOA

# Burkinabè et Maliens ont raflé la mise

La commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a remis officiellement ses trois prix spéciaux aux lauréats dans les catégories documentaire et fiction, le samedi 2 mars 2019 à Ouagadougou.

«*Duga (les charognards)*», est le film long métrage qui a remporté le premier prix spécial de l'UEMOA d'une valeur 10 millions de francs CFA à la 26<sup>e</sup> édition du FESPACO, dans la catégorie fiction long métrage. Il a été réalisé par deux Burkinabè, Hervé Eric Lengani et Abdoulaye Dao. Le dernier cité a été lauréat de cette même distinction en 2009 avec «*Une femme pas comme les autres*». Film révélateur d'une fissure sociale remarquable de nos jours, «*Duga*», selon M. Dao touche à la mort et à la vie à travers un cadavre encombrant qu'on n'arrive pas à enterrer et un bébé découvert dans un dépotoir. «*Je souhaite qu'au-delà du Burkina Faso, ce film soit vu dans l'espace UEMOA*», a plaidé le réalisateur. Les deux autres prix spéciaux de 8 millions francs CFA chacun, sont allés au «*Rêve brisé*» de Bède Modeste Ganafe Mofedogna du Burkina en fiction court métrage et le documentaire «*Juma Duman*» du Malien Salif Traoré. Ils traitent, respectivement, de l'immigration de personnes riches qui, pourtant, bradent tout en Occident et des patronymes ; des



Dix ans après son premier sacre, Abdoulaye Dao a rebeloté avec «*Duga (les charognards)*» coréalisé avec Hervé Eric Lengani.

sujets qualifiés d'originaux par le jury.

Pour le président de la commission de l'UEMOA, Abdallah Boureima, le partenariat UEMOA /FESPACO remonte en 1997. Et l'objet de cette collaboration, selon lui, est de contribuer à la promotion d'images qui parlent de nous, de nos valeurs, de notre savoir-faire et de nos talents. Les prix visent donc à récompenser et à encourager la production



Le président de la commission de l'UEMOA, Abdallah Boureima (milieu) : «*La commission, par son soutien au FESPACO, aide à produire et à diffuser des images qui parlent de nous et nous rassemblent* ».

cinématographique au sein de l'espace communautaire, a-t-il précisé. Dans le cadre de ses missions, l'UEMOA, aux dires d'Abdallah Boureima, œuvre au développement harmonisé du secteur de l'image dans tous les pays membres. Elle travaille donc, à son avis, à l'aménagement d'un environnement juridique et réglementaire communautaire favorable à l'essor d'une véritable économie de la culture en général,

et du cinéma en particulier.

A l'occasion de la cérémonie de remise de prix, une conférence a été animée par l'ancien commissaire de l'UEMOA, Seydou Sissouma, sur le thème : «*Enjeux de la réglementation du secteur de l'image*». Elle a donné lieu à des échanges sur les défis majeurs du cinéma et le soutien des Etats de l'Union à ce secteur.

✍️ Tielmè Innocent KAMBIRE

## L'avenir du cinéma africain préoccupe l'OIF

Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a reçu en audience, le vendredi 1er mars 2019 à Ouagadougou, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), la Rwandaise Louise Mushikiwabo. L'avenir du FESPACO et les activités de l'Organisation ont été les sujets phares abordés.

Présente dans la capitale burkinabè dans le cadre de la 26<sup>e</sup> édition du FESPACO, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, s'est entretenue, le vendredi 1er mars 2019 au palais de Kosyam, avec le chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré. «*J'ai eu l'honneur d'échanger avec le président du Faso sur l'avenir du FESPACO. Nous pensons qu'après 50 ans, il est bon que les cinéastes et les artistes africains puissent vivre de leur métier avec plus de qualité au niveau de l'art. Nous avons aussi abordé les aspects commerciaux pour tous les talents, dont regorge le continent africain*», a confié Mme Mushikiwabo, à la



Les échanges entre le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré et la Secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, ont porté sur les défis du FESPACO.

presse, à sa sortie d'audience. Elle a exprimé sa joie d'avoir rencontré les autorités burkinabè qui sont, selon elle, des membres très importants de l'organisation francophone. A l'entendre, le Burkina Faso est un pays qui a, aujourd'hui de grandes responsabilités au sein du G5 Sahel. Elle a également fait cas de l'implication de plus en plus grandissante de l'OIF au sein du G5 Sahel. Avec le président Kaboré, la Secrétaire générale a situé le programme de l'OIF au pays des Hommes intègres, les perspectives pour les années à venir, notamment dans le domaine de l'éducation et du numérique pour la jeunesse.

✍️ Afsétou SAWADOGO



## Une centaine de professionnels du cinéma distingués

**Le ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Abdoul Karim Sango, a présidé la cérémonie de récompense de 108 acteurs du monde du cinéma, le jeudi 28 février 2019 au siège du FESPACO à Ouagadougou.**



Tout comme l'ancien agent des Editions Sidwaya, Delphine Zibaré...

A l'occasion de la 26e édition du FESPACO, le ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme a décerné des distinctions à des acteurs méritants du cinéma. La cérémonie de reconnaissance de la nation a eu lieu, le jeudi 28 février 2019 au siège du FESPACO à Ouagadougou. Parmi les personnes distinguées, des acteurs culturels privés et des personnels administratifs, des réalisateurs, des producteurs, ... Au rang des comédiens, l'on comptait de grandes figures comme Hyppolite Ouagraoua, Souké et Siriki du film «*Les Bobodioufs*», Ildévert Méda, Abdoulaye Komboudri, Rasmané Ouedraogo dit «*Ladji*», ... Pour le ministre, Abdoul Karim Sango, c'est une tradition pour son département d'honorer, à chaque édition du FESPACO, des professionnels du cinéma burkinabè, africains et des amis du Burkina Faso.

Agent des Editions Sidwaya à la retraite, Delphine Zibaré a été faite Officier de l'Ordre du Mérite des Arts, des Lettres et de la Communication. Toute émue, elle a exprimé sa joie et sa gratitude à tous ceux

qui, par cette décoration, ont reconnu son mérite. Comédienne dans plusieurs films dont «*Yempoaka*» et «*Wendémi*», Mme Zibaré n'entend pas rompre de sitôt avec le cinéma. Fait Grand Officier de l'Ordre de l'Étalon, Gaston Kaboré a affirmé qu'être distingué au cinquantenaire du FESPACO revêt, pour lui, une signification morale, affective et culturelle. «*C'est aussi mon métier qui est honoré et cela me donne envie de continuer à faire des films mais surtout à former des jeunes qui vont faire bien plus de films que moi*», a-t-il ajouté. Pour lui, il faut maintenant travailler pour l'édification d'une cinématographie nationale burkinabè, forte, puissante et diversifiée avec des jeunes qui vont assurer la relève. Auteurs de plusieurs films comme «*Buud Yam*», Etalon de Yennenga en 1997, «*Wend Kuuni*», «*Zan Boko*», «*Rabi*», ... il a, également, été distingué à de nombreuses reprises au Burkina, en Afrique et en France.

✎ Tielmè Innocent KAMBIRE



...de nombreux professionnels du 7e art ont été distingués dans l'Ordre d'Officiers, de Grand Officiers, de Commandeur de l'Étalon.

## Etalon d'or de Yennenga «*The mercy of the jungle*», apprécié des cinéphiles

**Le réalisateur rwandais Joel Karezeki a remporté l'Étalon d'or de Yennenga de la 26e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) avec son film «*The mercy of the jungle*». A l'issue de ce sacre, l'œuvre a été projetée au ciné Burkina, le samedi 2 mars 2019.**



Photo : Edith Bakala

La critique de cinéma, Valentine Palm : «*Il méritait l'étalon d'or au-delà de toute considération*».

«*The mercy of the jungle*» ou «*La miséricorde de la jungle*», sacré Etalon d'or de Yennenga à l'édition cinquantenaire du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), mérite le «*prestigieux*» trophée, selon bon nombre de cinéphiles. En effet, ce chef-d'œuvre du réalisateur rwandais, Joel Karezeki, décrit les péripéties de deux soldats, Xavier, héros de guerre, et Faustin, un jeune paysan et inexpérimenté, qui sont en territoire ennemi où ils combattent une guerre floue. Assommés de sommeil, leur troupe rebrousse chemin à leur insu. Ils se retrouvent alors seuls et sans ressources dans la jungle congolaise réputée être la plus vaste, la plus dense et le plus hostile du continent. Pris en étau par les combats qui font rage autour d'eux, ils n'ont d'autre choix que de participer pour leur vie



Pour la cinéphile Françoise Yaméogo, le film est remarquable au niveau du jeu des acteurs.

et la patrie. Xavier meurt et Faustin retourne chez lui où il travaille la terre avec son épouse et son fils. Pour Valentine Palm/Sanou, enseignante chercheur à l'université Joseph Ki-Zerbo, critique de cinéma, c'est un beau film sur une question très sensible qu'est la guerre. «*On remarque un scénario original, un beau décor et un jeu impeccable des acteurs*», a-t-elle souligné. Selon Françoise Yaméogo, ce film est remarquable au niveau de la réalisation, du jeu des acteurs et du message qu'il délivre. Pour Dr Rosalie Kantiébo, le film est intéressant, car c'est une tragédie humaine. «*Mais j'entrevois un film tunisien sur l'autisme*», a-t-elle argué. Johann Moutome, lui, a avoué qu'il est resté sur sa soif, car le scénario est focalisé sur deux acteurs.

✎ Mariam SOMDA



Photo : Edith Bakala

Le public est sorti massivement pour suivre le film.



PITCH de l'OIF

## La burkinabè Chloé Aïcha Boro, grande lauréate

**L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a organisé, le vendredi 1er mars 2019 à Ouagadougou, une soirée de remise de prix aux lauréats du concours, PITCH de la 26e édition du FESPACO.**

Le concours «PITCH» de la 26<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) a livré ses résultats. Trois gagnants ont été primés dans les catégories, long-métrage, série fiction et film documentaire au cours d'une soirée organisée par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019, à l'hôtel Laïco Ouaga 2000. Il s'agit respectivement de Chloé Aïcha Boro du Burkina Faso, Solange Koné et Boris Oué tous deux de la Côte d'Ivoire. Ils sont repartis avec une enveloppe de 500 euros soit 328 000 F CFA chacun plus une attestation. Selon Pierre Barrot, chargé de programme cinéma-audiovisuel à l'OIF, et membre du comité d'organisation, le concours a consisté à présenter un projet de film en quelques minutes devant un jury composé de partenaires, de diffuseurs et d'investisseurs. Pour la directrice de la langue française, culture et diversité Youma Fall, la compétition qui est à sa troisième édition vise à susciter des talents et à encourager les jeunes réalisateurs africains détenteurs de projets de films. «*Ce soir, nous célébrons les jeunes talents de l'audiovisuel et du cinéma panafricain*», a-t-elle lancé devant un parterre d'invités de marque et de stars du 7<sup>e</sup> art. Lauréate du premier prix dans la catégorie «*long-métrage*», la réalisatrice burkinabè résidant en France, Chloé Aïcha Boro, confie, sourire aux lèvres, que cette attestation rend son projet vendable. «*Ce prix m'offre une crédibilité qui va me faciliter l'obtention des subventions pour la réalisation de mon film*», a-t-elle déclaré. C'est une joie immense d'être sélectionné dans un concours à l'occasion d'un festival comme le FESPACO. Son projet, explique-t-elle est un film de fiction retraçant la vie



La directrice de la langue française culture et diversité à la Francophonie, Youma Fall : «*La compétition vise à encourager les jeunes réalisateurs africains détenteurs de projets*».

du général Aboubacar Sangoulé Lamizana, ancien président sous la Haute-Volta. A son avis, l'Afrique ne valorise pas suffisamment ses grands hommes et ce constat amer est à l'origine de son documentaire. Avec pour ambition d'aider la jeunesse à mieux connaître cette figure emblématique de la scène politique burkinabè, le film intitulé «*président Baba*» présentera l'homme sous toutes ses facettes. Le concours «*FESPACO films portables*» initié à côté du concours «*Pitch*» a fait du jeune réalisateur ivoirien Ephraïm Kouakou Oka, grand vainqueur. Présent à la soirée de remise, le ministre de la Culture du Sénégal,

Abdou Latif Coulibaly, s'est réjoui de l'initiative de la Francophonie visant à favoriser l'éclosion des talents. «*Le FESPACO est l'une des plus belles manifestations cinématographiques africaines et les cinéastes sur le continent doivent saisir cette opportunité pour hisser haut le flambeau de notre cinéma. Je félicite les lauréats et prodigue mes encouragements aux candidats moins chanceux*», a-t-il dit. La cérémonie a servi de cadre pour le producteur sénégalais, Oumar Sall, de rendre hommage à trois cinéastes, Alain Gomis, Nouridine Say, tous deux double Etalon d'Or de Yennenga, ainsi qu'à Williams Mbaye, célèbre documentariste. Chacun d'entre eux aura son nom inscrit sur un siège dans la salle du ciné «*Guimbi Ouattr*» à Bobo-Dioulasso. L'heureux donateur explique son geste par la volonté de célébrer le talent et saluer le mérite de ces réalisateurs qui ont beaucoup apporté au cinéma panafricain. La cérémonie a été marquée par la prestation de troupes traditionnelles venues du pays invité d'honneur, le Rwanda.

✎ **Beyon Romain NEBIE**  
**Fatimah TANKOANO**  
(stagiaire)



La réalisatrice burkinabè, Chloé Aïcha Boro, a remporté deux prix.

## «The mercy of the jungle» sur la plus haute marche

Joël Karekezi avec son long métrage de 90 mn, «*The mercy of de jungle*» ou «*La miséricorde de la jungle*» remporte l'Etalon d'or de Yennenga, la plus prestigieuse récompense, lors de la 26<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) qui a refermé ses portes, le samedi soir dans la capitale burkinabè.

On ne peut pas dire que l'édition cinquantième, jubilé d'or du festival n'avait pas un air rwandais. En effet, le «*pays des mille collines*» était la *guest-star* de cette vingt-sixième édition. Il s'est vu d'abord honoré d'être l'invité d'honneur. Avec en prime, la prestation de son ballet national. Cette présence d'un pays, modèle de gouvernance, de discipline, au FESPACO au moment où la biennale fait sa mue, était donc bien attendue. Quand à cet honneur s'ajoute le plus grand prix, l'Etalon d'or de Yennenga, c'est plus qu'un bonus. Une responsabilité à porter durant les deux prochaines années.

«*The mercy of Jungle*» a donc été retenu par un jury qui a travaillé avec des critères dans un esprit de consensus et dans un esprit d'indépendance qui l'aurait préféré à bien d'autres, confirmant bien ce que disait André Gide : «*tout choix est une élimination*». L'acte final de cette édition a vu la présence de deux chefs d'Etat, le Rwandais Paul Kagamé et le Malien Ibrahim Boubacar Keïta, qui ont tenu à vivre le clap de clôture aux côtés de leur homologue Roch Marc Christian Kaboré. Certainement que le président du Faso et les Burkinabè auraient aimé que «*Desrances*» de notre compatriote Apolline Traoré monte sur la plus haute marche. Ç'aurait été alors très marquant pour un festival que d'aucuns traitent de machiste, puisqu'aucune femme, n'a depuis 1969 brandi le trophée tant convoité.

Que dire du président malien, nouvellement élu

champion de la culture ? Il aurait tant aimé que ce trophée arrive comme une preuve palpable de son engagement pour la culture. Le hasard, ou les critères de sélection ont fait coïncider la présence de Kagamé sur les bords du Kadiogo, avec le moment où Joël Karekezi, son compatriote, remporte l'Etalon de Yennenga. Il faut donc saluer l'auteur pour avoir mis le doigt sur une réalité africaine, où le crépitement des armes fait loi, et où l'arbre à palabres propre à l'Afrique perd de son lustre. Le film en lui-même donc est une transposition de la réalité, un passé très récent du peuple rwandais qui a su en prendre conscience et se donner les moyens de fédérer autour de l'essentiel pour sa longue marche vers le développement. *The mercy of the jungle* vient à un moment opportun et montre le courage et la détermination d'un peuple.

C'est depuis 2013 que Joël Karekezi travaille sur cette œuvre, qui est présentée à la Fabrique des cinémas du monde au festival de Cannes, la même année. Le film de 90 minutes évoque la guerre au Congo (Kivu) et ses conséquences. Il met à nu «*les plaies béantes laissées par les affrontements et questionne la place de l'humanité dans les conflits armés*».

Le script avait remporté le CFI Best audiovisuel award pour le projet audiovisuel le plus prometteur à Durban FilmMart en 2012.

Au-delà du Rwanda, sacré «*vainqueur*», c'est l'Afrique toute entière et le Burkina Faso qui sortent grandis de cette organisation réussie du FESPACO 2019. Ce, d'autant plus que ceux qui avaient des appréhensions sur la sécurité des festivaliers ont fini par se rendre compte que toutes les mesures ont été prises dans ce sens par les autorités compétentes. Si bien que durant les huit jours qu'a duré l'évènement, aucun couac n'a été décelé sur ce volet. Vive le cinéma africain !

✎ **Jean Philippe TOUGOUMA**



## Horoscope



### Bélier (21 mars - 20 avril)

L'un de vos amis vous a déçu et vous vous refermez comme une huitre. Si c'est pour fabriquer une perle, ok! Mais sachez relativiser et... pardonnez-lui.



### Taureau (21 avril - 20 mai)

Vous vous faites du souci pour votre avancement personnel ou pour l'aboutissement de vos objectifs. "A chaque jour suffit sa peine". Évaluez la vôtre...



### Gémeaux (21 mai - 21 juin)

Vous rêvez d'exotisme et d'escapades, mais vous devez tout d'abord vous consacrer à la réalisation de vos buts socioprofessionnels. Vous verrez par la suite...



### Cancer (21 juin - 23 juillet)

Si vous êtes actuellement en vacances en couple, voilà une bonne journée à consacrer à l'être aimé, car elle promet d'être particulièrement torride...



### Lion (24 juillet - 23 août)

Si vous embêtez votre partenaire avec vos problèmes d'argent, vous risquez de passer à côté de l'une des plus chaudes nuits qu'aura vécu de votre couple...



### Vierge (24 août - 23 sept)

Un brin morose ou triste? Arrêtez de vous faire du souci et ouvrez votre cœur. C'est votre partenaire qui n'attend que ça. Célibataire, donnez autour de vous!



### Balance (23 sept - 23 oct)

Votre imagination permet aujourd'hui à votre créativité de s'exprimer sous un nouveau registre et cela peut être profitable dans le domaine professionnel.



### Scorpion (23 oct - 22 nov)

C'est le cercle familial qui a besoin de vous. L'ambiance peut dans un premier temps se révéler tristounette, mais comme vous savez réchauffer les cœurs...



### Sagittaire (22 nov - 21 déc)

La vie est faite de joies simples, comme refaire le monde autour d'une table ou d'un feu de bois en compagnie des êtres chers. En ce moment, vous savez l'apprécier...



### Capricorne (22 déc - 20 janv)

C'est grâce à votre sens de la communication et à vos démarches que vous pouvez réaliser de bonnes affaires. Parlez avec enthousiasme et ayez confiance en vous.



### Verseau (21 jan - 19 février)

Même si vous êtes un peu triste ou de mauvaise humeur, pensez à faire valoir vos dons et qualités. Ainsi, votre horizon commencera à s'éclaircir et votre moral aussi.



### Poissons (20 févr - 20 mars)

Aujourd'hui, vous éprouvez le besoin de décompresser un peu, quitte à prendre du retard dans votre emploi du temps. Mais vous rechargerez vos batteries!

## LES 7 ERREURS



## REPOSE 7 ERREURS

- 1- Plis de l'habit au niveau du ventre
- 2- Collier
- 3- Grain de beauté
- 4- Habit
- 5- Contenu du plateau
- 6- Yeux
- 7- Ride du front

## Sourire du jour



## Les numéros utiles

### Ouagadougou

- Gendarmerie N° vert ----80.00.11.45  
25 30.62.71
- Pompiers : -----18  
25.30.69.48
- Police (secours) : -----17  
25 30.63.83  
25 30.71.00  
25.30.69 47
- Hôpital :  
(Ambulance) :----- 25.30.66.43  
25 30 66 44  
25 30 66 45
- ONEA :----- 80 00.11.11  
25 34.34.60  
70 22 22 76  
70 22 22 77
- SONABEL :-----25 30.61.00  
25 30 61 02  
25 30 61 03
- Aéroport -----25 30.65.15
- Air - Burkina : -25 49.23.23/42/45 /46
- Air - France : ---- 25 49.15.15
- SITARAIL :-----25 31.07.39  
25 30.72.16

### Bobo-Dioulasso

- Pompiers :----- 18
- Hôpital : (Ambulance) : 20 98.00.79  
20 98.13.25  
20 98.22.43
- Police (secours) :-----20 98.12.23
- CNVA :-----10/10
- Gendarmerie : -----20 98.20.04  
20 98.00.58

## Sidwaya

QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984  
ISSN 0796-501X  
01 BP : 507 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Télex : 5327 BF AIB  
Tél. : (226) 25 30 63 06/07  
Fax : (226) 50 31 03 62  
Site web : www.sidwaya.bf

- Directeur de Publication
- Directeur Général des Editions Sidwaya  
Mahamadi TIEGNA
- Directeur des Rédactions  
Daniel ZONGO  
(226) 25 31 22 89  
Portable : (226) 72 00 71 74  
danielzongo62@yahoo.fr
- Rédacteur en chef  
Anselme KAMBIRE  
(226) 25 50 86 34  
Portable : (226) 70 82 35 44  
kambros76@gmail.com
- Directrice Commerciale et Marketing  
Mme Assétou BADOH  
Tél. : (226) 25 50 86 24  
Portable : (226) 70 62 50 48
- Secrétaire Générale des Rédactions  
Mme Attebié BAKYONO / GUEL  
Portable : (226) 70 67 77 99
- Saisie-Impression  
Tél. : (226) 25 31 22 90
- Directeur de l'Imprimerie  
David T. GANOU  
Tél. : (226) 25 33 48 27  
Portable : (226) 70 66 79 26
- Directeur régional des Editions Sidwaya  
(Bobo-Dioulasso)  
Frédéric OUEDRAOGO  
Tél. : (226) 20 97 11 69  
Portable : (226) 70 74 51 50  
Fax : (226) 20 98 09 91
- Secrétariat particulier du Directeur  
Général des Editions Sidwaya  
Tél. : (226) 25 30 51 77



Lisez et faites

lire  
**Sidwaya**  
votre quotidien



## Séjour du président de l'UPC à Gaoua Le parti du lion peaufine sa stratégie dans le Poni

**Le président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) Zéphirin Diabré a rencontré, le samedi 2 mars 2019 à Gaoua, les responsables des structures déconcentrées de son parti dans la province du Poni. Il est allé ainsi galvaniser ses troupes pour les futurs combats électoraux.**



**Le président de l'UPC, Zéphirin Diabré : « Nous allons faire du Burkina Faso un pays uni, solide, distingué et compétent avec des idées neuves »**

Le président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC), Zéphirin Diabré est en tournée dans le Sud-Ouest. Il a en effet échangé, le 2 mars 2019 à Gaoua, avec les responsables des structures déconcentrées de son parti dans la province du Poni. C'est à la suite de l'exécution de l'hymne du parti et à l'observation d'une minute de silence en la mémoire des Burkinabé tombés sous les balles assassines des terroristes que le président de l'UPC s'est adressé aux responsables des structures déconcentrées de son parti. Pour lui l'événement est une occasion de donner les points de vue du parti sur la situation nationale et les stratégies de combat à adopter pour les

futures échéances électorales. Ainsi M. Diabré a laissé entendre qu'en trois ans de pouvoir le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) et ses alliés ont eu la prouesse de pousser le Burkina Faso vers le chaos. Cela dans le domaine de la gouvernance, la gestion financière, l'éducation, la lutte contre la corruption et la lutte contre l'insécurité. Au regard de tout cela, c'est le plus grand échec politique jamais enregistré dans ce pays depuis l'indépendance. « Cette situation pour nous UPC en tant que première force de l'opposition et force motrice de l'insurrection entraine aujourd'hui des responsabilités importantes », a-t-il indiqué. Car, pour lui, les yeux des Burkinabé sont tournés vers son parti pour un monde meilleur. En plus, le président de l'UPC pense que vu le quotidien de ces compatriotes, seule sa formation politique est capable de prendre en main le Burkina Faso afin de le gouverner pour un avenir radieux. Car, les responsables de l'UPC n'ont pas de passif politique négatif. « Ils n'ont ni crimes économiques, ni crimes de sang sur les mains », a-t-il souligné. Par ailleurs, Zéphirin Diabré confie que les Burkinabé sont meurtris et seul l'UPC propose une voie permettant de les réconcilier entre eux. De ce fait, il a invité le peuple à faire confiance en son parti en lui confiant la magistrature suprême pour l'échéance électorale prochaine.

✍ Evariste YODA



**Les membres des bureaux des sous-sections et ceux des unions nationales des femmes et des jeunes entonnant l'hymne du parti lors de la rencontre d'information.**

## Mouvement des intellectuels pour le développement Le parti fait ses premiers pas à Bobo-Dioulasso

**Le Mouvement des intellectuels pour le développement (MIDE) a tenu son tout-premier congrès, les 1er et 2 mars 2019 à Bobo-Dioulasso. En marge de cette activité, le bureau régional des Hauts-Bassins du parti, dirigé par Edwige Sawadogo, a été installé.**



**Le président exécutif national du MIDE, Harouna Kindo : « Construisons un Faso que toute l'Afrique va envier ».**

Le Mouvement des intellectuels pour le développement (MIDE) fait ses premiers pas officiels dans l'arène politique burkinabè. Créé officiellement en 2015, ce parti a, en effet, organisé son tout-premier congrès ordinaire, les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2019 à Bobo-Dioulasso. En plus des sympathisants et militants de la région des Hauts-Bassins, le congrès a mobilisé des représentants venus de plusieurs provinces du pays. Selon les responsables du MIDE, le parti est né de la volonté des jeunes et se veut par conséquent un parti de jeunes. Un événement phare de ces deux jours de rencontre a sans doute

été l'installation du bureau régional des Hauts-Bassins, qui a eu lieu le samedi 2 mars 2019. A l'issue d'une cérémonie de prestation de serment présidée par le président exécutif national du parti, Harouna Kindo, c'est Edwige Sawadogo qui a été portée à la tête d'une équipe de 13 personnes. Le président exécutif national, tout en félicitant la nouvelle équipe, l'a invitée toujours à plus d'engagement et de sacrifice pour l'atteinte des objectifs du parti. Séance tenante, la présidente du bureau régional a promis que son équipe ne ménagera aucun effort pour le rayonnement du parti dans les Hauts-Bassins. Le président exécutif national s'est, en outre, félicité de la mobilisation lors de cette première grande activité. A l'écouter, l'environnement politique actuel du Burkina Faso est décevant, à telle enseigne que « les jeunes ne croient plus à la politique ». « Construisons un Faso que toute l'Afrique va envier », a lancé M. Kindo. Le MIDE s'est donné, entre autres, pour grandes missions, la lutte contre le chômage et le sous-emploi, le changement de mentalité, la lutte contre la pauvreté. Et pour y parvenir, Harouna Kindo a laissé entendre qu'il faut « mettre les hommes qu'il faut à la place qu'il faut ».

Alpha Sékou BARRY



**Le bureau régional s'est engagé à mouiller le maillot.**



**Communiqué de presse**  
Ouagadougou, le 04 mars 2019



## Les candidatures sont ouvertes pour la 9<sup>ème</sup> édition du Prix Orange de l'Entrepreneur Social en Afrique et au Moyen-Orient (POESAM)

Le **04 mars** marque le début des inscriptions de la 9<sup>ème</sup> édition du Prix Orange de l'Entrepreneur Social en Afrique et au Moyen-Orient. Jusqu'au **30 mai 2019**, les candidats ont alors la possibilité de proposer leur projet dans la rubrique « Prix Orange de l'Entrepreneur Social » du site <http://www.entrepreneurclub.orange.com>

Décerné par Orange, ce prix récompense les projets innovants basés sur les **Technologies de l'information et de la communication permettant d'améliorer les conditions de vie des populations d'Afrique et du Moyen-Orient, dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, du paiement mobile ou encore du développement durable.**

Le concours débutera par une phase nationale durant laquelle chacune des **18 filiales** Orange participantes étudiera les projets soumis dans son pays puis désignera trois gagnants maximum. S'ensuivra une seconde phase internationale durant laquelle les gagnants de chaque pays, soit 54 gagnants au total, seront mis en concurrence par un jury international qui remettra le grand prix du POESAM aux trois lauréats lors des AfricaCom qui se dérouleront en novembre au Cap en Afrique du Sud.

A l'instar de nos trois lauréats de l'édition 2018 : **OKO (Mali), ISAHIT (Côte-d'Ivoire) et AnemiApp (République démocratique du Congo)**, les trois gagnants internationaux recevront, en plus des lots nationaux, respectivement **25 000€, 15 000€ et 10 000€.**

1304 dossiers ont été reçus en 2018 et parmi eux, 10 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé par Orange et son partenaire, l'incubateur de start-up Bond'Innov.

En 2019, 10 autres finalistes internationaux auront également l'opportunité d'avoir un accompagnement réalisé par des professionnels de la création et du financement des jeunes entreprises.

Rappelons que le POESAM s'adresse à tout étudiant, salarié ou entrepreneur **de plus de 21 ans**, dont l'initiative a moins de trois ans d'âge et concerne le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, la Jordanie, le Liberia, Madagascar, le Mali, le Maroc, le Niger, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tunisie.

**Depuis 2011**, le prix de l'Entrepreneur Social en Afrique et au Moyen-Orient s'inscrit dans une logique de détection des jeunes talents, au cœur de la stratégie d'Orange.

A propos d'Orange  
Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2017 et 152 000 salariés au 31 décembre 2017, dont 92 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 273 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2017, dont 211 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2016, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentials2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).  
Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : @proorange.  
Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

